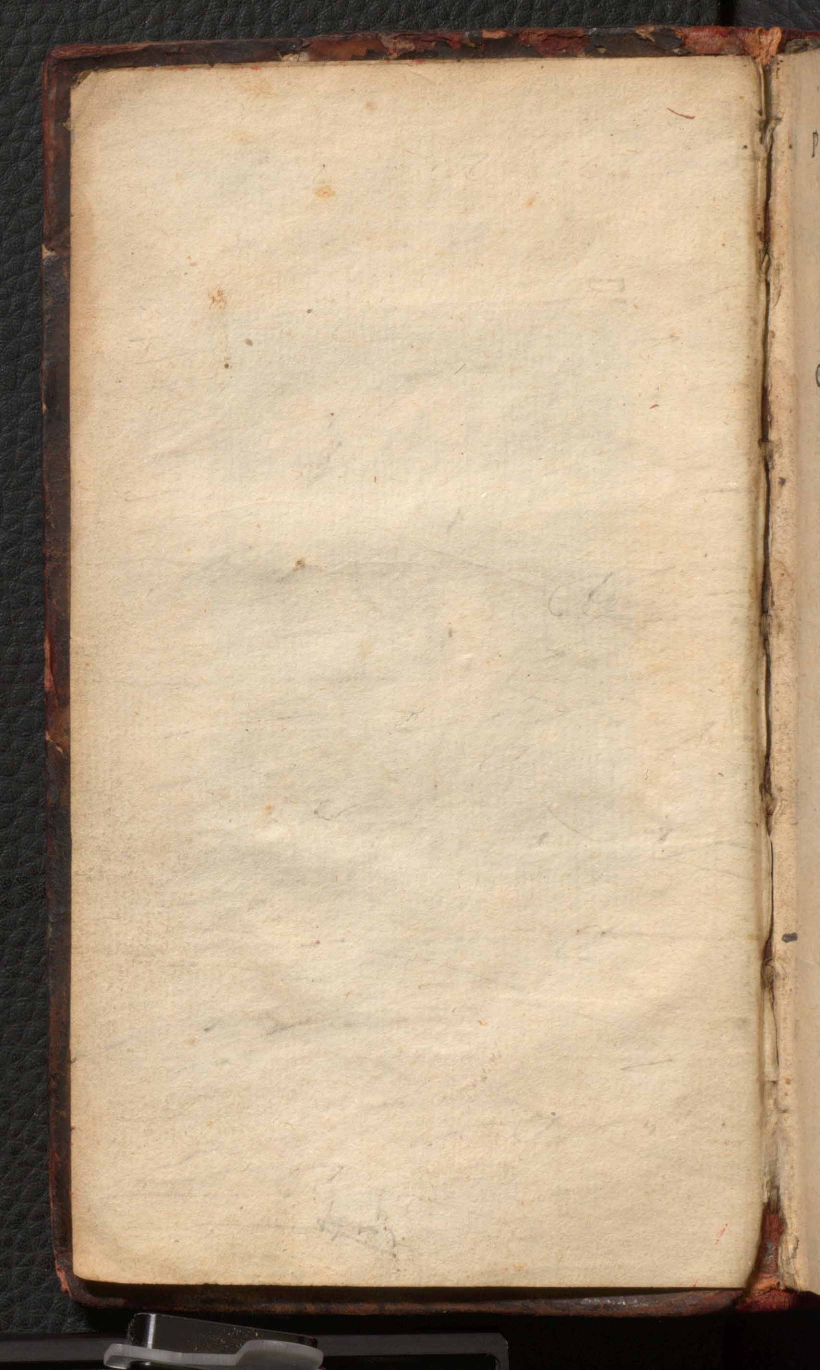



M.T.
Ex HELEN GODEY
Libris WILSON



PREMIER ETABLISSEMENT
DE LA FOY
DANS LA
NOUVELLE FRANCE,

CONTENANT LA PUBLICATION de l'Evangile, l'Hiſtoire des Colonies Françoiſes, & les fameuſes découvertes depuis le Fleuve de Saint Laurent, la Loüiſiane & le Fleuve Colbert juſqu'au Golphe Mexique, achevées ſous la conduite de feu Monſieur de la Salle.

PAR ORDRE DU ROY.

AVEC LES VICTOIRES remportées en Canada par les armes de SA MAJESTÉ ſur les Anglois & les Iroquois en 1690.

Dedié à Monſieur le Comte DE FRONTENAC, *Gouverneur & Lieutenant General de la Nouvelle France.*

Par le Pere CHRESTIEN LE CLERCQ, *Miſſionnaire Recollet de la Province de Saint Antoine de Pade en Arthois, Gardien des Recollets de Lens.*

TOME SECOND.

A PARIS,
Chez AMABLE AUROY, ruë Saint Jacques, attenant la Fontaine S. Severin, à l'Image Saint Jerôme.

M. DC. XCI.
Avec Privilege du Roy.



PREMIER ETABLISEMENT DE LA FOY DANS LA NOUVELLE FRANCE.

CHAPITRE XVII.

Progrez de l'Eglise de Canada dans la Colonie Françoise jusques à l'année 1663.



PRES ce que nous avons éclaircis dans le Chapitre precedent touchant les foibles progrez de l'Eglise parmy les

nations Sauvages, juſques en 1660, & 63, il s'enſuit que nous ne devons rechercher, & que nous ne trouverons les progrez de l'Egliſe veritable, & ſolide durant la preſente Epoque, que dans la Colonie Françoiſe.

Il eſt vray qu'à proprement parler, c'eſt plûtoſt une Egliſe tranſplantée, qui change de lieu, de Region, & de climat qu'une Egliſe nouvellement établie, puiſque la Colonie n'eſt composée que d'Europeans François, & de familles déja Chreſtiennes, & Catholiques, qui ſortant de leur païs natal, vont former des peuplades dans une terre étrangere, y profeſſer la Religion de leurs peres, & en exercer le culte dans un nouveau monde; de même que la Religion des Iſraëlites, n'eſtoit

ny nouvelle, ny differente pour avoir eſté transferée dans les autres endroits du monde. De là vient que l'Egliſe ayant commencé de paroiſtre en Canada avec la Colonie en 1615, nous n'aurions qu'à faire paſſer en reveuë, & à recevoir chaque année les habitans François qui vont ſucceſſivement de l'ancienne France, s'établir dans la Nouvelle depuis 1632, & cela ſuffiroit pour mettre au jour les progrez d'une Egliſe qui ne reçoit ſes accroiſſemens, qu'à meſure qu'on y fait paſſer un plus grand nombre de familles déja Chrétiennes; mais ce ſeroit m'écarter de mon ſujet, & entrer plûtoſt dans une hiſtoire naturelle & politique de la Colonie, qui ne fait à proprement parler qu'une extenſion de l'Egliſe Gallicane à laquelle elle

est attachée. On peut ajoûter que durant l'Epoque où nous sommes, la Colonie ne s'estoit pas beaucoup accruë, ne se trouvant qu'environ deux mille cinq cens ames tout au plus répanduës dans ces vastes païs.

On peut donc se representer une idée de la dispersion qui se fit des familles dans les premiers siecles du monde, ou dans les premieres années aprés le déluge : à mesure que les enfans d'Adam & de Noë se multiplioient, il se formoit peu à peu de petits cantons, qui s'accrurent en Villages, les Villages en Bourgs & ceux cy en Villes nombreuses : comme ces premiers habitans du monde se partagerent les uns à la culture des terres, & les autres aux arts mechaniques plusieurs à la navigation, ou au

commerce, ceux cy à l'administration de la Justice, ceux-là au culte des Autels, quelques-uns aux armes pour la defense de la patrie contre les ennemis communs.

C'est ainsi que les premiers habitans de la Colonie Françoise établis durant ma premiere Epoque, fortifiez du secours des nouvelles familles, qu'on faisoit passer successivement en Canada depuis 1632, se partagent, & se répandent peu à peu dans le païs pour accroistre la Colonie sur les fondemens qu'on avoit jetté dés l'année 1615. Quebec en fut comme le centre : d'où l'on voit que dés l'année 33, on a rétabli les habitations, & Forts du Cap-tourment & de Tadoussac qu'on reprit en 34. celles des trois rivieres, en 35. avec les Forts du

grand & petit Richelieu. On pouſſa même en 36, juſqu'au Mont-Royal, comme à la teſte des habitations Françoiſes qui couvroient d'un côté la Colonie contre les incurſions des Sauvages : les uns reparent les anciennes demeures, & les autres en établiſſent de nouvelles au Nord & Sud, en remontant le Fleuve depuis la Baye Saint Paul juſqu'au Mont-Royal : durant cette deuxieme Epoque de 30. ans; Quebec même, le Mont-Royal, & les trois Rivieres, n'eſtoient que des Villages tres-mediocres, & toutes ces belles côtes de ſoixante & dix lieuës de païs habitées ſur le Fleuve à droite & à gauche, qui ſont aujourd'huy deſertez, cultivez, & peuplez de Seigneuries & de Villages comme nos côtes

de France commençoient alors à eſtre habituées ſous des tentes & des pavillons, qui ſe changerent en habitations ſeparées, que l'on a ſucceſſivement formées en Villages, & en Bourgs.

Les premiers habitans du monde eurent beſoin d'une protection particuliere pour la deffenſe reciproque de leur vie ; elle eſtoit accordée aux enfans de Dieu, & nous liſons qu'il la donnoit même à Caïn, comme une eſpece de charme divin qui le mettoit à l'épreuve des atteintes de ſes ennemis: nos Colonies ont eu beſoin d'une pareille faveur, ſur tout durant les 30. années dont je traite icy, la Colonie eſtant encore pour ainſi dire dans ſon berceau: avant l'arrivée des Anglois ; elle donnoit moins de jalouſie ; mais à me-

ſure qu'elle croît, & ſe fortifie en nombre d'habitans, les nations barbares en prennent ombrage, & malgré les alliances qu'on renoüoit de tous côtez, il falloit continuellement ſoûtenir contre les incurſions des Iroquois. Les Forts de Quebec, de Richelieu, des trois Rivieres, & de Mont-Royal, eſtoient encore foibles, quoique munis de Canons; & Meſſieurs de la Compagnie fourniſſans peu de ſoldats, les habitans eſtoient obligez de ſe tenir armez pour leur propre defenſe, les Laboureurs n'oſant ſortir pour cultiver leurs champs, ſi les plus aguerris n'eſtoient en garde aux avenuës, pour les mettre en ſeureté.

Le Canada a eu de tout temps l'avantage d'eſtre gouverné par des perſonnes d'une naiſſance & d'un merite diſtingué, depuis

M. de Champlain, auquel ſucceda en 36. M. de Mont-Magny Chevalier de Malthe, & M. de l'Iſle ſous luy, auſſi Chevalier de Malthe: ils gouvernoient le païs en qualité de Lieutenans Generaux pour Sa Majeſté, deſtinoient des Commandans amovibles dans les Forts & habitations principales du païs: quoiqu'ils ayent tous eſté bien qualifiez, on remarque qu'à l'exception de deux ou trois, ſous leſquels on gouvernoit le païs, les autres qui ont voulu ſe ſignaler en droiture, en équité, en fidelité & en zele pour l'avancement du bien commun, (qualitez alors fort incompatibles avec les intentions, & les intereſts de pluſieurs) ont eu le malheur de ſoûtenir de continuelles perſecutions de la part de ceux mêmes, qui de-

voient le plus contribuer à soûtenir leurs bonnes intentions.

Tel est le genie naturel des François, sur tout dans les païs étrangers, hors de la portée des loix, de vivre dans un mouvement & une agitation perpetuelle, de travailler peu à leur propre repos, & aux veritables interests communs, de vouloir dominer reciproquement les uns sur les autres, de sacrifier au bien particulier, celuy de la nation, & trop impatiens des gains, & des profits, de vouloir recüeillir presque aussi-tost qu'ils ont semez. Je tireray icy le voile par discretion sur les applications qu'on en pourroit faire au Canada. La simplicité, la droiture, le desinteressement, l'amour de l'union, & de la concorde qui regnoient dans les premiers temps, se changea

bientoſt à l'égard de pluſieurs en des qualitez toutes contraires, & comme la diviſion & la partialité ne tarderent pas à ſe gliſſer dans les premieres Colonies du monde, & commençoient entre Abel & Caïn, leurs familles & leurs deſcendans; de même ce genie dominant n'a pas moins traverſé la naiſſance & les progrez ſpirituels, temporels, & politiques de la Colonie Canadiene.

On a rendu toutefois en ce point une grande injuſtice au Canada, dont il ſemble qu'on commence à revenir, de croire que la Colonie ne s'eſt formée que de perſonnes de neant de debauchez, de libertins, de filles deshonorées, de gens repris de juſtice, ou tout au plus de ſujets, & de familles pouſſées dans ces nouveaux païs par une

disgrace & une decadence de fortune. J'avouë que ce seroit flater de dire que durant l'Epoque que nous parcourons aussi bien que dans la precedente, il se soit habitué en Canada des personnes de naissance, à l'exception de quelques uns qui sont reconnus pour bons Gentilshommes, & à qui le païs sera éternellement redevable ; comme Messieurs de Tilly, de Repentigny, de la Poterie, Denis Daillibourt, Robineau de Becancour, & Chasteau neuf, mais aussi on doit reconnoistre que les autres chefs de famille qui ont passez en Canada, estoient en France, de bons Bourgeois de Ville mediocrement accommodez, ou des artisans de differens metiers, des Labou-

reurs peu aiſez, ou des ſoldats, mais tous honneſtes gens de leurs perſonnes; ayant de la probité, de la droiture, & de la Religion; & quand bien même la diſgrace de la fortune, à l'égard d'un petit nombre auroit contribué à leur éloignement; ils ne laiſſoient pas d'être gens d'honneur dans leur état & dans leur condition: l'on ſçait même, que quantité de chefs ſont paſſez en Canada à deſſein de contribuer à la converſion des Sauvages; témoins la Compagnie de Meſſieurs de Mont Royal, ſous la direction du Seminaire de ſaint Sulpice.

Je ſçai, que du côté de France on y a ſouvent fait paſſer des perſonnes ſuſpectes parmi quantité de gens d'honneur: mais on doit cette juſtice aux Gou-

verneurs & aux Missionnaires du païs de n'y avoir rien souffert d'impur, de libertin, ou de mal reglé : l'on a examiné & choisi les habitans & renvoyé en France les marchandises de contrebande, & les personnes vitieuses ou marquées, aussi tost qu'on les a connues, & s'il en est resté de l'un & l'autre sexe, qui n'auroient pas esté en France tout-à-fait exempts de reproche ; on a remarqué que le passage de la Mer les avoit purifiez, qu'ils effaçoient glorieusement par leur penitence, les taches de leur premiere conduite, leur chute n'ayant servi qu'à les rendre plus sages, & plus precautionnez, en sorte qu'elles sont devenuës, & ont esté les exemples & les modeles de la Colonie.

J'avois peine à comprendre ce que me disoit un jour un grand homme d'esprit sur le point de mon départ pour le Canada, où il avoit fait sejour & rétabli les Missions des Recollets (c'est le Reverendissime Pere Germain Allart, depuis Evesque de Vences) que je serois surpris d'y trouver d'aussi honnestes gens, que j'en trouverois; qu'il ne connoïssoit pas de Province du Royaume où il y eut à proportion & communement plus de fond d'esprit, de penetration, de politesse, de luxe même dans les ajustemens, un peu d'ambition, desir de paroistre, de courage, d'intrepidité, de liberalité, & de genie pour les grandes choses; il nous assuroit que nous y trouverions même un langage plus poli, une énonciation

nette & pure, une prononciation ſans accent.

J'avois peine à concevoir qu'une peuplade formée de perſonnes de toutes les Provinces de France, de mœurs, de nation, de condition, d'intereſt, de genie ſi differents, & d'une maniere de vie, coûtumes, éducation ſi contraires fut auſſi accomplie qu'on me la repreſentoit; je ſçai qu'on eſt principalement redevable aux perſonnes qui s'y ſont habituées depuis 63, mais il eſt vray que lorſque je fus ſur les lieux, je connus qu'on ne m'avoit rien flaté; la Nouvelle France eſtant en cela plus heureuſe que les païs nouvellement établis dans les autres Plages du monde: il y a eu juſques là peu de forme de juſtice établie dans le païs, le Conſeil de Quebec

ſuffiſoit pour une auſſi petite Colonie, celle des trois rivieres, & de Mont-Royal n'ayant pris ſes commencemens, que dans la ſuite des années.

On juge aſſez que les arts ſe multiplierent, & s'y étendirent à meſure que l'on faiſoit paſſer les ouvriers de France, & les gens de toute ſorte de meſtiers, ſi bien que l'on peut aiſement voir, que quoique je n'aye fait, que toucher le plan & l'état de la Colonie durant les années auſquelles je me ſuis reſtraint, je n'ay pas laiſſé d'en donner une idée ſuffiſante à mon ſujet ; reſervant à une hiſtoire naturelle du païs, ce que l'on pourroit dire à l'avantage de quantité de chefs de familles, qui ont eſté comme les fondateurs, & les Patriarches de la Colonie, où ils vivent encore, quelques-

uns en perſonne, & tous dans leur nombreuſe poſterité.

Il me reſte donc de conduire, ou d'établir au païs ; les Communautez Eccleſiaſtiques,& Religieuſes de l'un, & de l'autre ſexe, qui par d'heureux accroiſſemens y font encore aujourd'huy la plus chere & la plus illuſtre portion, les pierres angulaires & fondamentales de l'Egliſe Canadienne.

Cette vigne du Seigneur a eſté principalement cultivée depuis 1632. juſqu'en 58. par le zele & les travaux des Reverends Peres Jeſuites, qui ont adminiſtré le ſpirituel durant 26. années, tant aux François comme aux Nations Sauvages; c'eſt à leur ſoins, & aux frais communs des Colons, mais principalement aux gratifications du Roy, qu'on doit la conſtru-

ction de la premiere Eglise Paroissiale de Quebec, où ces Reverends Peres exercerent leurs fonctions Curiales, durant tous ces temps avec plenitude de puissance: l'on ne trouve qu'une intervalle de deux ans pendant lesquelles Monsieur l'Abbé de Quelus autant illustre par sa pieté, sa doctrine & son grand zele, que par sa naissance, exerça l'office de Curé à Quebec, & de grand Vicaire de Monsieur l'Archevesque de Roüen, par toute la nouvelle France, avec beaucoup de fruit, & d'édification: mais il ne pût soûtenir plus long-temps contre les mauvais offices, qu'on luy rendoit de tous costez, & en France & en Canada: il fut rappellé d'authorité, retourna l'année suivante par les Navires Pescheurs

comme Ecclesiastique particulier; & un des associez d'une Compagnie devote, dont nous parlerons, n'exerçant plus les fonctions qu'au Mont-Royal.

Nous avons dit dans les Chapitres precedents que les Peres Jesuites avoient établis leur principale demeure, & Seigneurie où ils avoient transporté le nom de nôtre Convent, sous le titre de Nostre-Dame des Anges, mais l'endroit où est encore aujourd'huy le fort sur l'éminence d'un Promontoir au bord du Fleuve de saint Laurent, ayant esté jugé propre pour y établir la Capitale du païs, ils y choisirent un terrain avantageux, où l'on jetta les fondemens de l'Eglise magnifique, & de cette grande maison qui s'y est bâtie peu à peu: c'est dans cette maison,

où ils ont transferé leur ſejour habituel; elle ſert de Seminaire, où ſe forment les Miſſionnaires de la Compagnie, que l'on diſtribuë par tout le Canada, & en meſme temps de College, pour un petit nombre d'Ecoliers qui pourra augmenter à meſure, que la Colonie croiſtra en ſujets; Les Canadiens, étant pleins d'eſprit & de feu, de capacité & d'inclination pour les arts, quoi qu'on ſe pique peu de leur inſpirer l'application aux Lettres, à moins qu'on ne les deſtine à l'Egliſe.

On ne peut aſſez loüer les ſoins que ces Reverends Peres ont pris pour l'avancement ſpirituel & temporel de la Colonie; leur ſollicitude Paſtorale à ſurveiller au troupeau de Jesus-Christ qui eſtoit commis à leur conduite, à éclairer par

tout les fautes des particuliers, à prévenir, à corriger, à exhorter, à secourir les habitans, en santé, en maladie, à la mort; à les suivre par tout dans les dangers & dans les perils, commo des veritables Pasteurs.

L'on doit mème aux applications de leur zele d'avoir purgé, le Canada de quelques heretiques, qui s'y glissoient au commencement, & qui auroient voulu s'y établir; leur credit ayant obtenu de la Cour, à cet effet tous les reglemens necessaires.

L'on sçait les avantages que les Congregations de la sainte Vierge établies dans leur maison, produit par tout le monde Chrétien; Ils voulurent bien dés les premieres années, les étendre jusqu'au Canada, où elles n'ont pas produit moins de fruit, que par tout ailleurs; les

perſonnes de tout eſtat, un peu regulieres s'eſtant piquez d'honneur ou de grace d'y eſtre aſſociez,

Auſſi Dieu a-t-il donné les benedictions de ſa grace à leur zele dans ces premiers temps, au delà de ce que l'on pouvoit eſperer, d'une Egliſe ramaſſée de perſonnes de païs ſi differens; En ſorte qu'on a eu cette conſolation de voir que les uns par droiture naturelle, d'autres par l'eſperance & les promeſſes, ceux-là par la crainte de l'authorité, ceux-cy par les bons principes d'une heureuſe éducation, pluſieurs par maxime de foy, & de Religion ſe ſont rendus exacts au devoirs du Chriſtianiſme; ou du moins en ont affecté les dehors. D'ailleurs, comme durant ces temps que la Colonie eſtoit ſi peu nom-

breuse & si dispersée, les habitans se voyoient exposez sans cesse aux incursions des Sauvages; tous les jours en perils de la vie; leur bien enlevé, les enfans conduits en captivité; cette continuelle agitation ne contribuoit pas peu, à les retenir en regle, & à les rendre assidus aux exercices de Religion qu'on leur inspiroit, en sorte qu'à l'exception des vices de l'esprit; l'on trouveroit peu de païs Chrétien où il se pratiqua une pieté plus reguliere, laissant à Dieu de juger, si elle étoit animée du veritable esprit de Religion.

C'est tout ce que l'on en peut dire, pour ne rien outrer sur cette matiere par des fictions vaines & chimeriques de faits controuvez, & ne pas abuser de la facile croyance, que l'on don-

ne à certaines relations, des païs éloignez, car il ſemble aujourd'huy, que pour plaire au Lecteur, on ſoit obligé de recourir à des faits extraordinaires, & à des avantures qui ſurprennent, à des exagerations étudiées, telles que nous en remarquons en pluſieurs endroits de l'hiſtoire de Maffé, ſur les découvertes des Indes Orientales: qui croira par exemple, ce qu'il rapporte de la bravoure d'un Portugais, qui n'ayant plus de plomb pour tirer ſur l'ennemi s'arracha toutes les dents, afin d'en charger ſon mouſquet. L'on pardonne à de pareilles rodomontades, & à de ſemblables fictions, quand elles s'attachent à un ſujet prophane, mais elles ne ſont pas tolerables dans un ſujet ſacré, elles affoibliſſent plutoſt la croyance

des traits veritables de l'Histoire : Quand on entend canoniser des personnes d'une pieté commune, produire des visions, des apparitions, des revelations, des ravissemens, & des extases; Les operations extraordinaires de l'esprit de Dieu, des miracles & des prodiges : Quand on voit des Processions de trois quarts de lieuë sur la glace, sur la neige, nuds pieds & nuds testes en plein Hiver, que l'on ne pourroit pas faire vingt pas sans se glacer; Les Soldats & les Artisans, prendre de trente disciplines; Ces jeûnes, ces aumônes, ces Oraisons, ces ferveurs, ces saintes folies qui ne se virent jamais en Canada: Placer sept Diables dans la dent d'une fille pour faire paroistre sa saintetė, Par ce grand nombre d'ennemis que pensera-t-on

de ces quatre diables qui ſecoüent la ville de Quebec par les quatre coins, & quantité d'autres choſes extraordinaires, dont les Livres ſont remplis, l'on veut bien que dans tout cela, je ſacrifie la complaiſance à la verité & à la fidelité de l'Hiſtorien.

Les grands progrés de la Nouvelle Egliſe Hîſtorique de Canada parmi les Sauvages, & les apparences d'une ample moiſſon, faiſoit bruit en France dés les premieres années, que le Roy fut rentré en poſſeſſion du païs, & il y avoit peu de perſonnes de pieté, qui n'en fuſſent touchées de devotion & qui n'entraſſent dans les ſentimens d'un ſaint zele, d'y contribuer de leur bien ou de leurs perſonnes.

Deux Dames de qualité ſe diſtinguerent entre les autres, dés

l'année 1637. & 38. Ces deux perſonnes furent Madame la Ducheſſe d'Eguillon, & Madame de la Pelleterie; celle-cy fit le projet de paſſer elle même en Canada, pour y travailler en perſonne dans les bois à la converſion des femmes Sauvages, croyant bonnement que les ſujets y eſtoient autant diſpoſez, qu'on luy diſoit, & afin d'y concourir plus efficacement, par une multiplication d'ouvrieres Evangeliques; elle reſolut d'employer une partie de ſes biens, à fonder un Monaſtere de Dames Urſulines à Quebec.

Madame la Ducheſſe d'Eguillon brûlante du meſme zele, & voulant procurer la ſanctification des ames, par le ſoulagement corporel de ces barbares dans leurs maladies, ſe propoſa d'y faire l'établiſſement des

Dames Hoſpitalieres.

Les Reverends Peres Jeſui-tes entendirent volontiers à ces deux projets ſe faiſant meſme un plaiſir de grace, d'aſſocier ces deux Inſtituts à leurs fonctions Apoſtoliques, comme les Diaconneſſes de cette Egliſe naiſſante, nous commencerons par les Urſulines.

Madame de la Pelleterie de Chavigny, qui en fut la Fondatrice, eſtoit native d'Alençon d'une des plus conſiderables maiſons de la Provence, autrefois mariée à Monſieur de la Pelleterie, Gentilhomme de la Maiſon de Tournoy, dont elle eût une fille qui deceda peu de jours aprés ſon baptême: Le Pere ſuivit bien-toſt la fille, la veuve ſe voyant dégagée de ſes liens, reſolut de ne s'attacher uniquement qu'à plaire au Sei-

gneur; comme elle estoit du Tiers-Ordre de saint François, elle fut aussi animée d'un zele Seraphique de contribüer au salut des ames, cependant une maladie mortelle, qui luy arriva quelque temps aprés, luy fit croire que Dieu se contentoit de sa bonne volonté, elle fut reduite à l'agonie, revétuë d'un habit de Religieuse de saint François, dans lequel elle vouloit mourir: mais enfin Dieu par un coup de providence, ayant tiré cette Dame du peril: rétablie en santé; elle consentit pour complaire & obéïr à son pere à un second mariage avec Monsieur de Bernieres, Tresorier de France de la Generalité de Caën, qui vivoit en grande odeur de vertu, à condition, dont elle convint avec son époux futur de garder le vœu de

chasteté, qu'elle avoit fait, & d'executer le dessein qu'elle avoit conçeu de passer en Canada: Ce mariage cependant ne se fit pas, à cause que son pere qui la sollicitoit puissamment à l'accomplir, estant mort elle se vit dégagée de toutes ses poursuites, & Monsieur de Bernieres fut son Ange Tutelaire, qui luy facilita les moyens de son entreprise: Delà est venuë, l'étroite liaison de l'Eglise de Canada avec ces Messieurs de Caën, qui luy ont donné un premier Evesque, dans la personne de Monseigneur de Laval, & ses trois premiers grands Vicaires: Messieurs de Bernieres, neveux de celuy dont j'ay parlé, Angot de Mezeray, & Monsieur du Doüy.

Les Reverends Peres Jesuites en eurent toute la confiden-

ce, & dés lors servirent de mobile à l'execution d'un si pieux dessein. Il est dit qu'une Religieuse Ursuline de Tours, personne d'esprit, & d'experience, d'une grace & d'une vertu distinguée, avoit conçeu depuis l'année 1635. un desir ardent de passer en Canada pour y travailler à la conversion de cette Barbarie; C'est la Mere Marie Guiart, dite de l'Incarnation, Religieuse aux Ursulines de Tours, préparée par des impressions extraordinaires à l'Apostolat de ces Nations Sauvages; Le Seigneur ayant voulu par une espece d'infusion Prophetique, luy découvrir ces amples moissons qu'il destinoit à son zele, & les conversions nombreuses qu'il opereroit par son moyen: le Reverend Pere Poncet Jesuite indiqua cette Reli-

gieuſe à Madame de la Pelleterie, qui fit elle-meſme le voyage de Tours, en la compagnie de Monſieur de Bernieres; l'on y concerta les moyens d'executer l'entrepriſe; l'on obtint les pouvoirs de Monſieur l'Archeveſque ſon Superieur, & enfin la Mere Marie de l'Incarnation, à qui l'on donna pour Compagne la Mere de ſaint Bernard, qui depuis fut nommée de Saint Joſeph, partit de Tours le 22. Fevrier 1639: Cette bienheureuſe troupe compoſée de ces deux Dames Urſulines de Monſieur de Bernieres, & de Madame la Pelleterie arriva à Paris; où aprés quelque ſejour l'on pouſſa juſqu'à Dieppe, pour y preparer l'embarquement; ce fut là, que les Dames Urſulines de la meſme Ville, accorderent à la Mere Marie de l'In-

carnation, la Mere Cecile de ſainte Croix, pour luy ſervir de Compagne avec la Mere de ſaint Joſeph.

Madame la Ducheſſe d'Eguillon, avoit toûjours aimé le Canada, par devotion & par zele: nos Peres meſmes, dés les premiers temps avoient reçeus de grands ſecours de la pieté de cette Dame, qui s'intereſſoit beaucoup, pour favoriſer leur retour: elle continuoit d'y envoyer des ſecours & des charitez, contribuant ainſi qu'il étoit en elle, à l'établiſſement du Royaume de JESUS-CHRIST dans ce nouveau monde: elle voulut encore eſtre la Fondatrice de la Maiſon des Hoſpitalieres, de l'Hoſpital que l'on meditoit d'y établir.

Le Monaſtere de Dieppe étoit déſja deſtiné depuis deux ans,

& preparoit des ſujets pour en jetter les fondemens; La Mere Marie Guenet de ſaint Ignace, la Mere Anne de S. Bernard, & la Mere Marie Foretier dite de ſaint Bonaventure, furent choiſies entre les autres pour cette entrepriſe de charité; On les munit des papiers, contracts de Fondation, des Obediences, & des Ordres de Monſeigneur l'Archeveſque de Roüen; Le Canada étant alors de ſa juriſdiction & direction ſpirituelle.

L'embarquement eſtant preparé, & la Flote preſte à lever l'Anchre le quatrieſme de May de l'année ſuſdite 1639. Madame de la Pelleterie avec ces deux troupes Seraphiques de trois Urſulines & trois Hoſpitalieres s'embarquerent dans le Navire de Monſieur Corton, ſous la direction du Reverend

Pere Vimon Jesuite.

La Flote qui portoit ces nouvelles semences du zele & de l'esprit Apostolique pour l'établissement & la propagation d'un nouveau monde Chrétien dans le Canada, arriva heureusement à Quebec, le premier jour du mois d'Aoust de l'année presente.

On peut juger de la joye publique avec laquelle cette petite Colonie, qui n'usoit encore que d'un tres petit nombre d'habitans, reçeut ce nouveau secours : Aprés le debarquement & le *Te Deum* chanté au bruit du Canon du Fort, & des Vaisseaux ; Madame de la Pelleterie, & les Ursulines furent conduites à la Maison qui leur étoit preparée, où elles ont demeuré trois ans, jusqu'à ce que leur Monastere étant achevé à

l'endroit

l'endroit mesme où il est encore aujourd'huy, elles y allerent loger le 21. Novembre 1641.

Durant ces temps elles reçeurent de nouveaux secours de France, par l'arrivée d'un nombre de Religieuses tant de la Congregation de Paris, que de celles de Tours; Ces deux Congregations étant de differentes formes d'habits: & de Constitutions auroient causez peut-estre dans les sentimens & dans les dispositions des particuliers, quelque prejudice à leur union commune; Si la Sagesse des Reverends Peres Jesuites, & les menagemens de la Mere Marie de l'Incarnation, leur Superieure, n'eussent trouvé les temperamens necessaires pour les accorder : La Congregation de Tours, avoit esté fondée par une sainte fille de saint

François, qui leur en avoit laissé le Cordon, & quelque forme d'habit, & des Constitutions particulieres: L'on sçait que celles de Paris outre les Constitutions differentes, font un quatriéme vœu d'instruire les enfans, que celle de Tours ne font pas; Il fut arresté, que pour établir l'uniformité en Canada, les Ursulines de Paris prendroient l'habit de celle de Tours, & que celles-cy recevroient le vœu de celles de Paris, ce qui s'est toûjours maintenu jusqu'en 1680. qu'elles se réunirent toutes sous l'habit & les Constitutions de Paris, changeant en noir, tout ce qu'elles avoient de gris, & prenant la ceinture de cuir, en la place du cordon de saint François.

Elles ont toûjours continué, de donner leurs charitables in-

ſtructions à la jeuneſſe, à meſure que la Colonie croiſſoit en nombre : Elles donnerent auſſi leurs ſoins & leurs applications, comme elles ſont encore à l'inſtruction des filles Sauvageſſes Penſionnaires, qu'elles y reçoivent ſucceſſivement : Les places y ſont fondées; l'on en augmente le nombre, lorſque la devotion des perſonnes de pieté, leur en donne les moyens.

Il eſt vray que Madame de la Pelleterie, auſſi bien que les Religieuſes, en partant de France, n'avoient pas l'intention de borner les travaux de leur zele dans les limites de ce Monaſtere : Elles comptoient de l'étendre dans les bois parmi les Nations Barbares Madame de la Pelleterie embrazée de ces divines ardeurs, monta à ce deſſein

jusqu'au Mont-Royal, dans les années suivantes; mais enfin on luy fit connoître, qu'elle devoit adorer les desseins de Dieu sur ces Peuples, se conformer à ses dispositions, & qu'il se contentoit de sa bonne volonté, l'heure de la grace n'estant pas encore venuë pour ces Barbares, ny la moisson en estat: Elle eût besoin de toute sa vertu; Nos Peres luy ont entendu assurer sur la fin de ses jours, que rien ne luy avoit esté plus sensible; mais enfin il falut se restreindre au Monastere de Quebec, & vivre en esperance de plus amples desseins de sa pieté, lorsqu'il plairoit à Dieu d'y donner sa benediction.

Il faut reconnoître, que si cet établissement n'a pas eû de plus heureux effets, pour la conversion des Sauvages; il a produit

de tres-grands biens au païs, pour la ſantification de la Colonie qui fournit même des ſujets biens qualifiez à ce Monaſtere, en ſorte qu'elles n'ont plus beſoin de ſecours de France. Il pleut à Dieu de les viſiter, par une premiere incendie de leur Convent, ſur la fin de l'année 1650. lorſque la maiſon étoit dans ſa perfection; mais elle fut depuis reparée par les ſoins de la Mere Marie de l'Incarnation; Dieu ayant voulu éprouver doublement ſa grande vertu, & le courage heroïque de cette ſainte Religieuſe.

Je reviens aux Dames Hoſpitalieres, que nous avons conduites à Quebec: Elles furent placées d'abord à Syllery à une lieuë du Fort, où les RR. PP. Jeſuites y avoient déja commencé un Village de Sauvages,

par les aumônes & Fondations de Monsieur le Commandeur de Sillery, dont le merite & la pieté sont assez connus: Elles y demeurerent deux ans, exerçant tous les offices de charité, particulierement envers les Sauvages, mais comme des filles estoient trop exposées dans un lieu champestre, on les transfera à Quebec: Elles reçeurent de nouveaux sujets de France; La Mere Jeanne de sainte Marie, & la Mere Catherine de saint Joseph en 1640. Les Meres Marie de saint Joachim, Marie de sainte Genevieve en 43. La Mere Catherine de sainte Agnés, & Marie de la Conception en 54. Enfin aprés plusieurs changemens de demeure à Quebec, elles ont esté placées, & se sont fixées dans l'endroit mesme où elles sont aujourd'huy, avec toutes les

commoditez & les agréemens, que l'on peut ſouhaiter pour un Monaſtere Regulier, & pour le ſoulagement des malades. L'on ne peut aſſez loüer les applications de leur charitable zele, dans l'exercice de leurs fonctions, envers les François & les Sauvages Neophites, de deux Villages qui ſont établis aux environs de Quebec: leur confiance en la Providence, paſſe au delà de tout ce qu'on peut exprimer, n'épargnant rien même de leur propre fond & revenu, ſe privant d'une partie de leur neceſſaire pour fournir à l'aſſiſtance des malades, il ſeroit difficile de trouver en aucun endroit du monde, une maiſon de charité mieux reglée, & où on exerce les Offices de charité avec plus de zele & d'édification.

Si les Miſſions du Canada ont eû juſqu'à preſent, ſi peu de ſuccez pour la converſion de ce nouveau monde ; On peut dire que Dieu, pour juſtifier ſa conduite dans la condamnation de ces Barbares, n'a rien oublié pour les attirer à la connoiſſance de la verité & qu'il n'y a pas eû de nations infideles, à qui la Providence ait deſtinée des ſecours exterieurs plus ſalutaires & plus efficaces pour y parvenir, afin de rendre ces peuples tout-à-fait inexcuſables.

Il y avoit long-temps que Dieu inſpiroit en France, pluſieurs Communautez Eccleſiaſtiques & Religieuſes, de concourir à ce grand œuvre, par le ſacrifice de leurs travaux & de leurs perſonnes ; mais comme elles trouvoient differens obſtacles dans leur chemin, leur bonne

ne volonté en demeuroit au ſim-ple deſir.

La Communauté de ſaint Sulpice, fut en cela plus heu-reuſe, que les autres : Monſieur l'Abbé Olier en conçeut le pre-mier deſſein, & en formoit le projet depuis long-temps ; Ce ſaint homme, ne crut pas que ce fut aſſez pour ſon zele de travailler à la ſanctification de l'ancienne France, par la refor-mation du Clergé, & l'établiſ-ſement du Seminaire de ſaint Sulpice ; qui a eſté depuis le chef de tant d'autres, s'il n'en étendoit encore les effets juſ-qu'au nouveau monde, & dans la nouvelle France pour la con-verſion de cette Barbarie.

On peut dire, que de tous les projets qu'on a faits pour ce noble deſſein, il n'y en a point eû de plus deſintereſſé, de plus

solide, ny de mieux concerté que celuy-cy.

L'Isle du Mont-Royal est située environ deux cens lieuës en remontant le Fleuve de S. Laurens; environnée d'un costé par le grand Fleuve, & de l'autre par la Riviere des Prairies: ces deux Rivieres se joignant ensemble, forment comme deux lacs aux deux bouts de l'Isle, qui peut avoir environ 20. lieuës de circuit; comme elle est à la teste du païs, elle en fait la principale defense, d'autant plus, que toutes les Nations du Septentrion, & du midy, de l'Orient & de l'Occident, y trouvent un facile accés par le moyen des rivieres qui y aboutissent.

Je m'imagine voir dans la personne de Monsieur Ollier, un Apostre saint Paul, qui prend en main la carte de ce nouveau

monde, pour en faire la Conqueſte, & le ſoumettre à l'Empire de JESUS-CHRIST : Dieu ayant inſpiré la même ferveur à quantité d'autres perſonnes de qualité, ſingulierement à Meſſieurs de Quelus, Abbé de Laudieu, & Chevrier Preſtre, tous deux du Seminaire de ſaint Sulpice ; Monſieur Garibard Maiſtre des Requeſtes, & Preſident au Grand Conſeil; Monſieur de Barillon, de Morangis Conſeiller d'Eſtat, du Pleſſis Baron de Montbart auſſi Conſeiller du Roy, de Roüart Eſcuyer, de Renti, de la Marguerie, Daillibout, de Maiſonneuve Gentilhomme Champenois, & pluſieurs autres perſonnes de condition, au nombre de trente ou trente cinq, entre leſquelles étoit Mademoiſelle Manſe, s'y eſtant particulie-

rement diſtinguée, par le ſacrifice de ſes travaux, & enfin de ſa propre vie.

Toutes ces perſonnes s'unirent enſemble par un lien de grace & d'eſprit pour contribuer de leur bien à la Promotion de ce grand Ouvrage, faiſant eſtat d'eſtablir des Seminaires dans l'Iſle, pour l'inſtruction des Sauvages, un Hoſtel-Dieu pour le ſecours des malades, des Maiſons & des Hôpitaux, pour y loger les Sauvages qui ſe preſenteroient, défricher les terres pour leur nourriture, d'entretenir des Miſſionnaires, en un mot d'employer tous les moyens poſſibles pour y gagner à Dieu ces Nations; Ces devots aſſociez conſpirant à cette bonne œuvre avec tant de concert & d'union, qu'ils ne ſe traitoient que de freres & de Sœurs.

Il ne fut pas difficile d'obtenir

du Roy, & de Messieurs de la Compagnie du Commerce les donations & concessions, de tout le terrain de l'Isle, pour appartenir en Seigneurie proprieté & à perpetuité à cette Compagnie devote.

Cette sainte societé avoit desja envoyé l'année 1640. le port de 20. tonneaux en vivres; & autres choses necessaires pour preparer l'établissement: Monsieur de Maison-neuve, y estoit passé l'année suivante avec 40, hommes, pour reconnoistre les lieux & disposer l'habitation: Ceux de cette sainte Compagnie, qui se trouvoient à Paris sur la fin de Fevrier 1642. s'assemblerent dans l'Eglise de Nôtre-Dame de Paris, où dans la celebration des Divins mysteres, ils consacrerent l'Isle de Mont-Royal à la sainte famil-

le, JESUS, MARIE, JOSEPH, ſous la protection ſpeciale & titre de la ſainte Vierge.

L'on prépara un nouvel embarquement, où entr'autres choſes, ces devots aſſociez envoyerent tous les ornemens d'Egliſe, Chaſubles, Vaſes ſacrez, Tabernacles, & tout ce que l'on pouvoit ſouhaitter, pour la decoration des Autels: l'on y fit paſſer des nouveaux ouvriers, habitans & Laboureurs: le tout aux frais de ces Meſſieurs: Monſieur de Maiſon-neuve y fut deſtiné premier Gouverneur, dont les Lettres & les pouvoirs luy furent adreſſez.

Enfin le 17. May de l'année 1642. Monſieur de Montmagny Gouverneur general du païs, eſtant monté au Mont-Royal en compagnie des principaux habitans; le ſieur de Mai-

ſon-neuve fut mis en poſſeſſion de l'Iſle dans toutes les formes, & au 15. d'Aouſt ſuivant, fut ſolemniſé la Dedicace de l'Iſle, conſacrée à la ſainte Vierge ſous le titre de ſon Aſſomption glorieuſe.

Quoi que ces Meſſieurs n'épargnaſſent rien, pour l'avancement de leur ouvrage, que Meſſieurs de Maiſon-neuve, & Mademoiſelle Manſe preſſoient avec beaucoup de ſoin, cependant il falut du temps, pour ſe mettre en eſtat de défenſe contre les incurſions des Sauvages, durant leſquelles & les années ſuivantes, on ne peut exprimer combien il falut ſoutenir de travaux, d'incommoditez & de perils que les Reverends Peres Jeſuites partagerent également, l'eſpace de 3. à 4. années, qu'ils eurent le ſoin du ſpiri-

tuel; Messieurs les associez leur ayant accordez à cet effet, un emplacement de deux arpens de front, comme aux autres Habitans

Monsieur & Madame Dailliboust, y passerent de France, pour y payer de leurs personnes dans les premieres années: l'habitation croissant en nombre jusques à prés de cent habitans, ou ouvriers de differentes nations, qui neanmoins travailloient d'une merveilleuse intelligence, à l'établissement de cette sainte Colonie, & à la mettre en seureté contre les attaques des Barbares, enfin aprés cinq années de séjour au païs, Messieurs les associez ajoûterent un article à leur traité & convention de n'accorder aucune concession à main morte, dans l'Isle de Mont-Royal, si bien

que Monſieur de Maiſon-neuve, y conduiſit des Preſtres de ſaint Sulpice, pour l'Adminiſtration du Spirituel; Monſieur l'Abbé de Quelus voulut bien luy-même y conſacrer en perſonne, les applications de ſon zele.

On peut icy reconnoître l'inutilité de nos entrepriſes, quelques bien-intentionnées qu'elles ſoient, & conduites par toutes les regles de la ſageſſe pour procurer la converſion des ames, lorſque les pechez des peuples, les rendent indignes de ces graces. L'entrepriſe de Mont-Royal, paroiſſoit eſtabliė ſur des lumieres, & des meſures parfaitement éclairées & ſolides cependant, ces dépenſes prodigieuſes, les travaux & les applications de tant de perſonnes d'un merite diſtingué, & d'une

vertu à l'épreuve de tout, n'eurent aucun effet pour la conversion des Barbares, sinon d'un petit nombre de batisés, sur lequel on ne pouvoit faire aucun fond; Dieu ne laissant pas de tenir un conte fidel à ces Messieurs, de leur bonne volonté, & du merite de leur service; mais enfin persuadé de l'inutilité de leurs efforts, & de leurs grandes dépenses; ils résolurent de disposer Messieurs de saint Sulpice, à prendre eux seuls la Seigneurie, la proprieté, & la conduite de l'Isle de Mont-Royal pour le temporel & pour le Spirituel: Quoique la resolution en fut prise en l'année 1657. toutefois elle ne s'executera dans les formes qu'en 1663.

Jusques-là, Messieurs de saint Sulpice, y avoient fourni des ouvriers Evangeliques, mais ce

n'eſtoit que par maniere de Miſſion paſſagere, & non pas de Seminaire fixe, & d'établiſſement arreſté.

Nous avons dit dans la premiere Epoque, comme le Pere Joſeph le Caron Recolet de Paris, a eſté le veritable Apôtre du païs, ſur lequel avoit roulé la conduite ſpirituelle de la Miſſion depuis l'année 1615. juſqu'à 1629. & comme il eſtoit mort dans les deſirs & les empreſſemens d'une ſainte ardeur, pour y retourner: cet homme Apoſtolique avoit allumé, le feu du meſme zele dans ſa famille; Monſieur Soüart ſon neveu, fils de Madame ſa ſœur ayant quitté la Cour, & les eſperances d'une fortune avantageuſe, qui eſtoit déſja fort avancée, s'eſtoit donné à l'Egliſe, & attaché particulierement au

Seminaire de ſaint Sulpice, dans le deſſein de travailler efficacement à la conqueſte des ames: cette meſme charité luy inſpiroit particulierement le deſir de ſuivre les traces de ſon oncle, & d'aller reprendre ſon ouvrage en Canada, pour la converſion des Nations Sauvages: la Providence accomplit ſes deſirs la preſente année, on luy donna pour aſſocié Monſieur l'Abbé de Quelus, Monſieur d'Alignier & Monſieur Daiet, tous quatre du Seminaire de ſaint Sulpice, qui s'embarquerent à Nantes le 17. May 1657. Les grands avantages de cette Miſſion ſeront mis au jour dans la ſuite.

L'on avoit bien fait le projet d'eſtablir un Hôpital dans l'Iſle, mais il n'avoit encore pris aucune forme: Les perſonnes de-

votes y ſuppléoient par charité, eſtant aidées des ſecours qu'on recevoit de France : l'on en doit à ces Meſſieurs l'établiſſement regulier, qui commença l'année ſuſdite.

Madame de Bullion donna 20000. écus pour la Fondation des lits des pauvres, & 20000. livres pour l'entretien des Religieuſes : Les Hoſpitalieres d'Anjou furent deſtinez pour en jetter les fondemens ; Ce n'eſtoit alors que des filles Seculieres qui faiſoient des vœux ſimples : Leur Congregation qui a eſté depuis eſtabliẽ en ordre regulier, n'ayant pas encore receu la Confirmation de Rome ; Elles paſſerent donc en 57. en meſme temps, que les Miſſionnaires de ſaint Sulpice. Les commencemens en furent heureux : Elles reçeurent meſ-

mes de nouveaux ſujets de France les années ſuivantes & durant la vie de Madame de Bullion, elles ont ſoutenu ſes deſſeins avec beaucoup de ſuccês pour le ſoulagement des François & des Sauvages: L'on péut dire meſme, que quoi que par la ſuite elles ayent perdu plus de trois quarts de leur fondation, & de celle de l'Hôpital, Dieu y a ſuppleé par une multiplication ſecrette de ſa Providence, & l'on remarque encore aujourd'huy, que n'ayant quaſi plus aucun fond, la dépenſe des malades ne laiſſe pas de monter tous les ans à huit ou dix milles livres.

Comme il eſtoit encore à ſouhaitter qu'il y euſt une maiſon eſtablie au Mont Royal pour l'éducation & l'inſtruction des Filles Françoiſes & Sauva-

ges, Dieu inſpira une ſainte fillede paſſer de France en Canada, pour en jetter les fondemens : Ce fut lanommée Sœur Bourgeois, que nous avons connuë pleine de l'eſprit de Dieu, de ſageſſe & d'experience, d'une conſtance invincible à tous les obſtacles qu'elle a trouvez à ſon deſſein ; cette fille s'eſtant aſſociée en France à deux autres, qui conſpiroient au meſme deſſein, ſous la direction de Meſſieurs de ſaint Sulpice, arriva en Canada en 1659. où elle a donné le commencement de l'établiſſement des Filles de la Congregation, qui y ſervent encore aujourd'huy à Mont-Royal, & qui y produiſent de grands fruits, tiennent les Ecoles pour les Françoiſes externes, entretiennent des Penſionnaires que l'on y éleve, non ſeule-

ment à la pieté, mais encore aux petites Manufactures de leur sexe, l'on y forme des Maîtresses d'Ecoles pour les Villages du Canada, & d'autres qui sont employées aux Villages des Sauvages pour l'instruction de leurs Filles; Cette maison qui a dêsja brûlé deux fois ne laisse pas de se soûtenir, quoi quelle n'ait d'autres fondations qu'une benediction continuelle de la Providence, la grande foy, & la vertu de ces bonnes filles.

Quoi que l'Eglise de Canada fut encore tres mediocre en nombre de sujets en 1657 Cependant, comme il y avoit lieu d'esperer qu'elle augmenteroit avec le temps; il estoit necessaire d'y pourvoir d'un chef sur les lieux, d'un Pere commun & d'un Pasteur pour luy donner toute sa forme.

La Providence y destinoit Monsieur Pavillon de Montigny, issu de la noble & ancienne maison de Laval, lequel ayant renoncé à son droit d'aisnesse ; s'estoit donné à l'Eglise & attaché particulierement à celle d'Evreux, en qualité d'Archidiacre. Ce grand homme autant connu par la regularité de sa vie exemplaire, par la capacité & l'experience de son zele que par sa naissance illustre, fut consacré Evesque de Petrée, & nommé Vicaire Apostolique de Canada, où il passa l'année suivante : L'on ne peut assez loüer les applications de ses soins, la sollicitude Pastorale, la prudence & la sagesse avec laquelle ce digne Prelat, a travaillé à l'établissement de cette petite Eglise, dont il a esté depuis le premier Evesque Titulaire : il

commença d'abord à pourvoir aux Paroisses naissantes, & à distribuer dans les costes principales, des Ecclesiastiques devots & zelez; Mais comme tout le succez dependoit des Ministres, qui devoient travailler sous ses ordres; il établit un Seminaire à Quebec, qui n'eût d'abord que de petits commencemens, mais qui s'est depuis notablement augmenté en nombre de sujets, en science en doctrine, en ferveur, en vertu, en fonds & en édifice, par la liberalité du Roy, par les soins & les applications de Mondit Seigneur Evesque, qui en est le principal Fondateur.



CHAPITRE XVIII.

Le Roy réünit le pais à son domaine, les grands avantages que sa protection Royale, procure à l'Eglise, à la Colonie, & aux Nations Sauvages.

L'Eglise de la Nouvelle France, bien loin de faire des progrez, ne pouvoit pas long temps se soutenir, si une main plus puissante que celle de Messieurs de la Compagnie, n'estoit venuë au secours dans l'extremité, où le Canada se trouvoit reduit en 1663.

Les Iroquois aprés avoir défait & presque entierement détruit nos alliez, desoloient nos

habitations; l'on n'estoit pas même en seureté à Quebec, n'étant pas possible de resister à l'ennemi, qui nous menaçoit d'une ruine entiere, Le chemin estoit fermé aux Missionnaires, pour aller prescher l'Evangile; les Barbares en ayant déja fait perir un grand nombre, durant cette guerre & la precedente: La Colonie bien loin d'augmenter, commençoit à diminuer; Les uns revenoient en France, d'autres estoient pris, & tuez par les Sauvages; plusieurs mouroient de misere; l'on avançoit peu le défrichement & la culture des terres, & il falloit tout attendre de la France: l'ordre de la Police & de la justice si necessaire pour l'établissement de l'Eglise, n'avoit quasi pris aucune forme: il falloit de plus puissans secours

aux Miniſtres de l'Evangile, pour n'eſtre pas obligez, à ſe ſoûtenir par des voyes contraires à leur Inſtitut. Quoique la Colonie fuſt ſi peu nombreuſe, la diviſion regnoit toûjours de plus en plus parmi les habitans; le commerce (unique reſource du païs) y étoit entierement ruiné.

Juſques là, le Roy ne s'eſtoit reſervé que l'authorité ſouveraine ayant cedé le domaine & la proprieté, Seigneurie & commerce de la Nouvelle France, à Meſſieurs de la Compagnie, à condition d'en acquiter toutes les charges à leur frais: L'on ne doute pas, que ces Meſſieurs n'euſſent de bonnes intentions; l'on ſçait même que la plûpart ne s'y eſtoient engagez que par un zele de Religion, ils avoient fait de grands efforts dans les premieres années, mais enfin

fatiguez de tant de dépenses inutiles & sans retour, ils avoient abandonné depuis 20. ans, le commerce aux habitans du païs sous certaines conditions ; ceux-cy s'y estoient ruinez par plusieurs raisons, qui ne sont pas de mon sujet : estant engagé par ses grands emprunts, de plus de deux cens mille livres, & quoi que l'on eust établi à cet effet le dix pour cent, sur toutes les Marchandises : ils s'abîmoient tous les jours de plus en plus, bien loin d'estre en estat de soutenir & de s'avancer.

Digne objet de la pieté du Roy, lequel aprés avoir donné la paix à l'Europe par le traité des Pirenées : rétabli l'ordre, & la felicité dans le Royaume; commencé à détruire l'Heresie qui est aujourd'huy entierement

aneantie, obtenu de Dieu un ſucceſſeur à ſa Couronne, dans la perſonne de Monſeigneur le Dauphin, voulut tourner les applications de ſon zele du coſté de la Nouvelle France, que ſa Majeſté réünit à ſon domaine, ſe chargea des debtes du païs, de pourvoir à tous les frais de l'Egliſe, de la Juſtice & de la guerre, établit une Compagnie pour la ſeule direction du commerce ſous une méme main, qui a eſté depuis ſi avantageuſe aux Habitans: veritable pere & ſauveur du Canada. Ce grand Prince s'en reſerva tous les ſoins & à ſon Conſeil par principe de Religion, bien plus dans la vûë d'en faire un empire Chrétien, que d'étendre les bornes d'un Royaume temporel.

Entre tous les effets de pro-

tection que ſa bonté fit reſſentir durant la preſente Epoque: Le plus avantageux fut le puiſſant ſecours qu'il y envoya de Miniſtres éclairez & intelligens, & d'Officiers capables de donner la forme à ce païs naiſſant, des ſommes conſiderables tirées de ſes Finances, n'épargnant rien pour l'établiſſement de cette Colonie, des troupes bien aguerries, afin de repouſſer les ennemis, & ſoutenir les Habitans.

Monſieur le Marquis de Tracy, aprés avoir rétably les affaires à Cayenne, & dans les Iſles de l'Amerique de la domination du Roy, eut ordre de paſſer en Canada, pour y rendre les mêmes ſervices en qualité de Gouverneur General de l'Amerique Septentrionale & Meridionale, il y paſſa en 65. & arriva à Quebec, les derniers

nier jour de Juin.

Environ le même temps, une Flote de 7. Vaiſſeaux que le Roy avoit fait équiper à la Rochelle, parut à la rade debarqua Monſieur de Courcelles qui venoit Lieutenant General pour le Roy en la Nouvelle France, & Monſieur Talon Secretaire du Cabinet, reveſtu du caractere & des pouvoirs de premier Intendant de Juſtice, Police & Finances; Monſieur de Salieres Colonel du Regiment de Carignan, avec 20. Compagnies complettes du même Regiment, qui avoient ſervi contre les Turcs en Hongrie; outre plus deux Vaiſſeaux de charge, qui apportoient avec nombre d'habitans, des chevaux, autres beſtiaux, & toutes les choſes neceſſaires pour établir un païs nouveau.

Il y avoit 50. ans que le Canada soûpiroit aprés un pareil secours, Messieurs de Tracy, & de Courcelles, & Monsieur l'Intendant avec les troupes, se mirent en même temps en campagne peu de jours aprés le débarquement.

Jusque là les habitans avoient crû beaucoup faire de se tenir sur la deffensive, mais avec un renfort si puissant, on fût en état d'attaquer les ennemis; trois Forts furent bâtis avant les neiges. à quarante, cinquante & soixante lieuës de Quebec, le premier à l'entrée de la riviere des Iroquois fût le Lac de Chambly, du nom de celuy qui en eût le Commandement: le second dix-sept lieuës plus haut au pied d'un Sault, qu'on nomma de saint Loüis sous le commandement de Monsieur

de Sorel : le troisiéme, où Monsieur de Salieres fut posté à trois lieuës plus haut, nommé le Fort de sainte Anne d'où l'on peut aller sans rapide au Lac de Champlain qui a 60. lieuës de longueur, & lequel aboutit au païs des Agniers, premiere Nation des Iroquois.

Des entreprises si hardies commencerent à jetter la frayeur dans les terres des ennemis mais beaucoup plus les marches, que l'on fit durant l'Hiver jusque dans leur païs, au travers des neiges, des glaces & des Lacs, où ils furent batus, leurs cabanes détruites, & leurs provisions enlevées par nos Troupes, en sorte que ces Barbares ayant reçeu depuis en d'autres rencontres differens échets ils furent contraints de demander la paix qu'on voulut bien leur ac-

corder, ils la donnerent eux-mêmes aux Nations qui nous étoient alliez; *Toto novo orbe, in pace composito.*

Pendant que Dieu donnoit ces benedictions aux armes du Roy, Monsieur l'Intendant donnoit ses applications à l'établissement & au bien universel du païs, qui changea bientost de face par la sagesse d'un Ministre aussi penetrant, aussi experimenté, autant zelé pour le service de Dieu & du Roy, que Monsieur Talon l'a toûjours esté, aussi bien que Messieurs ses freres dans les Intendances, & autres emplois de distinction.

La Colonie, qui n'estoit encore qu'une poignée d'habitans épars çà & là en differens cantons, fut notablement accruë par le nombre d'officiers &

de ſoldats, qui voulurent bien y prendre parti aprês que les troupes eurent eſté congediées, & qui formerent plus de trois cens familles nouvelles; Le Roy accordant cinquante livres à chaque Soldat, avec les vivres d'une année, cinquante écus aux Sergens, & aux Officiers à proportion; L'on partagea 60. lieuës de païs en remontant ſur le Fleuve, ſur les Lacs, rivieres, & dans la profondeur; Les terres furent érigées en Seigneuries en faveur des Capitaines & Officiers, chaque Seigneur accordant dans ſon diſtrict, les habitations aux Soldats, & à d'autres particuliers, qui paſſoient de France, en ſorte qu'en peu d'années le défrichement & la culture des terres, s'étant avancée notablement, l'on fut en

état de fournir à la ſubſiſtance des habitans ; le grand nombre de filles que le Roy envoya les années ſuivantes, trouverent des établiſſemens formez, & furent avantageuſement pourveuës ſelon leur condition.

L'on a vû que la Juſtice n'avoit rien encore de fixe & de reglé: le Roy fit établir par tout les juſtices ſubalternes royales ſeigneuriales, & un Conſeil ſuperieur & ſouverain erigé par lettres Patentes à Quebec, composé de Preſident Doyen, & Conſeillers jugeant en dernier reſſort de toutes les cauſes par appel, ſelon les loix du Royaume.

Monſieur l'intendant s'appliqua à donner par tout quelque forme de Police à la maniere de France, l'etabliſſement des manufactures de toile, de

cuirs, de ſouliers, de chapeaux, de dentelles, & autres. Ceux de la potaſſe & de la braſſerie, les édifices publics en pluſieurs endroits du païs, furent les effets de ſes ſoins, auſſi bien que la conſtruction des Navires & des barques, le rétabliſſement des Traitez avec les Nations Sauvages, la liberté du commerce pour les habitans, les reglemens, & le bel ordre de la Ferme du Roy, attiroient les negocians de France.

Le nombre d'ouvriers de tous métiers augmentoit inſenſiblement par le moyen de ceux que le Roy envoyoit chaque année au ſecours des habitans: le païs ſe peuploit de même de chevaux, & de beſtiaux domeſtiques de toutes ſortes.

La Colonie prenoit ainſi une face toute nouvelle par les fa-

veurs continuelles que le Roy y répandoit, & par les applications de Monsieur de Courcelles, & de Monsieur Talon: mais le principal avantage fût le rétablissement des Missions parmy les Nations Sauvages, & les nouveaux progrez de l'Eglise dans la Colonie qui font le sujet de mon Histoire.

Le Roy n'oubliant rien de ce qui dépendoit de sa pieté, pour contribuer à l'établissement du Royaume de Dieu dans le Canada; attacha de forts appointemens aux deux Seminaires, & à toutes les Communautez Religieuses de l'un & de l'autre sexe, outre la concession des meilleures terres & fonds du païs, pour leur donner moyen de s'acquiter de leurs fonctions, à l'édification spirituelle de la Colonie, &

des Nations Sauvages.

Le Seminaire de Quebec prenoit sa forme insensiblement, il fût augmenté d'Ecclesiastiques, & de Prestres, partie du païs, & partie venus de France, en sorte que la Colonie croissant à veuë, Monsieur l'Evêque de Petrée en eût assez pour distribuer aux principaux Villages du païs par maniere de Mission, les Curez fixez, n'estant pas encore établis, non plus que l'Evêché titulaire, quoique Monsieur de Petrée fût déja nommé & designé du Roy, premier Evêque de Quebec.

Le Seminaire de Messieurs de Saint Sulpice à Mont-Royal sous la conduite de Monsieur Soüart, estant posté à la teste du païs & des habitations, avoit le plus souffert durant les

années de guerre, & soûtenu avec beaucoup de courage les incursions frequentes des Iroquois sans se rebuter ; il se fortifioit même en nombre d'Ecclesiastiques qualifiez, pleins de capacité & de zele, qui contribuoient de leurs personnes & de leurs biens à l'accroissement de la gloire de Dieu. L'on trouve qu'en 1663, Messieurs de la Compagnie devote de Mont-Royal leurs associez voulant seconder le zele desdits sieurs du Seminaire, leur abandonnerent par contract de donation, pure, simple, & irrevocable, en datte du neuviéme de Mars, tout leur Domaine, Seigneuries, fonds, Metairies, terres, & autres droits sur l'Isle du Mont-Real, pour en joüir en proprieté dudit Seminaire, & à perpetuité.

Toute l'authorité ſpirituelle & temporelle de l'Iſle, ſe trouva réünie dans une Communauté, ces Meſſieurs s'en ſont ſervi utilement pour y avancer le bien d'une maniere parfaitement deſintereſſée : l'on auroit peine de croire, comme je l'ay ſçeu de perſonnes dignes de Foi, juſques à quelles ſommes ſe montent les fortes contributions du commun, & des particuliers du Seminaire pour ce bon œuvre; l'on doit à leurs ſoins les progrez de Ville-Marie, du Domaine de cinq Villages formez qui ſont dans l'Iſle, & de pluſieurs autres qui commencent à naiſtre, mais principalement du bel ordre de l'Egliſe, diſtribué en ſix Paroiſſes principales de François, que ces Meſſieurs deſervent a-

vec beaucoup d'édification, & de fruit.

Pouſſez du zele de la conver-ſion des Barbares, & voulant éprouver à leur tour, ſi l'on pouvoit y faire quelque pro-grés, ils entreprirent à la fa-veur de la paix en 1668, une Miſſion conſiderable chez les Nations Iroquoiſes qui habi-tent le Nord du Lac de Fron-tenac ; l'on peut dire qu'ils y ont prodiguez leurs perſonnes leurs travaux, & leurs biens ; mais connoiſſans par une expe-rience de douze années, qu'ils travailloient inutilemẽt (l'heu-re n'eſtant pas venuë) ils furent obligez d'abandonner ces Miſ-ſions, pour s'appliquer unique-ment à un nombre de familles Huronnes & Iroquoiſes que l'on attiroit peu à peu dans l'Iſle, & qui forment aujour-

d'huy un Village de Chres-tiens à un quart de lieuë de Vil-le Marie.

Les Missions des Iroquois qui avoient esté interrompuës du-rant tant d'années, à raison de la guerre, commencerent cette année & la precedente à se rétablir. Les Reverends Peres Jesuites se partageans aux cinq grandes Nations par autant de Missions fixes, pour y repren-dre leurs travaux Apostoliques; le Pere Pierron aux Agniers, le Pere Carhiel aux Oion-goüens, le Pere Garnier aux Onnontaguetz, le Pere Bruyas aux Onnejouts, le Pere Fre-min aux Sonnontrüans: il n'est pas facile des s'imaginer com-bien ces bons Peres furent tou-chez de ne plus trouver aucune marque de Christianisme par-my ces Nations barbares le

peu de Chreſtiens formez Iroquois & Hurons, s'eſtant refugiez dans le païs François prés de Quebec & de Mont-Royal.

Les Miſſions des Outaoüacs eſtoient continuellement traverſées durant le temps de la guerre ; mais le chemin libre y fût ouvert à la faveur de la paix, particulierement aprés que Monſieur Talon depuis ſon retour de France, députa au nom du Roy des Ambaſſades celebres auprés de cinquante Nations Sauvages, déja connuës & frequentées, auſquelles on fit de grands preſens, pour y faciliter l'entrée des Miſſionnaires, & favoriſer les effets de leur zele dans les travaux Apoſtoliques.

Comme les Traites de Tadouſſac, & des terres du Nord

au bas du Fleuve eſtoient parti-
culierement attachez à la Fer-
me du Roy, ſous la direction
de la nouvelle Compagnie.
Meſſieurs les aſſociez ſecon-
doient parfaitement les bon-
nes intentions des Reverends
Peres Jeſuites dans tout leur
diſtrict, comprenant differen-
tes Nations Sauvages, & toû-
jours errantes dont il a eſté ſou-
vent parlé.

Si les fruits de ces Miſſions
répondoient alors à tout ceque
les relations nous en diſent; il y
eſt arrivé de grands change-
mens depuis : l'on n'en doit pas
moins eſtimer le merite des tra-
vaux infatigables des Miſſion-
naires qui ſuivoient hyver &
eſté les Sauvages juſqu'à la Mer
du Nord; enfin toutes les Miſ-
ſions autoient tout promis, ſi le
ſuccés & la converſion des Bar-

bares avoient dépendu du zele & des applications des Ministres de la parole de Dieu.

CHAPITRE XIX.

Les Recollets de Paris retournent en Canada par Ordre du Roy. Monsieur de Frontenac y est envoyé Gouverneur. Son arrivée & ses heureux commencemens.

IL y avoit prés de trente ans que l'on se plaignoit en Canada de la génne des consciences, à mesure que la Colonie augmentoit, les clameurs des habitans se multiplioient, & se faisoient entendre avec plus de force. Je veus croire que l'on n'y donnoit

donnoit pas d'occaſion, & que la grande exactitude des Miniſtres eſtoit utile & neceſſaire. Le François aime la liberté : il eſt ennemi de la contrainte juſques dans ſa Religion, en quelque endroit qu'il ſe rencontre : l'on a vû avec combien d'inſtance réïterée les Canadiens avoient demandé des Recollets depuis le rétabliſſement de la Colonie, plus on y mettoit d'obſtacles, plus on augmentoit leur ſoupçon & l'empreſſement qu'ils avoient de nous y revoir.

Meſſieurs de la Compagnie en avoient eſté bien inſtruits, comme il a eſté dit dans les Chapitres precedents ; mais depuis que Sa Majeſté eût réüni le païs à ſon Domaine, ce grand Prince à la connoiſſance du quel rien n'a jamais échappé, dont la penetration,

la ſageſſe, & la vigilance s'eſt toûjours appliquée juſques au moindre détail des diſpoſitions de ſon Royaume, pour le conduire par luy-même, bien informé par ſes Miniſtres du grand deſir de ſes ſujets de la Nouvelle France, pour le retour de nos Peres de Paris dans leur ancienne Miſſion, & qu'il eſtoit expedient pour la gloire de Dieu, pour le bien de la Colonie, & pour ſon ſervice ordonna au Reverend Pere Germain Allart, alors Provincial des Recollets de la Province de Saint Denis, en 1669, d'y faire paſſer quatre Religieux la même année, pour reprendre poſſeſſion de leurs premiers établiſſemens.

Monſieur Talon Intendant de Canada eſtoit alors venu en

France pour rendre compte de l'état des affaires du païs, & recevoir de nouveaux ordres, & de nouveaux ſecours, pour continuer & affermir ce qu'il avoit ſi heureuſement commencé, il ſe chargea des ſoins de l'embarquement. Le Reverend Pere Ceſaré Herveau, Definiteur actuel de la Province, où il a eſté depuis Provincial, Religieux connu par ſa capacité, par ſa vertu, & par ſon experience fut nommé premier Superieur de la Miſſion, & s'embarqua à la Rochelle le 15. Juillet de la même année avec les Peres Romüald Papillion & Hilarion Guenin Preſtres, & Frere Coſme Graveran laic.

La navigation ne fut pas heureuſe. Le Pere Romüald mourut ſur la route. Le Vaiſſeau aprés avoir tenu la Mer trois

mois de temps, essuyé les orages & les tempestes, & souffert même la disette & le manquement de vivres, fut obligé de relacher à Lisbonne; d'où estant parti le 25. Decembre, le Navire fit naufrage & fût entierement brisé à trois lieuës de ladite Ville, nos Religieux obligez de revenir en Province.

Un succés si malheureux & si contraire aux bonnes intentions de nos Peres, ne fit qu'augmenter leur zele pour retourner en Canada en execution des Ordres du Roy que Sa Majesté reïtera à la Province, commandant même par lettre de cachet en datte du 4. Avril 1670, au Reverend Pere Germain Allart Provincial d'y passer en personne avec quatre Religieux: autres lettres de cachet furent expediées à Mon-

ſieur l'Evêque de Petrée, à Meſſieurs de Courcelles Gouverneur & Talon Intendant du païs pour la même fin.

Il eſt dit du Prophete Nehemias un des favoris d'Artaxerxes, que touché de la deſolation de Jeruſalem, & du temple du Seigneur dont il ne reſtoit plus que des triſtes maſures pour toute marque de ſon ancienne ſplendeur, Ce Prophete conjura le Roy d'authoriſer le zele qu'il avoit d'aller rétablir la Ville & le temple du Seigneur, il demanda, & obtint des lettres auprês des Gouverneurs & Lieutenans generaux, *trans Flumen*, au de-là du Fleuve; afin de faciliter l'execution de ſon entrepriſe; ce ſaint homme rempli de l'eſprit du Seigneur, prit congé du Roy, à condition de

retourner auprés de sa personne quand il auroit satisfait à l'ordre de Dieu : l'Ecriture remarque que Nehemias y réüssit parfaitement, & consomma ce grand ouvrage par le secours des Gouverneurs & des peuples qui le seconderent malgré les traverses de Sanabellat, lequel soûtenu des Samaritains, faisoit tous ses efforts par des intrigues secretes, pour empescher l'execution de ce pieux dessein.

Le Reverend Pere Germain Allart rempli de ce même zele du Prophete, pour reparer la maison du Seigneur qui avoit servi autrefois de premier Convent, de premiere Eglise, & de premier Seminaire dans ce nouveau monde; muni des lettres de faveurs du Roy & des Ministres qui commandoient

ſous ſes ordres dans le païs, *trans flumen* aprés avoir pris congé de Sa Majeſté, partit pour la Rochelle, où les Peres Gabriel de la Ribourde, Simple Landon, Hilarion Gueſnin, & les Freres Luc le François Diacre, & Anſelme Bardou Laic, s'étoient rendus : La Flote eſtant preſte à faire voile, leva l'Anchre à la fin de May 1690. en compagnie de Monſieur Talon Intendant, & aprés une navigation aſſez longue, & aſſez perilleuſe de trois mois, arriva enfin à Quebec, où nos Peres furent receus par Monſieur de Petrée, Monſieur de Courcelles Gouverneur, les Reverends Peres Jeſuites, & le grand concours des habitans avec toutes les marques de joye, que l'on pouvoit attendre d'un païs, où nos Peres eſtoient deſirez avec

empreſſement depuis tant d'années.

On laiſſe à penſer avec quel ſentiment de douleur & de zele, cet autre Nehemias conſidera les triſtes ruines de nôtre ancienne maiſon de Noſtre-Dame des Anges: il ſe trouvoit encore dans le païs, quantité de perſonnes & d'habitans du temps de nos anciens Religieux, dont il apprit avec une conſolation ſenſible, une partie des travaux Apoſtoliques que ces premiers Apoſtres avoient ſoûtenus dans le païs, on le conduiſit dans les endroits, où ils avoient ſignalé leur zele, dont on trouvoit encore les veſtiges; On luy marqua tout le terrain qu'ils occupoient autrefois: il fut du temps à deliberer, mais enfin il reſolut de baſtir ſur les ruines de noſtre ancienne maiſon,

ſon, à une demie lieuë de la Vil-
le, ſecondé des charitables ſe-
cours de Meſſieurs le Gouver-
neur, & Intendant, l'on eût à
moins de ſix ſemaines, élevé
un batiment de bois, qui ſervit
de Chapelle & de Maiſon;
Monſieur l'Eveſque de Petrée,
nous fit l'honneur d'y celebrer
la premiere Meſſe le jour de Nô-
tre Pere Seraphique S. Fran-
çois, quatriême d'Octobre: La
Croix fut plantée au concours
de tout ce qu'il y avoit de plus
conſiderable à Quebec, avec les
ceremonies ordinaires, au bruit
du Canon & de la mouſquete-
rie, rien n'ayant manqué pour
rendre cette action des plus ſo-
lemnelles.

Cependant le temps avançoit
de l'embarquement par lequel
le Reverend Pere Provincial
avoit ordre de revenir en Fran-

ce, il nomma le Pere Gabriel de la Reibourde pour son Commissaire, & premier Superieur de la Mission. Monsieur de Courcelles Gouverneur voulut bien agréer les Lettres de premier Sindic Apostolique de nostre Convent, & Monsieur l'Intendant toûjours également zelé pour nos Peres, se fit un point de Religion & d'honneur, de ménager les liberalitez du Roy, & les aumônes de France, pour l'entretien des Religieux, & la construction d'une Eglise, & d'une maison reguliere.

Les materiaux disposez durant l'Hyver pour le bâtiment de l'Eglise; La premiere pierre fut posée le 22. Juin 1671. avec les ceremonies ordinaires par Monsieur Talon: Nos Religieux cependant celebroient les divins mysteres dans la pe-

tite Chapelle de charpente que l'on avoit bâtie à noſtre arrivée.

Trois mois aprês la Miſſion reçeut un puiſſant renfort par l'arrivée de quatre de nos Peres & d'un Frere-laic. Le Pere Superieur fortifié de ce ſecours, étendit les effets de ſon zele en quantité d'endroits du païs habité pour le ſecours ſpirituel de la Colonie, il prit luy-même pour diſtric cinq villages du voiſinage de Quebec, l'on commença le rétabliſſement du Tiers-Ordre de ſaint François. Pour l'édification de l'un & de l'autre ſexe, qui produira dans la ſuite beaucoup de ſujets pleins de vertu & de pieté.

Frere Luc le François, aſſez connu de toute la France pour un des plus habiles Peintres de ſon temps, & qui n'a jamais

consacré son pinceau qu'à des Ouvrages de pieté, dont la vûë inspire l'esprit de devotion: ce bon Religieux travailla durant 15. mois à plusieurs ouvrages, qu'il y a laissés comme autant de marques de son zele: le Tableau du grand Autel de nôtre Eglise & celuy de la Chapelle: Il enrichit l'Eglise de la Paroisse d'un grand Tableau de la sainte Famille, celle des RR. PP Jesuites, d'un Tableau de l'Assomption de la sainte Vierge, & acheva celuy du maistre Autel, qui represente l'Adoration des Roys: Les Eglises de l'Ange Gardien, du Chasteau-Richer à la coste de Baupré, celle de la sainte famille dans l'Isle d'Orleans & l'Hôpital de Quebec ont esté pareillement gratifiez de ses Ouvrages.

Le Pere Commissaire se

voyant assez d'ouvriers pleins de zele & de bonne volonté pour travailler à la conversion des Sauvages, auroit bien souhaitté de reprendre une partie des Missions, que nos anciens Peres avoient autrefois occupées; mais comme quelques unes estoient dignement remplies par d'autres Missionnaires, & ne voulant pas aller sur leurs brisées, il fit de frequentes instances pour obtenir du moins permission, d'envoyer de ses Religieux à celles que l'on avoit abandonnées: mais comme toutes ces instances furent inutiles, & que l'on ne pût rien obtenir, il falut se contenter de sa bonne volonté, & retarder les effets de son zele à un autre temps. Plusieurs de nos Peres, sur tout les Peres Simple Landon, Exuper d'Ethune, & Leo-

nard ne laisseront pas d'étudier les Langues Sauvages, & s'y avancer mesme pour estre en estat d'y servir, car l'on ne se déclaroit pas encore si ouvertement & l'on se contentoit de nous insinuer, que les Recolets n'estoient en Canada que pour vivre en solitude, chanter au Chœur, faire Oraison, & mener la vie Reguliere avec esprit, qu'il y avoit assez d'autres ouvriers pour cultiver la vigne du Seigneur, & remplir les ministeres à l'égard des peuples.

Le Roy ayant bien voulu en 1672. rappeller auprés de sa personne Monsieur de Courcelles & Monsieur Talon, qui avoient demandé de concert leur retour en France, Monsieur le Comte de Frontenac fut destiné pour remplir leur place,

& rêunir dans sa personne l'authorité & les pouvoirs de l'un & de l'autre. Comme le Canada ne pourra jamais assez reconnoistre les obligations singulieres dont il est redevable aux applications & aux soins de ces Messieurs; on les auroit beaucoup plus regreté, si cette perte n'avoit esté heureusement reparée par la personne d'un Seigneur, de la naissance, du merite, de la valeur, de l'équité & du zele de Monsieur le Comte de Frontenac.

Dieu permit pour éprouver sa constance, qu'un vaisseau de la Flote chargé de ses équipages, ameublemens & provisions fut pris à la hauteur de l'Isle Dieu par les Hollandois, avec qui nous estions en guerre : celuy qu'il montoit, arriva heureusement à Quebec, où il

fut reçeu avec des marques extraordinaires de joye, comme un pressentiment des avantages, que le païs devoit retirer de sa conduite.

Il ne fut pas long-temps sans en donner des preuves, & sans faire voir qu'il sçavoit parfaitement accorder le Seigneur & le Ministre d'un grand Roy, avec la pieté d'un Gouverneur Chrestien, plein de zele pour l'Eglise & pour la Religion ; il fut le premier qui parut en Canada, soutenir sa dignité par une Compagnie de Gardes, & tous les Officiers grands & petits qui composent la maison des Gouverneurs de Province avec un si bel ordre, que la sienne pouvoit passer pour une Academie reglée, & un Seminaire de vertu.

Il députa dés l'Automne aux

Nations Iroquoiſes, qui commençoient à remuer depuis prés d'un an & menaçoient d'une rupture: Il en fit de même aux autres nations, leur envoyant des preſens pour les attirer en traite l'Eſté ſuivant, & conferer avec les chefs ſur les moyens d'avancer la Religion : il eut l'adreſſe d'en engager pluſieurs à luy confier leurs enfans de l'un & de l'autre ſexe, mettant les filles à ſes frais en penſion aux Urſulines, & faiſant élever les garçons chez luy, ou chez des Habitans devots.

L'eſprit de procedure commençoit à s'introduire dans le Canada ; Ce Gouverneur plein de charité, ſe mit en poſſeſſion d'accommoder tous les differends par luy-même à l'amiable, ce qu'il a toûjours continué, en

ſorte que les Officiers de Juſtice ſe voyant ſans occupation, en porterent leurs plaintes à la Cour dês l'année ſuivante: il n'y eût point de pauvre famille qui ne reſſentit les premiers effets de ſa liberalité juſqu'à la profuſion: Veritable pere des pauvres, ayant meſme engagé ſon Confeſſeur de luy donner avis de tous les neceſſiteux, qui viendroient à ſa connoiſſance.

Il convoqua à Quebec un eſpece d'eſtat & d'aſſemblée des notables du païs, pour leur declarer les intentions du Roy, concerter les moyens d'avancer l'établiſſement de la Colonie, donner ſa forme à tous les Officiers de guerre & de juſtice: Protecteur inviolable de l'Egliſe & des Miſſions: il n'a pas tenu à luy, que l'on n'ait éleve les Sau-

vages à la Françoiſe, pour les diſpoſer à la Religion, car il déclara ſouvent les intentions du Roy ſur ce chapitre, & tâcha juſqu'à la fin d'en procurer l'execution.

Pendant que Monſieur le Gouverneur faiſoit ainſi le plan de cette grande conduite, dont il donna enſuite tant de preuves pour le bien du païs; Meſſieurs Denis & Bazire, Seigneurs proprietaires de l'Iſle Percée dans le Golphe de ſaint Laurent, demanderent un Recolet pour y établir une Miſſion; c'eſt un endroit où durant l'Eſté, il s'aſſemble quatre ou cinq cens peſcheurs, & pluſieurs Sauvages : Monſieur l'Evêque de Petrée étoit alors en France: Monſieur de Bernieres, ſon grand Vicaire ſur les lieux, aprés pluſieurs diſ-

ficultez, fut enfin obligé de se rendre à l'authorité de Monsieur le Gouverneur qui l'ordonnoit pour le service du Roy; Le Pere Exuper Dethunes fut choisi & agreé; il partit avec la famille de Monsieur Denys au mois de May 1673. ce bon Pere qui a servi durant 16. ans en Canada, où il a consommé ses forces & sa santé avec toute l'édification possible, donna commencement à cet établissement dans lequel il a servi jusqu'à 83. qu'il revint Superieur à Quebec, successeur du Pere Valentin le Roux.

Nos anciens Peres avoient occupé durant dix années, la Mission des Trois-rivieres; Dieu voulut au moins nous donner la consolation depuis nôtre retour en Canada, de reprendre cette Mission, qui n'é-

toit alors remplie de personne: Le Pere Hilarion Guesnin y avoit fait quelque sejour. Le Pere Claude Moreau luy succeda: Ce bon Religieux qui travaille encore en Canada depuis 20. ans avec beaucoup de zele & d'exemple jetta les fondemens de cette Mission, & d'un établissement formé, que nous y avons eû peu d'années aprês par la pieté de Messieurs Crevier & Pepin.



CHAPITRE XX.

On commence les nouvelles decouvertes par l'établiſſement du Fort Frontenac. Erection titulaire de l'Eveſché de Quebec. Plan des Miſſions des Recollets dans la Nouvelle France.

NOus commencerons ce Chapitre par l'établiſſement que l'on fit d'une Colonie dans le Lac Ontario, entrepriſe tout enſemble la plus hardie, la plus combatuë, & la plus utile au païs, pour maintenir la paix, en tenant les Iroquois en regle pour ouvrir le chemin aux Miſſionnaires dans les vaſtes regions de l'Amerique, pour aſ-

ſurer la Colonie contre les inſultes des infideles, & enfin, pour donner commencement à la plus belle & fameuſe découverte, qui ſe ſoit faite de nôtre ſiecle dans le nouveau monde.

Il faut ſçavoir qu'au deſſus du Mont-Royal, & au Lac de ſaint Loüis, le Fleuve de ſaint Laurent ſe partage comme en deux branches, dont l'une conduit à l'ancien païs des Hurons, aux Ontaouacs, & autres Nations ſituées au Nord; La ſeconde branche, qui eſt au Sud, conduit au païs des Iroquois, en remontant ſoixante lieuës de rapides de Saults, & le reſte de la continuation du Fleuve, juſqu'au Lac Ontario, qui peut avoir au moins 80. lieuës de longueur, & quarante de largeur; dont l'entrée où eſt le Fort eſt par les 44. degrez, &

quelques minutes de latitude Septentrionale. Ce Lac formé par le Fleuve est assez profond pour de grands Navires, ne se trouvant pas de fond à soixante dix brasses: les ondes agitées par les vents qui y sont frequents, s'élevent aussi haut, que celles de la Mer, & sont plus perilleuses parce qu'elles sont plus courtes,& se précipitent davantage ; en sorte que le Navire obeït moins à la lame,il y a aussi quelque apparence de flux & de reflux perceptible, car l'on y remarque que les eaux montent & descendent regulierement en petites marées, & même contre le vent, & durant le même vent.

La pesche y est abondante, en toute sorte de poisson, sur tout des Truites saumonées, beaucoup plus grosses que nos plus

plus gros Saumons: les terres d'alentour extraordinairement fertiles, comme on l'a connu en differens endroits par experience: les chasses y presentent tout ce que l'on peut souhaiter de bestes fauves & de gibier: les forests peuplées des plus beaux arbres, que l'on trouve en Europe, & outre cela des Pins, des Cedres rouges, & des Epinettes: l'on y rencontre des mines de fer, peut estre qu'on en découvrira d'un autre métail avec le temps: autour de ce Lac, dans les terres, sont au Sud les cinq grandes Nations des Iroquois, & au Nord plusieurs peuplades de la même nation: Les Villages sont presque rangez comme ceux de France, les cabanes disposées par ruës, les unes proche des autres, l'on peut voir par la carte

que ce Lac conduit par ceux de Conty, d'Orleans & Dauphin, qui communiquent par leurs rivieres à une infinité de peuples differens, l'on y aborde par un canal du Fleuve de 25. lieuës sans rapide.

Le Printemps venu, Monsieur le Gouverneur ayant bien consideré les avantages de ce poste, resolut d'y monter en personne, pour y bâtir un Fort, & y établir une Colonie ; l'entreprise étoit hardie; certaines personnes avoient interest de la traverser, sous pretexte que ce poste éclairoit de trop prés le païs d'enhaut, au Sud & au Nord: l'on faisoit courir le bruit, tantost que les Iroquois occupoient les avenuës depuis Ontario jusqu'au Mont-Royal avec une puissante armée: tantost que les Hollandois, étoient à

l'entrée du Golphe avec une Flote nombreuſe, à deſſein de s'emparer du païs : des gens apoſtez venoient tous les jours donner nouvelles allarmes : Monſieur de Frontenac, qui n'a jamais manqué de diſcernement, & de reſolution, fut le ſeul de ſon avis, auquel il falut obeïr. Le rendez-vous étoit au Mont-Royal, d'où aprés y avoir reçeu les Ambaſſades des principales Nations Sauvages, qu'il y avoit appellées il monta à la teſte de 400. hommes, à travers les Saults, & les païs deſerts juſqu'au Lac, qui a eſté depuis honoré de ſon nom ſous lequel nous en parlerons dans la ſuite.

Bien loin que cette marche causât du remuëment de la part des Iroquois ; tout au contraire ces Barbares envoyerent des de-

putez aſſurer Monſieur de Frontenac de leur ſoumiſſion : on travailla inceſſamment à ſe mettre en eſtat de deffenſe, & à moins de ſix ſemaines, cette fortereſſe ſe trouva fort avancée ; elle n'eſtoit d'abord que de bois & de gazons; on y laiſſa un Commandant, & une garniſon ſuffiſante, qui acheva de mettre les travaux en eſtat.

Cependant, comme le Reverend Pere Euſtache Maupaſſant eſtoit arrivé de France en qualité de Superieur de la Miſſion ; Le Reverend Pere Gabriel de la Riebourde fut deſtiné pour premier Miſſionnaire du Fort de Frontenac ; il eut la conſolation avant ſon départ d'aſſiſter à la benediction de noſtre Egliſe qui ſe trouvoit achevée: le Reverend Pere Da-

blon Superieur des Jesuites honora cette ceremonie d'un tres-beau Sermon ; on fit en même temps la Dedicace de l'Eglise des Reverends Peres Jesuites, & la solemnité de la canonization de Saint François de Borgia, à laquelle le Reverend Pere Eustache Superieur des Recollets eût l'honneur de prêcher avec applaudissement.

L'on connut bien tost la grande utilité du Fort de Frontenac pour l'établissement & la seureté de la paix avec les Nations Sauvages : l'alliance devenoit tous les jours plus étroite, & le commerce plus abondant : ces Barbares voulurent même donner de leurs enfans à Monsieur de Frontenac, comme une espece d'otage ; ce qu'il agrea pour favoriser leur con-

version : mais sur tout les Missionnaires exerçoient librement leurs fonctions chez les Barbares, & l'on remarque que par ce moyen plusieurs familles Iroquoises se détachoient insensiblement pour venir dans le païs habité assurer leur salut dans les Missions des environs de Mont-Royal & de Quebec: il s'assembloit aussi un Village d'Iroquois auprés du Fort, où les Peres Loüis Hennepin, & Luc Buisset furent destinés: le premier fit des voyages chez les Nations Iroquoises, en attira des familles au Fort, & s'estant perfectionné dans la connoissance de leur Langue & des moyens de les gagner à Dieu: il y a travaillé plusieurs années avec fruit : le Pere Luc Buisset Religieux d'un merite sin-

gulier, d'une érudition profonde, & d'une grande regularité de mœurs ſuivoit par tout les Sauvages, & hyverna même deux ans dans les bois avec eux, afin de les gagner à Jesus-Christ.

Noſtre Province de Saint Antoine de Pade qui eſt ſortie de celle de Saint Denis ſera éternellement redevable à cette charitable Mere d'une infinité de graces qu'elle en a receuës; mais particulierement de l'avoir aſſociée aux Miniſteres Apoſtoliques de la Nouvelle France; comme j'ay eu l'honneur d'eſtre le premier Novice, & le premier Profés de la Province, depuis ſon érection j'eus auſſi l'avantage d'eſtre le premier choiſi avec le Pere Zenobe, membré pour les Miſſions de

Canada : ce fût en l'année 1675, que l'obeïſſance me deſtina à celle de l'Iſle Percée qui fait partie des Miſſions differentes des Gaſpeſiens dont je ne repete rien icy, en ayant mis au jour une Relation.

L'on doit cette juſtice aux Religieux de noſtre Province, d'avoir tâché par les applications de leur zele, & de leurs travaux Apoſtoliques, de répondre de leur mieux à l'honneur qu'on leur avoit fait, & ſurmonté avec plaiſir les plus grands dangers au peril de leur vie en s'expoſant même aux effets de la perſecution, pour la conqueſte des ames dans cette barbarie.

Le Sieur Robert Cavelier de la Salle, natif de Roüen, d'une des plus honorables familles,

homme d'une grande étenduë d'eſprit, élevé aux belles Lettres, univerſellement capable & ſçavant, ſur tout dans les Mathematiques, naturellement entreprenant, ſage & reglé dans ſes mœurs eſtoit en Canada depuis quelques années, & avoit déja donné des marques de ſa grande capacité pour les découvertes, dés le temps de Meſſieurs de Courcelles & Talon. Monſieur de Frontenac jetta les yeux ſur ledit Sieur pour luy confier le commandement du Fort de Frontenac, où il fût prés d'un an; juſques à ce qu'enfin eſtant venu en France en 1675, il obtint de la Cour le gouvernement & la proprieté du Lac & de ſes dépendances, à condition d'y conſtruire un Fort regulier de pierre, de faire défricher les terres, d'y former des

Villages François & Sauvages, d'y entretenir à ſes frais & dépens une garniſon ſuffiſante, & des Miſſionnaires Recollets.

Monſieur de la Salle eſtant de retour en Canada, accomplit parfaitement ces conditions : le Fort fut bâti avec quatre baſtions à l'entrée du Lac au Nord & au fond d'un baſſin, dans lequel une grande flotte de gros vaiſſeaux pourroit tenir à l'abri des vents ce Fort enfermant celuy que Monſieur de Frontenac avoit fait conſttruire. Il nous donna auſſi un terrain de 15. arpens de front ſur 20. de profondeur : la donation acceptée par Monſieur de Frontenac Syndic de nos Miſſions.

L'on ne pourroit exprimer combien de contrarietez il eût à ſoûtenir par les incidents qu'on

luy faiſoit naiſtre tous les jours, dans l'execution de ſon ouvrage, trouvant moins d'obſtacle du côté des Nations barbares, leſquelles il ſçeut toûjours faire venir à ſes fins: Monſieur de Frontenac y montoit chaque année : on avoit ſoin d'y faire aſſembler les chefs, & les principaux des Nations Iroquoiſes, grandes & petites ; maintenant par ce moyen, l'alliance & le commerce avec eux, & les diſpoſant à embraſſer le Chriſtianiſme, qui eſtoit l'intention principale de ce nouvel établiſſement.

L'on joüiſſoit d'une douce paix dans toutes ces vaſtes regions, durant laquelle les Gentils hommes, les Officiers des troupes congediées & quantité d'autres perſonnes conſide-

rables vendirent tout le bien qu'ils avoient en France, pour s'arreſter tout-à-fait en Canada. La Colonie ſe multiplioit inſenſiblement, car par une benediction particuliere de Dieu, l'on voit quelquefois juſques à 15. 18. à 19. enfants d'un pere & d'une mere; ce que j'ay remarqué moy même. Le commerce s'établiſſoit auſſi beaucoup par le libre accés que l'on avoit chez les Nations à cinq ou ſix cens lieuës, à droite & à gauche : les Sauvages même venoient en flotte de deux cens Canots porter les pelleteries dans le païs habité : la culture des terres s'avançoit également les Villages ſe formoient comme en France, ſi bien que le païs croiſſant, l'on eſtoit en état d'y établir une Egliſe dans toutes les formes.

Sa Majesté avoit nommé Monsieur de Petrée Evesque titulaire de la Nouvelle France, lequel avoit obtenu ses Bulles pour l'érection de l'Evesché, que la pieté du Roy avoit doté aussi bien que le Chapitre : Monsieur l'Evesque revêtu de ce nouveau titre, arriva donc à Quebec au commencement de Septembre 1675. en Compagnie de Monsieur du Chesneau President des Tresoriers de la Generalité de Tours qui venoit Intendant du païs : le nouvel Evêque y fût receu avec toutes les ceremonies ordinaires qui estoient deûes à son caractere par les soins de Monsieur de Frontenac. Le Reverend Pere Potentien Ozon aujourd'huy Provincial de nostre Province, & alors Custode de celle de Paris, estoit du mê-

me voyage. Ce grand Religieux illustre dans nostre Ordre par sa doctrine, sa pieté, & par les premieres charges qu'il a remplies si dignement, passoit en Canada en qualité de Visiteur de la Mission.

Le Chapitre de la Cathedrale estant comme le Conseil de l'Evesque, l'érection du Chapitre de Canada estoit une dépendance necessaire de celuy de l'Evesché, aussi bien que l'établissement des Cures fixes. Le Chapitre de cette Eglise est composé d'un Doyen, d'un grand Chantre, d'un Archidiacre, d'un Theologal, d'un grand Penitencier, & de douze Chanoines.

Pour ce qui est des Cures fixes; le nombre en avoit esté indeterminé, mais il a esté reglé jusques à 36, capables d'entretenir un Pasteur avec le secours

des dixmes, qui ſont regulierement payées ; la liberalité du Roy fourniſſant le ſurplus : le droit de nommer à ces Cures eſt partagé ; le Superieur du Seminaire a droit de nommer à celle de Quebec, & à cinq ou ſix autres : le Superieur du Seminaire du Mont-Royal a le même droit pour la Cure de Ville-Marie, & cinq autres qui ſe trouvent dans l'Iſle : les Reverends Peres Jeſuites ſont auſſi Curez Primitifs de deux ou trois : le droit de nommer au reſte des Cures, auſſi bien qu'aux Canonicats de la Cathedrale, appartient à l'Eveſque : outre ces Cures dont nous venons de parler, il y a encore pluſieurs autres endroits habitez en forme de Village, qui n'eſtant pas ſuffiſants pour entretenir un Curé, ſont deſervis

par maniere de Missions, & fournissent à la nourriture du Missionnaire, estant joints deux ou trois ensemble qui payent regulierement les dixmes.

Comme il nous arrivoit insensiblement quantité de sujets de France pour observer la regulariè des Offices dans la maison de Nostre-Dame des Anges, & qu'il n'y avoit pas de logement regulier; M. le Comte de Frontenac avoit eu la bonté de faire à ses frais & dépens bâti un corps de logis de 60. pieds de long sur 21. de large, il nous donna le haut où l'on pratiqua un dortoir un Chœur & 9 cellules pour les Religieux, s'estoit reservé dans le bas des appartemens, où ce Seigneur venoit faire des retraites de dix & quinze jours, à chacune des cinq grandes Festes.

La maison par ce moyen se trouva en état de soûtenir un Noviciat : le Reverend Pere Potentien Ozon Superieur, donna l'habit le 9. May 1677. au fils ainé de Monsieur Denis qui fût nommé Joseph : le Pere Valentin le Roux qui arriva successeur du Reverend Pere Potentien Ozon, & Commissaire de la Mission au mois de Septembre suivant, fit faire Profession à ce Novice, & donna l'habit quelque temps aprés à deux autres, Charles Bazire, & Didace Pelletier qui servent encore avec édification dans le païs. Cependant le Pere Claude Moreau lequel aprés avoir administré la Mission des trois Rivieres, estoit allé en 75. reprendre les Missions que nos Peres de la Province d'Aquitaine avoient oc-

cupé dans l'Acadie, se trouva engagé de s'arrester particulierement à beau bassin avec Monsieur de la Valliere, Seigneur du lieu, d'où il faisoit des courses Apostoliques, en tous les endroits du païs, avec une singuliere édification des François, & des Sauvages : Monsieur de la Valliere voulut y fixer les Religieux de nostre Ordre par un établissement formé dans sa Seigneurie, où il nous donna un terrain de six arpents de front, par un contract accepté de Monsieur de Frontenac, Syndic Apostolique de nos Missions, en datte du 8. Septembre 1678.

Ce fût dans cette année que le Pere Xiste le Tac qui occupoit la Mission des trois Rivieres y fit aussi bâtir une maison sur nostre terrain par les petites

contributions, & les ſecours que le Reverend Pere Commiſſaire luy envoyoit de noſtre Convent de Noſtre-Dame des Anges.

Nos Reverends Peres ayant obtenu du Roy ſes Lettres Patentes pour nos établiſſemens de Quebec, de l'Iſle Percée, du Fort de Frontenac, elles furent enregiſtrées l'année precedente au Conſeil ſouverain de Quebec: Monſieur de la Salle fit bâtir à ſes dépens noſtre maiſon ſur le terrain qu'il nous avoit donné auprés du Fort dans laquelle on ménagea une Chapelle : l'on fit conſtruire auſſi un bâtiment à l'Iſle Percée aux frais de la Communauté de Quebec: l'on y a depuis ajoûté une Egliſe fort belle pour le lieu, ornée de Tableaux & de tous les Ornemens neceſſaires,

avec une maison reguliere accompagnée de tous les Offices, achevée par les soins du Pere Joseph Denis.

L'année susdite 1678, on ajoûta une tres-belle Chapelle en rond-point à nostre Eglise de Nostre-Dame des Anges, & l'année suivante une grande Sacristie par le bas, & un Chœur au dessus pour chanter l'Office Divin, un grand Dortoir de pierre qui fût achevé les années suivantes avec tous les Offices reguliers, & un grand Cloistre, en sorte que l'on peut dire que cette maison avec tous ses accompagnemens, est une des plus regulieres, des plus belles, & des plus commodes; la situation du lieu luy donnant d'ailleurs tous les agrémens que l'on peut souhaiter.

Messieurs du Mont-Royal

auſſi bien que les habitans, ayant temoigné inclination & empreſſement d'avoir dans l'Iſle un établiſſement de nos Peres, & Monſieur Tronçon Superieur General de Meſſieurs de ſaint Sulpice, ayant bien voulu y donner les mains, j'eus l'honneur d'en porter les lettres à Mont-Royal, & de les remettre à Monſieur Dollier Superieur du Seminaire, lequel nous accorda à cet effet, quatre arpens de terre à l'entrée de la Ville par un Contract de conceſſion.

Le Reverend Pere Germain Allart qui a eſté depuis honnoré de l'Eveſché de Vences, avoit obtenu du Roy la conceſſion d'un emplacement dans la haute-Ville de Quebec, pour y bâtir un hoſpice regulier à l'uſage de nos Peres, en datte

du 28, May 1681. les Lettres en furent enregistrées au Conseil souverain de Quebec, en Octobre de la méme année : Monsieur l'Evesque y fit planter la Croix solemnellement par Monsieur de Bernieres, son grand Vicaire, M. Soüart y assistant avec un grand concours de peuples : l'emplacement fut aussi-tost fermé regulierement, & l'année suivante le Pere Commissaire y fit bâtir une Chapelle pour le service du Public, & une petite maison qui a esté depuis augmentée d'un grand corps de logis, par les soins du Pere Seraphin Georgemé.

J'ay cru devoir donner ce petit Plan de nos établissemens pour la consolation & l'édification de mes freres, sans descendre en particulier dans le

détail des grands ſervices que nos Religieux ont rendu juſques à preſent à cette nouvelle Egliſe, n'eſtant pas l'ordinaire des Religieux de Saint François de tirer vanité de leurs travaux; je ne parle des noſtres dans ce petit Ouvrage, qu'autant qu'ils ſont neceſſairement attachez à l'Hiſtoire de l'établiſſement de la Foi. D'ailleurs comme ce détail m'engageroit à produire une infinité de traverſes & de perſecutions de toutes manieres qu'il a fallu y ſoûtenir; la charité m'oblige de couper court.

Poſtera vix credet, præſens mirabitur ætas.

CHAPITRE XXI.

Nouvelles découvertes au Nord, au Sud & à l'Oüest où les Missionnaires vont annoncer l'Evangile. L'on s'arreste particulierement à celle de l'Ouest sous la conduite du Sieur de la Salle.

MOn dessein estant de traiter de la publication de la Foy à cette prodigieuse quantité de Nations, qui sont comprises dans les terres de la domination du Roy, à mesure que Sa Majesté en a fait faire la découverte ; nous continuërons nostre sujet par celles qui ont esté faites durant le reste de

la presente Epoque, dans toutes les parties de la Nouvelle France.

Pendant que les Reverends Peres Jesuites du côté des Iroquois au Sud du haut du Fleuve, avoient l'honneur de porter l'Evangile chez les Nations voisines de ces peuples: la paix entre les deux Couronnes de France & d'Angleterre leur donnant par tout un libre accés sans estre traversée par les Anglois; ils annonçoient la Foi aux Etchemins, & aux autres Nations Sauvages qui venoient en traite à l'habitation de la Riviere du Loup, où estoit le sejour ordinaire de la Mission: nos Missions de la Riviere de Saint Jean, de beau Bassin de Mizamichis, Nipisiguit, Ristigouche, & de l'Isle Percée, se

soûtenoient de même, l'on continuoit de travailler à la conversion des Barbares des vastes contrées, comprises sous le nom de l'Acadie, Cap-Breton, & de la grande Baye.

Du temps de Messieurs de Courcelles, & Talon sur la fin de 1671, l'on fit dessein d'avancer les découvertes vers la Baye du Nord, dont on avoit quelque connoissance par deux ou trois pareilles tentatives qui avoient esté faites cy-devant. Le Sieur de saint Simon fût préposé à l'entreprise, & le Reverend Pere Albanes Jesuite: l'on peut aisement reconnoistre par les cartes du païs quelles difficultez il fallut surmonter, combien de peines, & de travaux ils furent obligez de soûtenir, combien il fallut franchir de Saults & de Rapides,

& par conſequent les portages qu'il fallut faire pour arriver par les terres de regions & de Nations inconnuës, juſques à la Baye ou détroit d'Hudſon. Monſieur de Frontenac eſtoit en Canada au retour de la troupe ſur la fin de mil ſix cent ſeptante deux : cette découverte donna dés lors entrée à pouſſer la Miſſion beaucoup plus avant du côté du Nord, & attirer quelques ſujets choiſis de ces Nations éloignées, pour recevoir les premieres inſtructions du Chriſtianiſme : juſques à ce qu'en 1686 les armes victorieuſes du Roy, ſous la conduite de M. de Troye, de Meſſieurs d'Hiberville, de ſainte Helaine, & de quantité de braves Canadiens par les Ordres de Monſieur le Marquis d'Enonville alors Gouverneur General

du païs firent la conqueſte de ces païs Septentrionaux où les François ſe ſoûtenant aujourd'huy avec beaucoup de gloire, le zele des Reverends Peres Jeſuites s'exerce à y publier l'Evangile.

La charité infatigable de ces illuſtres Miſſionnaires avance ſes travaux avec beaucoup plus de ſuccés durant la preſente Epoque, parmy les Nations Outaouazes, ſecondée du grand zele de la protection de Monſieur de Frontenac, & de cet aſcendant d'attrait que la ſageſſe de ce Gouverneur avoit pris ſur cette Barbarie ; l'on bâtit une magnifique Egliſe, accompagnée des plus riches Ornemens dans la Miſſion de ſainte Marie du Sault; celle de la Baye des püans, & de l'Iſle de Michilimakinak, ſe fortifient de

plus en plus par le concours des Nations Sauvages: les Missions des environs du Lac de Condé, plus au Nord, prennent aussi des nouveaux accroissemens : ce Lac seul a 150. de longueur, 60. de largeur, & environ 500. lieuës de tour, habité de differentes Nations, d'où on peut juger des travaux des Missionnaires dans cinq ou six établissemens: enfin dans les dernieres années du premier Gouvernement de Monsieur de Frontenac, le Sieur du Lut, homme d'esprit & d'experience, fait jour aux Missionnaires, & à l'Evangile dans plusieurs Nations differentes, tirant vers le Nord du Lac susdit, où il bâtit même un Fort; il poussa jusques au Lac des Issati, nommé Lac de Büade, du nom de la famille de Monsieur de Fron-

tenac, arborant les armes du Roy chez plusieurs Nations à droite & à gauche, où les Missionnaires font encore leur possible, pour y introduire le Christianisme dont les fruits à la verité ne consistent qu'au baptême de quelques enfans moribonds, & à rendre les adultes inexcusables au jugement de Dieu par la predication, qu'on leur fait de l'Evangile.

Je m'arresteray particulierement dans la suite à donner au public les grandes découvertes qui se sont faites par ordre du Roy sous le commandement de Monsieur de Frontenac, & la conduite de Monsieur de la Sale, comme estant celle qui promettroit de plus grands fruits pour l'étabssement d e la Foy, si on vient à les reprendre dans la suite des temps & à les soutenir

autant qu'elles les meritent : Le ſieur de la Salle ayant achevé la conſtruction du Fort de Frontenac ; & beaucoup avancé l'établiſſement des Colonies Françoiſes & Sauvages, conçeut par le rapport des peuples de pluſieurs Nations qu'on pourroit faire des grands progrés en pouſſant les découvertes par les Lacs, dans le Fleuve de Miſſiſipi, qu'il jugeoit alors deſcendre dans la Mer Vermeil : il fit un voyage en France en 1677. & à la faveur des Lettres de Monſieur le Comte de Frontenac, il obtint de la Cour les pouvoirs neceſſaires pour entreprendre & pourſuivre à ſes frais ce grand deſſein.

Muni de ces pouvoirs ; il arriva en Canada à la fin de Septembre 1678. avec le ſieur de Tonty Gentilhomme Italien ,

plein d'esprit & de resolution, qui l'a secondé depuis si courageusement, & si fidellement dans tous ses desseins: il avoit encore avec luy environ trente hommes Pilotes, Matelots, Charpentiers & autres ouvriers, avec les choses necessaires pour son entreprise: quelques Canadiens se joignirent à luy: il envoya tout son monde devant, au Port de Frontenac, ou estoient les P P. Gabriel de la Ribourde, & Luc Buisset, & où se rendirent en même temps, les Peres Lois Hennepin, Zenobe Membré, & Melithon Vvateau, trois Missionnaires de nôtre Province de saint Antoine de Pade en Artois, aussi bien que le Pere Luc Buisset, Sa Majesté ayant honoré les Recollets des soins de cette découverte pour la conduite spirituelle par des ordres exprès,

exprês, adreſſez au Pere Valentin le Roux Commiſſaire Provincial, & Superieur de la Miſſion) le ſieur de la Salle les ſuivit bien-toſt, Dieu le ſauvant de beaucoup de perils dans cette grande route depuis Quebec à travers des Saults, & des rapides juſqu'au Fort de Frontenac, où il arriva enfin fort extenué: Son grand courage luy donnant de nouvelles forces, il expedia tous ſes ordres, & fit partir le 18. Novembre ſon monde avec le Pere Louïs, dans un Brigantin pour Niagara.

La navigation, où il falut eſſuyer beaucoup de perils, & meſme des pertes dans une ſaiſon ſi avancée en traverſant tout le grand Lac, ne leur permit d'arriver à la riviere de Niagara, que pour le 5. Decembre: Le ſixiéme ils pouſſerent plus

avant dans la riviere, & les jours ſuivans en Canot, & par terre juſqu'à l'endroit où le ſieur de la Salle avoit deſſein de conſtruire un Fort, & de faire bâtir ſa barque au delà du Sault de Niagara, d'où le Fleuve communique du Lac de Conty, dans celuy de Frontenac, par le Sault, & la riviere ſuſdite, qui eſt comme le détroit de communication.

L'on peut juger en jettant la vûë ſur la Carte, que cette entrepriſe, jointe à celle du Fort de Frontenac, & du Fort qu'on alloit bâtir à Niagara, pouvoit cauſer quelque jalouſie aux Iroquois, qui habitent aux environs du grand Lac : Le ſieur de la Salle avec ſon adreſſe ordinaire s'aboucha avec les principaux chefs de ces Nations, & ſçeut ſi bien les gagner, que

non ſeulement ils y conſentirent, mais encore s'offrirent de contribuer de tout leur pouvoir à l'execution de ſon deſſein, & ce grand concert continua du temps: Le ſieur de la Salle envoya auſſi pluſieurs canots en traite, au Nord & au Sud du Lac, chez ces Nations.

Cependant comme certaines perſonnes traverſoient de tout leur poſſible l'entrepriſe du ſieur de la Salle; le Fort que l'on bâtiſſoit à Niagara commençant à s'avancer, on inſinua des ſentimens de jalouſie aux Iroquois Sonnontoüans, & l'on fit ſi bien, que le Fort leur devint ſuſpect, en ſorte qu'il falut pour un temps en arreſter la conſtruction, & ſe contenter d'une habitation entourée de paliſſades: le ſieur de la Salle ne laiſ-

soit pas de donner incessamment ses ordres: durant l'hyver, sur les glaces, dés le Printemps, il fit de frequens voyages avec des barques chargèes de provisions du Fort de Frontenac à Niagara: parmi toutes ses t raverses que faisoient naître les envieux, il sembloit que la fortune fust d'intelligence avec eux contre ledit sieur, il arriva que le Pilote qui conduisoit une de ces Barques bien chargées, la perdit sur le Lac de Frontenac, il envoya à la fonte des glaces 15. de ses hommes en traite par les Lacs & en Canot jusqu'aux Ilinois pour luy préparer les voyes, lorsque sa Barque que l'on construisoit à Niagara seroit achevée; elle se trouva parfaitement en estat au mois d'Aoust 1679.

Le Pere Commissaire estoit

parti quelque temps auparavant de Quebec pour monter au Fort, afin d'ordonner ce qui regardoit son ministere & faire executer les obediences & les ordres qu'il avoit envoyées au mois de Juillet par lesquelles le Pere Gabriel estoit preposé Superieur de cette nouvelle découverte: les Peres Louïs Henpin Zenobe, Membre & Melithon Vatteaux avec luy que le Pere Melithon demeureroit à Niagara pour en faire sa Mission pendant que le Pere Luc resteroit dans celle du Fort.

Les trois premiers s'embarquerent donc le 7. Aoust avec Monsieur de la Salle & tout son monde, dans le Vaisseau qu'on avoit nommé le Griphon, par honneur aux armes de Monsieur de Frontenac: Le Pere Melithon demeura à l'habitation de

Niagara, avec des travaillans & des Commis : l'on fit voile le meſme jour pour le Lac de Conty, aprés avoir franchi les courans du détroit contre les eſperances de tous, par la reſolution & l'adreſſe du ſieur de la Salle (ſes gens y ayant fait inutilement leurs efforts, auparavant ſon arrivée,) cela parut comme une eſpece de merveille, eû égard à la rapidité des eaux dans le détroit, contre laquelle il n'y a ny homme ny animal, ny barque ordinaire capable de reſiſter, & encore moins de remonter le courant.

L'on peut voir par la Carte, que depuis cet endroit, l'on vogue en remontant le Lac de Conty, juſqu'au Lac d'Orleans, & que celuy-cy aboutit au Lac Dauphin, ces trois Lacs ayant à peu prés chacun cent ou ſix-

vingts lieuës de longueur, & environ 40. à 50. de largeur, se communiquant de l'un à l'autre par des Canaux, & des detroits aisez, qui presentent aux Vaisseaux une navigation belle & commode: ces Lacs pleins de toutes sortes de poissons: le païs de la plus belle situation: un Sol temperé; estant Nord & Sud, bordé de vastes prairies, terminées par des côteaux pleins de vignes, d'arbres fruitiers, de bocages & de bois de haute futaye, le tout distribué d'espace en espace, en sorte que l'on croiroit que les anciens Romains, les Princes & les Grands en auroient fait autrefois autant de maisons de plaisance: Les terres par tout également fertiles.

Le sieur de la Salle estant

entré le 7. dans le Lac de Conty, le passa en trois jours, & arriva le 10. au destroit, d'où il entra dans celuy d'Orleans, la navigation fut traversée d'une tempeste aussi violente, qu'il s'en pourroit trouver en pleine mer; nos gens reduits à ne plus esperer de salut; un vœu qu'ils firent à saint Antoine de Pade, patron des Navigateurs les delivra par une espece de miracle, en sorte qu'aprés avoir soutenu long-temps contre le vent, le Navire arriva le 27. à Missilimakinak, qui est au Nord du détroit par où l'on remonte du Lac d'Orleans, dans le lac Dauphin.

L'on n'avoit pas encore vû de bâtimens voguer sur ces Lacs, l'entreprise qui devoit estre soutenüe par toutes les per-

ſonnes bien intentionnées, pour la gloire de Dieu, & pour le ſervice du Roy, avoit produit des diſpoſitions, & des effets bien contraires, dont on avoit désja imprimé les ſentimens aux Hurons, aux Outaoüats de l'Iſle, & aux Nations voiſines, pour leur cauſer de l'ombrage: Le ſieur de la Salle y trouva même encore les 15. hommes qu'il avoit envoyés au Printemps, prevenus à ſon deſavantage, & débauchés de ſon ſervice; une partie des Marchandiſes diſſipées, bien loin d'avoir pouſſé aux Ilinois pour y faire la traite ſuivant l'ordre qu'ils en avoient, le ſieur de Tonty qui eſtoit à leur teſte ayant fait inutilement tous ſes efforts pour leur inſpirer la fidelité.

Enfin on leva l'Anchre le

deuxiéme de Septembre, & l'on arriva assez heureusement à la baye des Puants, à l'entrée du Lac Dauphin, & à 40. lieuës de Missilimakinak. Plust à Dieu que le sieur de la Salle eust continué sa route dans le bâtiment. Sa sagesse ne pouvoit prévoir les malheurs qui l'attendoient: il jugea à propos de la renvoyer sur sa route à Niagara avec les Pelleteries qu'il avoit traittées pour le payement de ses creanciers: On y laissa même quantité de Marchandises, & d'outils d'un transport plus difficile; Le Pilote avoit ordre de revenir au plûtost avec le même Navire, rejoindre nos gens aux Ilinois.

Cependant le 18. Septembre, le sieur de la Salle avec nos peres, & 17. hommes poursuivirent leur route en Canot par le

Lac Dauphin, le Bourg des Ponteovatamis, juſqu'à l'emboucheure de la riviere des Miamis, où ils arriverent le premier de Novembre. L'on avoit donné le rendez-vous dans cet endroit à 20. François, qui venoient par l'autre bord, & auſſi au ſieur de Tonty, qui avoit eſté commandé par Monſieur de la Salle, à Miſſilimakinak, pour une autre expedition.

Le ſieur de la Salle y fit bâtir un Fort, pour mettre ſon monde & ſes effets en ſureté, contre les inſultes des Sauvages: nos Religieux eurent bien-toſt dreſſé une cabane d'écorce ſervant de Chapelle où ils exercerent leurs fonctions à l'égard des François & des Sauvages, juſqu'au 3. de Decembre ſuivant, qu'ayant laiſſé 4. hommes au

Fort, l'on alla trouver le portage, qui devoit les conduire dans la riviere de Segnelay, qui descend au Fleuve Missisipi : ils s'embarquerent 30. à 40. personnes sur la riviere, par laquelle aprês cent ou six vingts lieuës de Navigation, ils arriverent sur la fin de Decembre au plus grand Village des Ilinois, composé environ de quatre ou cinq cens cabanes, chacune de cinq à six familles.

C'est la coûtume de ces Peuples, dês qu'ils ont fait la recolte, de mettre leur bled d'Inde dans des caches, afin de le conserver pour l'Esté, que la viande se corrompt aisement, & de s'en aller au loin passer l'Hyver à la chasse de bœufs Sauvages, & des Castors, où ils ne portent que tres-peu de grain : celuy de nos gens leur avoit manqué ;

Tellement qu'en paſſant par le Village des Ilinois, ils furent obligez, (ny trouvant perſonne) de prendre du bled d'Inde, autant qu'ils le crurent neceſſaire pour leur ſubſiſtance.

On en partit le premier Janvier 1680. & l'on ſe trouva le quatriéme à 30. lieuës plus bas, au milieu du Camp des Ilinois; ils étoient campez des deux coſtez de la riviere, qui eſt là fort étroite, mais qui forme tout au proche un, Lac long d'environ 7. lieuës, & large d'une, nommé Pimiteoüi, ſignifiant en leur Langue, qu'il y a en cet endroit abondance de beſtes graſſes : le ſieur de la Salle l'eſtima à 33. degrez, 45. minutes : il eſt remarquable, en ce que la riviere des Ilinois eſtant glacée juſques-là, durant quelques mois de l'Hyver, elle ne l'eſt

jamais, depuis cet endroit juſqu'à l'embouchure, quoique la Navigation y ſoit interrompuë par endroits, à cauſe de l'amas des glaces, qui derivent d'enhaut.

L'on avoit aſſuré nos gens, que les Ilinois avoient eſté ſuſcitez, & prevenus contre eux: ſe trouvant donc au milieu de leur Camp, qui bordoit les deux coſtez, de la riviere, à un détroit, où le courant portoit les Canots plus viſte qu'on ne vouloit; le ſieur de la Salle fit promptement prendre les armes & ranger ſes Canots de front, tellement qu'il occupoit toute la largeur de la riviere: les Canots les plus proches des deux bords, dans l'un deſquels eſtoit le ſieur de Tonty, & le ſieur de la Salle dans l'autre ne ſe trouvoient éloi-

gnez de terre, que d'une demi-portée de piſtolet: Les Ilinois qui n'avoient pas encore découvert la petite Flote rangée en bataille, furent allarmez: les uns coururent aux armes, les autres prirent la fuite, avec une confuſion incroyable : Le ſieur de la Salle avoit un calumet de paix, mais il ne voulut pas le montrer, pour ne pas paroiſtre foiblir devant eux : comme on fût en peu de temps ſi prés d'eux, que l'on pouvoit s'entendre, ils demanderent à nos François, qui ils eſtoient? Ceux-cy répondirent qu'ils eſtoient François, tenant toûjours les armes à la main, & ſe laiſſant aller au courant tout de front, parce qu'il n'y avoit de débarquement, qu'au pied de leur Camp.

Ces Barbares effrayez, & in-

timidez de cette action si hardie, quoi qu'ils fussent plusieurs milliers, contre une poignée de gens; presenterent aussi tost trois calumets de paix: nos gens leur presenterent le leur en même temps, & leur terreur se changeant en joye, ils conduisirent nostre troupe dans leurs cabanes, nous firent mille caresses, & envoyerent rappeller ceux qui avoient pris la fuite: on leur declara, qu'on ne venoit que pour leur donner la connoissance du vray Dieu, pour les deffendre contre leurs ennemis, leur apporter des armes, & les autres commoditez de la vie: outre les presens qu'on leur fit, on leur paya le bled d'Inde, qu'on avoit pris dans leur Village: l'on fit une alliance étroite avec eux: le reste de la journée, se passa en festins

ſtins & en remerciements de part & d'autre.

On eut beſoin de toute l'intrepidité, & de la ſage conduite du ſieur de la Salle pour rendre cette alliance inviolable, que Monſoela, un des chefs de la nation des Maskoutens, vint traverſer ſur le ſoir du même jour; l'on ſçût qu'il eſtoit envoyé par d'autres que par ceux de ſa nation; il avoit même avec luy quelques Miamis, & des jeunes gens, qui apportoient des chaudieres, couteaux, haches, & autres denrées: on l'avoit choiſi plûtoſt qu'un chef des Miamis pour cette Ambaſſade, afin de le rendre plus croyable en ce qu'il diroit, les Ilinois n'ayant pas eû de guerre avec les Maſkoutens, comme avec les Miamis; il cabala même toute la nuit traitant le ſieur de la Salle

d'un broüillon, ami des Iroquois, qui ne venoit aux Ilinois que pour devancer leurs ennemis, qu'ils alloient venir de tous côtez avec des François pour les détruire: il leur fit des presens de tout ce qu'il avoit apporté, & leur dit même qu'il venoit de la part de plusieurs François qu'il leur designa.

Ce Conseil se tenoit la nuit, que les Sauvages choisissent pour traiter les affaires secretes: cet Ambassadeur se retira la même nuit, ensorte que le lẽdemain on trouva les chefs des Ilinois tout changez; pleins de froideur, & de defiance, paroissant même machiner contre nos François qui en estoient ébranlez, mais le sieur de la Salle qui s'étoit particulierement attaché par quelque present, un des chefs apprit de luy le sujet de

ce changement; ſon adreſſe eût bien toſt diſſipé tous ces ſoupçons, ce qui n'empeſcha pas que ſix de ſes gens qu'on avoit déja ſoufflé & prevenu à Michilimatkinak ne deſertaſſent dés le jour même.

Non-ſeulement le ſieur de la Salle raſſeura cette Nation, mais il trouva encore le moyen dans la ſuite, de deſabuſer celles des Maskoutens, & des Miamis, & de faire alliance de ceux-cy avec les Ilinois qui ſubſiſta pendant que le ſieur de la Salle fût ſur les lieux

Dans cette aſſurance les glaces qui dérivoient d'en haut s'étant écoulées, la petite armée ſe rendit le 14. Janvier 1680, ſur une petite éminence, d'une aſſiete aſſez forte proche du Camp des Ilinois, où le ſieur de la Salle fit auſſi-toſt travail-

ler à la construction d'un Fort qu'il nomma de Creve-cœur, à raison de plusieurs chagrins, qu'il y receut, mais qui ne donnerent jamais d'atteintes à sa grande resolution : le Fort se trouva bien avancé, & le petit Navire en estoit déja au Cordon le premier de Mars ; lorsqu'il prit dessein de faire un voyage au Fort de Frontenac : il y avoit quatre à cinq cens lieuës à traverser par terre, mais ne voyant pas revenir son Brigantin nommé le Griphon, non plus que ceux qu'il avoit envoyé au devant, & prévoyant les fâcheuses suites de la perte qui auroit pû arriver de son Vaisseau ; son courage passa par dessus les difficultez d'un si long, & si penible voyage.

Comme l'on avoit destiné le Pere Loüis, & qu'il s'estoit of-

ſert d'avancer la découverte du du côté Nord, en remontant le Fleuve, le ſieur de la Salle s'étant reſervé de la continuer en Canot, en deſcendant juſques où l'on pourroit trouver la Mer ; le Pere Loüis partit en Canot du Fort de Creve cœur le 29. Fevrier 1680. avec deux hommes bien armez, & bien munis qui avoient au reſte pour douze cens livres de marchandiſes, qui eſt un bon paſſeport : la reſolution eſtoit grande & hardie, quoy qu'elle ne remplit pas encore le grand zele de ce Miſſionnaire intrepide qui entreprit l'ouvrage, & la Miſſion, & la pourſuivit avec toute la fermeté, la conſtance, & l'édification que l'on pouvoit ſouhaiter parmy des travaux inconcevables.

Quoy que la découverte fût

déja avancée de quatre à cinq cens lieuës dans la Loüisiane, depuis le Fort de Frontenac, jusques à celuy de Creve-cœur; l'on ne doit considerer cette grande route, que comme un Prelude & un preparatif à de plus vastes entreprises, & une entrée que l'on se faisoit dans des païs beaucoup plus avantageux. Je n'ay donné jusques icy qu'un petit abbregé de la Relation que le Pere Zenobe Membré nous fait de ces premiers commencemens de l'entreprise : le Pere Loüis qui vient de partir pour le haut du Fleuve, a mis au jour la description des païs qu'il a visités, & où il a porté l'Evangile; c'est pourquoy je dois y renvoyer le Lecteur, sans en rien repeter icy. Il nous reste donc de décrire ce qu'il y a de plus es-

ſentiel, & de plus important dans cette découverte qui a eſté conduite par les travaux perſonnels de Monſieur de la Salle durant les années ſuivantes.

LETTRES PATENTES
Pour la découverte de la Mer de l'Oüeſt. 12. *May* 1678.

LOVIS par la Grace de Dieu. Roy de France & de Navarre. A noſtre cher & bien amé ROBERT CAVELIER *ſieur de la Salle Salut. Nous avons receu agreablement la tres-humble ſupplication qui nous a eſté faite en voſtre nom de vous permettre de travailler à découvrir la partie Occidentale de nôtre païs de la nouvelle France & nous avons d'autant plus volontiers donné*

les mains à cette proposition qu'il n'y a rien que nous ayons plus à cœur que la découverte de ce païs, dans laquelle il y a apparence qu'on pourra trouver un chemin pour penetrer jusqu'au Mexique. à quoy l'application que vous avez donnée à faire défricher les terres que nous vous avons accordées par l'Arrest de nostre Conseil du 13. May 1675. & Lettres Patentes dudit jour à former des habitations sur lesdites terres, & à mettre en bon état de déffence le Fort Frontenac dont nous vous avons pareillement accordé la Seigneurie & le Gouvernement, nous donne tout lieu d'esperer que vous reüssirez à nostre satisfaction & l'avantage de nos sujets dudit païs. A ces causes & autres à ce nous mouvans, nous vous avons permis & permettons par ces presentes signées de nostre

main

main de travailler à la découverte de la partie Occidentale de nostre païs de la Nouvelle France, & pour l'execution de cette entreprise de construire des Forts aux lieux où vous estimerez necessaires : Desquels nous voulons que vous jouïssiez aux mesmes clauses & conditions que du Fort Frontenac, suivant & conformement à nosdites Lettres Patentes du 13. May 1675. que nous avons en tant que besoin confirmé & confirmons par ces presentes. Voulons qu'elles soient executées selon leur forme & teneur. De ce faire, & de tout ce que dessus vous donnons pouvoir à condition neanmoins que vous acheverez cette entreprise dans cinq années. A faute de quoy les presentes seront nulles & de nul effet. Que vous ne ferez aucun commerce avec les Sauvages appellez Outaoüacs, & autres

qui apportent leurs Castors, & autres Pelleteries à Montréal, & que vous ferez le tout à vos dépens & à ceux de vostre Compagnie à laquelle nous avons accordé par Privilege le commerce des Peaux de Cibola. Mandons au sieur de Frontenac Gouverneur & nostre Lieutenant General, & au sieur du Chesneau Intendant de Iustice, Police & Finances & aux Officiers tenans le Conseil Souverain audit païs de tenir la main à l'execution des presentes, CAR tel est nostre plaisir. Donné à saint Germain en Laye. Le 12. jour de May 1678. & de nostre regne le 35. Signé LOVIS, & plus bas par le Roy COLBERT. Et scellé du grand sceau de cire jaune.

L'attache de Monsieur le Gouverneur sur les presentes est du 5. Novembre 1678.

CHAPITRE XXII.

Continuation de la découverte & des Missions de la Louisiane.

PUiſque je continuë le recit d'une découverte à laquelle le Pere Zenobe a eû beaucoup de part & a toûjours eſté preſent, & que nous tirons de ſes Lettres les principales connoiſſances qu'on en peut avoir, je croiray faire plus de plaiſir au Lecteur de luy donner icy en propres termes ce que ce Pere en a laiſſé par maniere de Relation abbregée, de laquelle je retranche ſeulement quantité d'avantures, & de remarques qui ne ſont pas eſſentielles.

Ce bon Pere que l'on a laiſſé

avec le Pere Maxime dans la Louiſiane pourra un jour ſi Dieu luy conſerve la vie en faire un plus grand détail, il aura meſme alors pris de plus amples connoiſſances, & remarqué toutes les particularitez de ces beaux & vaſtes païs. Je produis d'autant plus ſûrement ce qu'il en dit icy que cela ſe trouve conforme à pluſieurs fragmens que nous avons des Lettres du ſieur de la Salle, & aux témoignages des François & des Sauvages qui les ont accompagnées & qui ont eſté témoins de la découverte; Voicy donc de mot à mot ce que ce bon Religieux en a écrit.

Le Pere Loüis eſtant parti le 29. Fevrier 1680. Le ſieur de la Salle laiſſa le ſieur de Tonty pour Commandant au Fort de Crevecœur avec des muni-

tions de guerre & de bouche, des Pelleteries pour payer les Ouvriers comme on étoit convenu & des Marchandises pour la traite & pour achepter des vivres à mesure qu'on en auroit besoin, enfin aprés avoir donné ses ordres sur ce qu'il y auroit à faire durant son absence, il partit avec quatre François & un Sauvage le 2. Mars 1680. Il arriva le onziéme au grand Village des Illinois, où j'estois alors & delà aprés 24. heures de sejour il continua à pied son voyage sur les glaces pour le Fort de Frontenac. Depuis nôtre arrivée au Fort de Crevecœur le 14. Janvier dernier, le Pere Gabriel nostre Superieur, le Pere Louïs & moy y avions dressé une Cabane dans laquelle nous nous estions fait une petite regularité exerçant les fonctions

de Missionnaires à l'égard des François de nostre troupe, & à l'égard des Sauvages Ilinois qui y venoient en foule, comme je sçavois déja une partie de leur langue sur la fin de Fevrier parce que je passois tout le jour dans le Camp des Sauvages qui n'en estoit éloigné que d'une demie lieuë, ces Barbares commençans de revenir à leur Village, le Pere Superieur me destina pour les suivre, un Chef nommé Oumahouha m'avoit adopté pour son enfant selon la maniere des Sauvages, & Monsieur de la Salle luy avoit fait des presens, afin qu'il eust bien soin de moy: le Pere Gabriel prit le party de rester au Fort avec le sieur de Tonty & les travaillans, le sieur de la Salle l'en avoit aussi prié dans l'esperance que par son credit & par la con-

fiance que ſes gens paroiſſoient avoir en luy il pourroit plus efficacement les tenir en Regle, mais Dieu permit que les bonnes intentions où le ſieur de la Salle croyoit les avoir laiſſez ne duraſſent pas long-temps, ledit ſieur avoit rencontré le 13. deux de ſes hommes qu'il avoit envoyé à Miſſilimakinak au devant de la Barque & qui n'en avoient point eû de nouvelle, il les adreſſa au ſieur de Tonty, ces deux hommes malintentionnez cabalerent ſi bien qu'ils reveillerent les ſoupçons & les chagrins de la pluſpart de ceux qui y eſtoient, en ſorte qu'ils deſerterent preſque tous, pillerent les munitions & les vivres, & ce qui eſtoit dans le Magazin deux d'entr'eux qui conduiſoient le Pere Gabriel au Village des Illinois où Monſieur

de Tonty eſtoit venu faire un tour, dégraderent ce bon Pere de nuit à moitié chemin & enclouerent les fuſils du ſieur de Boisrondet & du nommé l'Eſperance qui montoient dans le meſme Canot & n'eſtoient pas de leur complot, ils en donnerent avis au ſieur de Tonty qui ſe voyant dénué de toutes choſes, envoya quatre de ceux qui reſtoient par deux chemins differens en donner avis au ſieur de la Salle.

Ces malheureux perfides s'allerent attrouper au Fort que le ſieur de la Salle avoit fait bâtir à l'embouchure de la riviere des Miamis, démolirent le Fort, pillerent ce qui s'y trouva & nous apprîmes quelques mois aprês qu'ils alloient juſques à Miſſiſimakinak, où ils enleverent les Pelleteries appartenantes au

ſieur de la Salle, qu'il y avoit
laiſſées en dépoſt.

Le ſeul grand Village des Illinois étant composé de ſept ou huit mille ames nous y avions le Pere Gabriel & moy ſuffiſamment dequoy exercer noſtre zele, outre le petit nombre de François qui s'y rendirent peu de temps aprés. Il y a de plus les peuples Miamis ſcituez au Sud quard de Sudeſt du fond du Lac Dauphin ſur le bord d'une aſſez belle riviere environ quinze lieuës dans les terres à quarante un degré de latitude Septentrionale. La nation des Maskoutens & des Outagamys qui demeurent environ à 43. degrez de latitude ſur le bord de la riviere appellée Melleoki qui ſe décharge aſſez prés de leur Village dans le Lac Dauphin: du coſté de l'Oüeſt les Kikapous,

& les Ainoves qui ont deux Villages. à l'Oüeſt De ces derniers au haut de la riviere de Chegagoumemant. Le Village des Illinois Caſcaſchia ſcitué à l'Oüeſt du fond du Lac Dauphin tirant un peu au Sudoueſt environ les 41. degrez de latitude. Les Anthoutantas, & Maſkoutens, Nadoueſſions envirõ 130. lieuës des Illinois dans trois grands Villages bâtis proche d'une riviere qui ſe décharge dans le Fleuve Colbert du coſté de l'Oüeſt au deſſus de celle des Illinois quaſi vis à-vis l'embouchure de Miſkoncing dans le même Fleuve, je pourrois encore citer icy quantité d'autres Nations, où nous communiquons & où les François coureurs de bois, où legitimement envoyez ſe répandoient dans le temps que j'étois aux Illinois

à la faveur de noſtre découverte.

La plûpart de ces Peuples & particulierement les Ilinois que j'ay le plus converſé font leurs cabanes de Nattes de Joncs plats doubles couſus enſemble , ils ſont grands de ſtature, forts & robuſtes, aſſez adroits à la fleche, ils n'avoient point encore d'armes à feu, nous en avons donné à quelques-uns. Ils ſont errants , pareſſeux , craintifs, & libertins, ſans reſpect quaſi pour leurs chefs, coleres & larrons, leurs Villages ne ſont fermez d'aucunes palliſſades n'ayans pas aſſez de cœur pour les deffendre ils fuïent à la premiere nouvelle de l'armée ennemie, la bonté & fertilité des campagnes leur fourniſſant par tout des champs. Ils n'ont l'uſage des outils & des armes de fer

que depuis que nous y sommes, ils se servent encore en guerre outre l'arc d'une espece de demi pique & de masse de bois. Les Hermaphrodites y sont en grand nombre, ils ont plusieurs femmes & prennent souvent toutes les sœurs afin qu'elles s'accordent mieux, & cependant ils en sont si jaloux, qu'ils leur couppent le nez au moindre soupçon: ils sont impudiques & mesme contre nature, & ont des garçons vétus en fille, qui ne sont destinez qu'à ces usages infames, aussi ces garçons ne s'occupent-ils qu'aux ouvrages des femmes sans se mêler de chasse ny de guerre, ils sont fort superstitieux quoyque sans aucun culte de Religion. Au reste grands joüeurs comme tous les Sauvages que je puisse connoître de l'Amerique.

Comme il y a dans leur païs

quantité de ſerpens, ces Barbares y connoiſſent des herbes beaucoup plus ſouveraines que nôtre orvietan & theriaque; puiſque s'en frotant ils peuvent joüer ſans crainte avec les inſectes quelques venimeuſes qu'ils ſoient les font même entrer bien avant dans leur gorge, ils vont tous nuds en Eſté hormis les pieds, où ils portent des ſouliers de peau de bœuf, & l'hyver ils ſe deffendent contre le froid qui eſt perçant dans ces campagnes quoy que de peu durée avec des peaux qu'ils paſſent, & peignent fort proprement.

Quoy que nous fuſſions preſque denuez de tout ſecours, cependant le ſieur de Tonty ne perdit jamais courage, il ſe faiſoit valloir auprés des Illinois, ſoit en leur donnant toutes les eſperances qu'il fondoit ſur le retour du

ſieur de la Salle; ſoit en les inſtruiſant de l'uſage des armes à feu & de beaucoup d'autres commoditez à la maniere des Europeans. Comme durant l'Eſté ſuivant il couroit un bruit que les Myamis vouloient remüer & ſe joindre aux Iroquois, il leur enſeigna à ſe fortifier de paliſſades & leur fit même dreſſer une eſpece de petit Fort avec des retranchemens, je ne doute pas que s'ils avoient eu un peu plus de cœur, & de ſubordination, ils n'euſſent eſté en état de ſe ſoûtenir.

Cependant depuis la déroute & la deſertion de nos gens arrivée à la mi-Mars juſques au mois de Septembre nous avons eſté le Pere Gabriel & moy continuellement appliquez à la Miſſion. Un nommé Aſapiſta Ilinois avec qui le ſieur de la

S..le avoit contracté amitié, adoptâ le Pere Gabriel pour son fils, de sorte que ce bon Pere trouvoit chez luy de quoy vivre à la maniere des Sauvages, comme le vin nous avoit manqué pour la celebratiõ des Divins Mysteres, nous trouvâmes moyen sur la fin d'Aoust d'avoir des raisinsdu païs qui commençoient à être meurs, & nous en fimes de fort bon vin qui nous servit à dire la Messe jusques au second desastre qui arriva peu de jours aprés, les grapes de ces raisins sont d'une prodigieuse grosseur, d'un goût fort agreable & les pepins plus gros que ceux de l'Europe.

A l'égard des conversions je ne sçaurois faire fond sur aucune: durant tout ce temps le Pere Gabriel dechifroit un peu la Langue, & je puis dire que

je la parlois à me faire entendre des Sauvages sur tout ce que je voulois, mais il y' a tant d'éloignement de la Foi parmy ces Barbares, un esprit si brutal & si bouché, des mœurs si corrompues & opposés au Christianisme, qu'il faudra bien du temps pour esperer quelque fruit, il est pourtant vray que j'en ay trouvé plusieurs d'une humeur assez docile, nous avons baptisé quelques enfans moribons, & deux ou trois autres personnes mourantes qui nous temoignerent avoir quelques dispositions. Comme ces peuples sont tous materiels, ils se seroient laissé baptiser si on avoit voulu, mais sans aucune connoissance du Sacrement nous en avons trouvé deux qui s'étoient attachez à nous, & nous avoient promis de nous suivre

par

par tout : nous crûmes qu'ils nous tiendroient parole, & que par ce moyen nous aſſurerions leurs baptêmes mais j'en ay eu beaucoup de ſcrupule depuis que j'appris qu'un Sauvage nommé Chaſſagouache qui avoit eſté baptiſé eſtoit mort entre les mains des Jongleurs, abandonné aux ſuperſtitions & par conſequent *duplo filium gehennæ.* Nous ſuivions durant l'Eſté nos Sauvages dans leurs Camps & à la chaſſe. Je fis auſſi un voyage aux Myamis pour apprendre quelque choſe de leurs diſpoſitions, de là j'allay viſiter d'autres Villages des Ilinois, tout cela ſans beaucoup de ſuccés, ne trouvant que des ſujets de chagrins, ſur l'état déplorable & l'aveuglement de ces Nations, je ne ſçaurois exprimer tout ce qui en eſt.

Juſques-là nous joüiſſions d'une aſſez grande paix pendant neanmoins qu'à noſtre inſçeu tout ſe preparoit à une cruelle guerre. Lorſque nous étions encore l'année derniere au Fort de Frontenac le ſieur de la Salle apprit que ſes envieux pour traverſer ſon entrepriſe avoient ſuſcité les Iroquois pour reprendre leurs anciennes guerres interrompuës depuis quelques années contre les Ilinois. L'on tâchoit en même temps de faire entrer les Myamis dans la même guerre Ce ſont des peuples qui demeuroient auparavant au-de-là des Illinois, à l'égard du païs des Iroquois & du Fort de Frontenac:on leur avoit perſuadé d'inviter par une ambaſſade les Iroquois de ſe joindre à eux contre leurs communs ennemis, ceux

qui vinrent traiter cette affaire aux Iroquois eſtoient chargez de lettres de quelques François mal-intentionnez qui avoient leurs correſpondances chez ces peuples, car dans ce temps il y avoit beaucoup de coureurs de bois, le ſieur de la Salle ſe rencontrâ aux Tſonnontoüans à l'arrivée de cette ambaſſade la conjoncture parut peu favorable, ces Ambaſſadeurs furent avertis ſous main que s'ils ne ſe retiroient au plus vîte, ils couroient riſque de la vie, le ſieur de la Salle eſtant ami des Ilinois, cependant le Myamis quitta ſon ancien païs, & vint s'établir où il eſt preſentement entre les Iroquois, & les Illinois, nous avons crû depuis que c'eſtoit à deſſein, & qu'ayant à paſſer par ces deux Nations qui eſtoient ſuſpectes l'une à

l'autre nous puſſions le devenir à l'une des deux, & qu'elle s'oppoſa à noſtre marche. Monſieur de la Salle eſtant arrivé l'année derniere aux Illinois avoit fait la paix entre l'une & l'autre de ces Nations, mais comme ces peuples ſont inconſtans & infideles, l'Iroquois & le Myamis avoient relié depuis contre l'Ilinois par des moyens dont on parle fort differemment.

Quoiqu'il en ſoit environ le 10. Septembre de l'année preſente 1680. les Ilinois alliez des Chaouenons furent avertis par un Chaouenon qui retournoit en ſon païs du Village des Illinois, & qui rebrouſſa chemin pour donner avis à ceux-cy qu'il avoit découvert une armée d'Iroquois au nombre de quatre à cinq cens qui eſtoient

déja arrivez ſur leurs terres, ceux que les Ilinois envoyerent pour les reconnoiſtre confirmerent ce que le Chaouenon avoit dit, ajoûtant que le ſieur de la Salle y eſtoit ce qui n'avoit aucun fondement, ſinon que le chef des Iroquois avoit un chapeau & une maniere de veſte, on parla auſſi-toſt de caſſer la teſte aux François, mais le ſieur de Tonty les détrompa, & pour marquer la fauſſeté de cette nouvelle, s'offrit d'aller avec le peu de monde qu'il avoit ſe batre avec eux contre les Iroquois. l'Ilinois avoit envoyé en guerre la plus grande partie de la jeuneſſe, cependant dés le lendemain on s'avança en campagne au devant de l'ennemi que les Myamis avoient fortifié d'un grand nombre de leurs guerriers, cet-

te multitude effraya les Illinois neanmoins ils reprirent leurs esprits à la sollicitation du sieur Tonty & des François, ils se mêlerent & se chamaillerent d'abord, mais le sieur de Tonty ayant sujet de craindre pour les Ilinois qui n'avoient presque point d'armes à feu, s'offrit de mettre les choses en negociation & d'aller trouver l'Iroquois en homme pacifique & le calumet à la main, ceux-cy de leurs côte pensant surprendre les Ilinois, & se voyant loin de leurs esperances par l'état où il les trouvoient en resolution de combattre, n'eurent pas peine à recevoir un homme qui venoit avec le calumet de paix, & qui leur dit que les Ilinois estoient ses freres amis des François, & sous la protection d'Onontio qui estoit leur pere commun, j'é-

tois auſſi à côté du ſieur de Tonty, un Iroquois que j'avois veu au Village des Theſonnontouans me reconnût, ces propoſitions de paix n'ayant pas plû à quelques jeunes gens à qui les mains demangeoient, nous nous vîmes tout d'un coup chargez d'une quantité de coups de fuſils, & de fleches, un jeune Onontaghé s'approchâ le coûteau à la main, dont il portâ un coup à Monſieur de Tonty prés du cœur, qui heureuſement gliſſâ ſur une côte, pluſieurs l'entourerent & voulurent l'enlever, ils reconurent à ſes oreilles qui n'eſtoient point percées que c'eſtoit un François, ce qui fit recrier un des chefs Iroquois à quoy l'on avoit penſé de fraper de la ſorte un François qu'il falloit épargner, & tirâ un collier com-

me pour arreſter le ſang & faire une emplaſtre à ſa playe. Neanmoins un jeune étourdi Iroquois ayant mis le chapeau du ſieur de Tonry au bout d'un fuſil pour intimider l'Ilinois, celuy-cy ayant crû par ce ſigne que le ſieur de Tonty eſtoit mort nous courûmes riſque d'avoir tous la teſte coupée, mais les Iroquois nous ayant dit de nous preſenter pour arreſter les deux armées nous le fimes, les Iroquois accepterent le calumet & firent mine de ſe retirer, mais à peine l'Illinois fut arrivé à ſon Village, que l'Iroquois parût ſur les côteaux qui eſtoient vis-à-vis.

Ce mouvement obligea le ſieur de Tonty & les chefs de la Nation dé me deputer auprés de ces Barbares pour en apprendre la raiſon, cette ambaſſade n'eſtoit

n'eſtoit pas fort agreable auprés d'une Nation barbare qui avoit les armes à la main, ſur tout aprés le hazard que j'avois déja couru, cependant je me reſolus & Dieu me preſerva de tous malheurs, je m'abouchai avec eux, ils me traiterent fort humainement, & me dirent enfin que la raiſon de leur approche eſtoit qu'ils n'avoient rien à manger, j'en fis mon rapport aux Ilinois qui leur donnerent de quoy ſe raſſaſier, leur propoſant même de traiter de leurs caſtors, & autres pelleteries, qui ſont en abondance dans toutes ces contrées. Les Iroquois en demeurerent d'accord, des ôtages furent donnez de part & d'autre, & j'allay avec un Ilinois au Camp de l'ennemi où nous couchâmes, les Iroquois vinrent en plus grand nombre

dans celuy des Ilinois, poussérent même jusques au Village, y firent des hostilitez jusques a déterrer les morts, & gaster les bleds d'Inde, enfin ceux-cy qui ne demandoient que querelle sous apparence de paix, se fortifierent dans le Village. Les Ilinois dés les premiers avis de guerre avoient fait defiler leurs familles au de-là d'un côteau pour les mettre à couvert & gagner de-là le Fleuve Missisipi, si bien que les Iroquois trouverent le Village vuide. Les guerriers Ilinois se retirerent par troupe sur les côteaux & se dissipoient même peu-à-peu, si bien que nous voyant ainsi abandonez de nos hôtes qui ne paroissoient plus en grand nombre, & que nous demeurions seuls exposez à la fureur d'un ennemi barbare &

victorieux, nous ne fûmes pas long-temps à prendre le party de noſtre retraite, le Reverend Pere Gabriel, le Sieur de Tonty & le peu de François qui eſtoient avec nous. Nous nous mîmes en marche le 18. Septembre ſans vivres, ſans provisions & ſans rien, & dans un fort mechant Canot d'écorce, lequel s'eſtant briſé & caſſé dés le lendemain, nous fûmes contrains de mettre à terre ſur le midy pour le racommoder, le Pere Gabriel voyant l'endroit du débarquement tres-propre à ſe promener dans des prairies & des côteaux avec des petits bocages, comme s'ils euſſent eſté plantez à la main, s'y retira en diſant ſon Breviaire pendant que nous travaillions au Canot, tout le reſte du jour, nous eſtions bien à huit

lieuës du Village en remontant la riviere. Sur le soir j'allay chercher le Pere voyant qu'il ne revenoit pas: tout nostre monde en fit de même, on tira plusieurs coups de fusils, pour l'avertir, mais en vain, & comme nous avions sujet de craindre l'Iroquois durant la nuit, nous passâmes la riviere de l'autre bord, & nous y fimes des feux qui furent aussi inutiles. Le lendemain à la pointe du jour nous retournâmes du même côte où nous estions la veille, & nous demeurâmes jusques à midy à faire toutes les perquisitions possibles. Nous entrâmes dans le bois où nous remarquâmes plusieurs sentiers fraichement battus aussi bien que dans la prairie sur le bord de la riviere. On les suivit chacun de son côté sans rien découvrir, sinon

que Monſieur de Tonty eût ſujet de croire & de craindre que quelques troupes des ennemis ne fuſſent cachées en embuſcade pour nous égorger tous tant que nous eſtions ; car nous ayant vû prendre la fuite, ces Barbares s'eſtoient imaginé que nous nous declarerions pour l'Ilinois. Je voulois abſolument demeurer là pour attendre & avoir des nouvelles certaines, mais le ſieur de Tonty me força de m'embarquer ſur les trois heures, pretendant que ou bien le pere avoit eſté tué par l'ennemi ; ou bien il eſtoit allé devant à pied ſur la rive, & qu'en ſuivant toûjours terre à terre, nous le rencontrerions infailliblement, mais nous n'en eûmes aucunes nouvelles, plus nous avancions plus cette affliction nous ren-

doit à demy morts, & nous ne soûtenions ce reste de vie languissante que par quelques pommes de terre, de l'ail, & d'autres racines que nous trouvions en gratant la terre avec nos doits.

Nous avons sçeu depuis que nous aurions attendu le Pere inutilement, puisqu'il avoit esté tué peu de temps aprés qu'on l'eût mis à terre, les Kikapous petite Nation que l'on remarque à l'Oüest & assez prés de la Nation des Püants avoient envoyé de leur jeunesse en guerre contre les Iroquois, mais apprenant que ceux-cy estoient en guerre aux Ilinois cette jeunesse les venoit chercher, trois d'entre eux qui faisoient comme l'avantgarde ayant rencontré ce bon Pere à l'écart, quoy qu'ils sçeussent

bien que ce n'estoit pas un Iroquois, ne laisserent pas de l'assommer, jetterent son corps dans un trou, emporterent jusques à son Breviaire, & son Diurnal qui tomba peu de temps aprés entre les mains d'un Pere Jesuite, ils enleverent la chevelure de ce saint homme, & en firent triomphe dans leur Village comme de la chevelure d'un Iroquois. Ainsi mourût cet homme de Dieu par les mains d'une jeunesse insensée. Nous pouvons dire de son corps, ce que l'Ecriture remarque de ceux que le cruel Herode immola à sa fureur, *& non erat qui sepeliret*, il meritoit sans doute un meilleur sort, si toutefois l'on en peut souhaiter un plus heureux devant Dieu, que de mourir dans l'exercice des fonctions

Apoſtoliques par les mains des Nations auſquelles on eſt deſtiné de Dieu. Il n'avoit pas ſeulement vêcu en Religieux d'une vertu commune & ordinaire, l'on ſçait que la même ſainteté de vie qu'il avoit montré en France, Superieur & inferieur & maiſtre des Novices, il l'avoit toûjours ſoûtenu en Canada depuis 1670. Il y avoit longtemps qu'il me temoignoit dans certains tranſports de ferveur, & dans la douleur extrême qu'il reſſentoit du profond aveuglement de ces peuples, qu'il auroit bien ſouhaité d'eſtre anatheme pour leur ſalut, je ne doute pas que ſa mort n'ait eſté precieuſe devant Dieu, & qu'elle n'ayt un jour ſon effet pour la vocation de ces peuples à la Foi, quand il plaira à Dieu d'uſer de ſa grande miſericorde.

Il faut avoüer que ce bon vieillard tout extenué aussi bien que nous, par la disette de toute chose n'auroit pû resister aux fatigues qu'il nous fallut soûtenir depuis ce temps là. Les sieurs de Tonty & de Bois-Rondel, & deux autres François avec moy nous avions encore plus de 80. lieuës à faire jusques au Pouteouatanis. Nostre Canot nous manquoit souvent & faisoit eau de tous côtez. Il fallut le laisser dans le bois aprés quelques jours de marche, & faire le reste du voyage par terre, nous marchions nuds pieds dans la nege, & sur la glace. Je fis des souliers à mes Compagnons & à moy du manteau du Pere Gabriel. Comme nous n'avions point de Bousolle, nous nous égarions frequemment, & nous nous

trouvions le ſoir d'où nous é-tions parti le matin ſans autres alliments que des glands & des petites racines, enfin aprés quinze jours de marche nous tüames un chevreüil, qui nous fût d'un grand ſecours. Le ſieur de Bois-Rondet nous perdit & fût pour le moins dix jours que nous le penſions mort. Comme il avoit une écüelle d'eſtain, il la fit fondre, s'en ſervir de bal-les à ſon fuſil, qui n'avoit point de pierre à feu. Il y métoit le feu avec un tiſon pour tirer ſur des Coqs d'Inde, dont il ſe nourrit durant ce temps. Enfin nous nous rencontrâmes heu-reuſement au Village des Pou-teoutanis, où leur chef Onan-ghiſſê aſſez connu parmy ces Nations nous fit tout l'accüeil poſſible. Il avoit coûtume de dire qu'il ne connoiſſoit que

trois grands Capitaines, Monsieur deFrontenac, Monsieur de la Salle, & luy. Ce chef harangua tous ceux de sa nation, qui contribuerent à nous fournir des vivres, pas un de nous ne pouvoit se soûtenir de foiblesse, nous estions comme des squelettes, le sieur de Tonty fût malade à l'extremité : mais estant un peu rétabli, je trouvay l'occasion de quelques Sauvages qui alloient à la Baye des Püants, où les Peres Jesuites ont une maison, je partis donc pour y aller, l'on ne peut pas exprimer les fatigues qu'il me fallut encore soûtenir dans la route. Le sieur de Tonty nous y suivit quelque temps aprés avec les François. Nous ne pouvons assez reconnoistre la charité dont ces bons Peres en userent à nostre égard, jus-

ques à ce que à la fonte des glaces nous en partîmes avec le Pere Enjaltan en Canot pour Missilimakinak, esperant d'y trouver des nouvelles du Canada.

Depuis les Ilinois nous avions toûjours suivi la route du Nord, si Dieu avoit permis que nous eussions pris la route du Sud au Lac Dauphin, nous aurions trouvé le sieur de la Salle qui venoit avec des Canots bien équipez qui étoient partis du Fort de Frontenac & allez par le Sud aux Ilinois, où il croyoit nous trouver avec tous ses gens en bon ordre comme il nous y avoit laissez, lors qu'il en partit l'année precedente, le 2. Mars 1680.

Il nous l'apprit luy même lors qu'il arriva à Missilimakinac à la my-Juin, où il nous

trouva un peu rétabli de nos fatigues, je laiſſe à penſer quelle fut noſtre joye reciproque, quoique beaucoup traverſee par le recit qu'il nous fit de tous ſes malheurs, & celuy que nous luy faiſions de nos avantures tragiques. Il nous apprit qu'aprés noſtre départ du Fort de Frontenac, l'on avoit ſuſcité ſes creanciers avant le temps pour luy ſaiſir tous ſes biens & tous ſes effets ſur le bruit que l'on avoit fait courir qu'il avoit été noyé avec tous ſes gens: il nous raconta que ſon Navire le Griffon avoit péri dans les Lacs peu de jours aprés ſon départ de la Baye des Puants, que le Pilote, les Matelots & pour plus de dix mille écus de Marchandiſes eſtoient perdus ſans que l'on en eut aucune nouvelle: Il avoit envoyé de petites

flotes de Canots en traittes à droit & à gauche dans le Lac de Frontenac. Il nous dit que tous ces miſerables avoient profité du principal & de la traite ſans qu'ils euſſent pû en obtenir aucune juſtice des perſonnes à qui il appartenoit de la rendre, quelques inſtances que Monſieur de Frontenac Gouverneur eût faites en ſa faveur. Que pour comble de malheur, un Vaiſſeau venant de France chargé de vingt-deux mille livres de Marchandiſes pour ſon compte, avoit péri dans la grande Baye de ſaint Laurent aux Iſles de ſaint Pierre; que des Canots montans de Mont-Royal au Fort de Frontenac, chargez de Marchandiſes s'étoient perdus dans les rapides: enfin qu'à l'exception de Monſieur le Comte de Fron-

tenac il sembloit que tout le Canada eût conjuré contre son entreprise: que l'on avoit débauché ses gens qu'il avoit amenez de France, dont une partie s'estoit échapée avec ses effets par la nouvelle Hollande; & qu'à l'égard des Canadiens qui s'estoient donnez à luy, l'on avoit trouvé moyen de les dégoûter & de les détacher de ses interests.

Quoy qu'il fût parti du Fort de Frontenac dans sa Barque le 23. Juillet 1680, il fut arresté sur le Lac par les vents contraires, en sorte qu'il ne pût arriver au détroit du Lac de Conty que sur la fin du mois d'Aoust. Tout paroissoit s'opposer à son entreprise, il s'embarqua au commencement de Septembre, sur le Lac de Conty il fut arresté avec Monsieur de la Fo-

reſt ſon Lieutenant & tous ſes gens à Miſſilimakinak, ne pouvant obtenir du bled-d'Inde, ny pour argent, ny pour Marchandiſes ; mais enfin comme il en avoit beſoin neceſſairement, il fut obligé aprés trois ſemaines de ſejour d'en traiter pour de l'eau de vie, & il en trouva ſoixante ſacs dans un jour.

Il en eſtoit party le quatriéme Octobre, arrivé le 28. Novembre à la Riviere des Miamis, où il laiſſa un Charpentier de Navire avec quelques uns de ſes gens, & ayant pris les devants, il eſtoit arrivé aux Ilinois le premier Decembre, bien ſurpris de trouver leur grand Village brûlé, & vuide de monde. Le reſte du temps ſe paſſa en voyage à la riviere des Miamis, où il alla rejoindre

dre ſon monde â 40. lieuës des Ilinois Delà il paſſa à differentes Nations entr'autres à un Village Outagamis, où il trouva quelques Ilinois, qui luy apprirent les malheureuſes avantures de l'année precedente.

Il 'apric de ſurplus qu'en ſuite de noſtre déroute & de noſtre départ des Ilinois, leurs guerriers eſtant revenus des Nadoueſſious où ils eſtoient allez en guerre, il y eut pluſieurs combats avec perte égale de part & d'autre & qu'enfin des dix-ſept Villages Ilinois la plus grande partie s'eſtoit retirée au delà du Fleuve Colbert, chez les Ozages, à deux cens lieuës de leur païs, où une partie des Iroquois les avoient pourſuivis.

En meſme temps le ſieur de la Salle s'intrigua auprés des chefs Outagami, qu'il fit entrer dans ſes intereſts & dans ceux de l'Ilinois. Delà il paſſa aux Miamis, qu'il perſuada par preſens & par raiſons de ſe détacher de l'Iroquois & ſe joindre à l'Ilinois : il députa deux de ſes gens avec deux Sauvages Abenaquis, pour en donner avis aux Ilinois afin d'empeſcher de nouveaux actes d'hoſtilitez, & de faire rappeller leurs nations diſperſées. Pour fortifier d'autant plus les uns & les autres il députa avec des preſens vers les Chaoüennons, pour les inviter à venir ſe joindre aux Ilinois contre les Iroquois qui portoient la guerre juſques chez ces Peuples. Tout cela avoit heureuſement réüſſi, lorſque Monſieur de la Sal-

le partit le 22. May 1681. pour venir à Missilimakinak, où il se doutoit bien que nous serions. C'est une necessité absoluë si l'on veut s'établir dans ces païs là, & y faire quelque progrés pour la Foy d'entretenir toutes ces Nations en paix & en union, aussi bien que les autres qui sont plus éloignées contre l'ennemy commun; c'est-à-dire l'Iroquois qui ne fait jamais de paix veritable avec ceux qu'il a une fois batus, ou qu'il espere de vaincre par la division qu'il jette fort adroitement, si bien que nous serions tous les jours exposez à des déroutes semblables à celle qu'il nous fallut soutenir l'année precedente Monsieur de la Salle penetrant bien cette necessité, a achepté depuis nostre retour tous le païs des Ilinois, où il

a donné des Cantons aux Chaoüenons, qui y peuplent de grandes familles.

Le sieur de la Salle nous racontoit tant de fatigues & de voyages qu'il avoit faits, & tous les malheurs qui luy estoient arrivez; il en apprenoit de nous tant d'autres qui le regardoient, sans que jamais j'aye remarqué en luy la moindre alteration, paroissant toûjours dans son froid & sa possession ordinaire; tout autre que luy auroit quitté la partie & abandonné l'entreprise; mais bien loin de cela par une fermeté d'esprit, & une constance qui n'en a guere eû de semblable, je le vis plus resolu que jamais de continuer son ouvrage & de pousser sa découverte: nous partîmes donc pour le Fort de Frontenac avec toute sa troupe, afin

d'y prendre de nouvelles mesures pour reprendre & achever nostre course avec le secours du ciel auquel nous mettions toute nostre confiance.

CHAPITRE XXIII.

Le Sieur de la Salle poursuit & acheve sa découverte depuis les Ilinois par le Fleuve Colbert jusques au Sein Mexique, & son retour au Canada.

COmme je ne remarque rien de considerable dans les preparatifs nouveaux qu'il fallut faire pour cette seconde entreprise, non plus que dans le voyage du sieur de la Salle & du Pere Zenobe depuis Missi-

nimakinac jusques au Fort de Frontenac, & depuis le Fort de Frontenac jusques aux Myamis & aux Ilinois. Je retrancheray icy ceque le Pere Zenobe nous en dit dans sa Relation pour ne pas occuper le Lecteur inutilement.

Il faut seulement observer que le sieur de la Salle voyant que toutes les tentatives qu'il avoit faites pour aller en barque depuis les Ilinois jusques à la Mer, avoient échoüé, & que toutes ses grandes dépenses estoient devenuës inutiles, resolut de poursuivre en Canot le reste de sa découverte. A cet effet comme il venoit de laisser du monde aux Ilinois & aux Myamis, quelques François se joignirent encore à luy. La nation appellée des Loups, dont il a esté parlé, & celle

des Abenaquis qui ſont deux Nations fort guerrieres & pleines de reſolution, comme les Anglois l'ont éprouvé de tout temps, luy parurent les plus propres pour le ſeconder dans ſon deſſein. Il en choiſit quelques-uns des plus braves. Il s'aboucha auſſi avec ſes creanciers, & ayant ramaſſé ce qui luy reſtoit d'effets, il les contenta en partie, s'accommoda pour le reſte qui demeuroit toûjours hypothequé ſur le Fort de Frontenac, les terres & le commerce de ce grand païs, dont il leur laiſſa la liberté, il en reçeut même de nouveaux ſecours. Il deſcendit à Mont-Royal, où Monſieur de Frontenac n'ayant pû ſe trouver, il avoit envoyé Monſieur Barrois ſon Secretaire, homme conſommé

dans les affaires, autrefois Secretaire d'ambassade: ils concerterent ensemble sur les mesures qu'il y avoit à prendre, & enfin le sieur de la Salle remonta au Fort d'où il partit aussi-tost pour suivre le Pere Zenobe & la plus grande partie de ses gens qui avoient gagné les devants par son ordre.

Nous avons dit que le Lac de Conty se décharge dans celuy de Frontenac par un Canal de 14. ou 15. lieuës, & par un saut ou une cheûte d'eau qui tombe de 100. toises de haut. Le courant de ce Canal est rapide extraordinairement. Un de ces Canots s'estant mis à l'eau un peu au dessous de l'embouchure du Lac, fut emporté par le courant, mais l'on sauva le monde & les marchandises. Cet

accident n'apporta qu'un jour de retardement, enfin le sieur de la Salle aprés avoir envoyé de nouveaux ordres au sieur de la Forest Commandant du Fort de Frontenac, & laissé du monde au Fort de Conty, s'embarqua sur le Lac de Conty le 28. d'Aoust de l'année 1681, & arriva au commencement de Novembre à la riviere des Myamis. C'est en cet endroit que nous allons reprendre mot à mot ce qu'il y a de plus essentiel dans la suite de la Relation du Pere Zenobe, qui paroist même extraite des Memoires du Sieur de la Salle qui l'accompagnoit.

Monsieur de la Salle estant arrivé à bon port le 3 Novembre aux Myamis s'appliqua avec son activité ordinaire & sa grande étenduë d'esprit

à diſpoſer toutes les choſes neceſſaires à ſon départ. Il choiſit vingt-trois François & dix-huit Sauvages bien aguerris, tant Mahingans ou Loups, qu'Abenaquis, ils voulurent mener avec eux dix de leurs femmes pour leur apprêter à manger ſelon leur coûtume pendant qu'ils ſeroient à la chaſſe ou à la peſche, & ces femmes conduiſirent avec elles trois enfans, ainſi toute la troupe ne fût composée que de 54. perſonnes entre leſquelles étoit le ſieur de Tonty & le ſieur Dautray fils du feu ſieur Bourdon Procureur General de Quebec.

Le 21. Decembre je m'embarquay avec le ſieur de Tonty & une partie de nos gens ſur le Lac Dauphin pour aller vers la riviere divine appellée

par les Sauvages Checagou, afin d'y preparer les choſes neceſſaires pour le voyage. Le ſieur de la Salle nous y joignit avec le reſte de ſa troupe le 4. Janvier 1682, & trouva que le ſieur de Tonty avoit fait faire des trainaux pour y mettre tout l'équipage & le paſſer ſur le Checagou qui eſtoit glacé; car dans ces endrois, quoique l'hyver n'y dure que deux mois, il ne laiſſe pas d'y eſtre rude.

Il y a un portage à faire pour entrer dans la riviere des Illinois que nous trouvâmes auſſi glacé; nous le paſſâmes le 27. du même mois, trainans nos Canots, nos bagages, & proviſions environ 80. lieuës de chemin ſur la riviere de Seignelay qui deſcend au Fleuve Colbert, nous traverſâmes

le grand Village des Illinois ſans y rencontrer perſonne, les Sauvages eſtant allé hyverner 30. lieuës plus bas ſur le Lac de Pimiteoui, où eſt ſcitué le Fort de Creve-cœur que nous trouvâmes en bon état, le ſieur de la Salle y laiſſa ſes ordres & comme depuis cet endroit la navigation eſt libre en tout temps, & ſans glace nous nous embarquâmes dans nos Canots, & arrivâmes le 6. Fevrier à l'embouchure de la riviere de Seignelay, ſcituée au trente-huitiéme degré de latitude.

Les glaces qui derivoient en cet endroit ſur le Fleuve Colbert, nous y arreſterent juſques au treziéme du même mois que nous en partîmes, & nous trouvâmes à ſix lieuës plus bas la riviere des Ozages qui vient de l'Oüeſt & eſt bien auſ-

ſi forte que le Fleuve Colbert dans lequel elle ſe décharge, & qui en eſt tellement troublé, que depuis l'embouchure de cette riviere l'eau n'eſt quaſi pas potable, les Sauvages nous aſſeurerent que cette riviere eſtoit formée de quantité d'autres, & qu'on la remonte dix ou douze journées de chemin juſques à une montagne d'où elles tirent leur ſource, & qu'au de là de cette montagne c'eſt la Mer où l'on voit de grands Navires, qu'elle eſt peuplée d'une multitude de grands Villages de pluſieurs Nations differentes, qu'il y a des terres & des prairies, grande chaſſe de Bœufs, & de Caſtors : quoyque cette riviere ſoit fort groſſe, le Fleuve n'en paroiſt pas augmenté, mais elle y charrie tant de vaſes, que depuis l'embouchure

l'eau du grand Fleuve, dont le lict est aussi fort vaseux, ressemble plûtost à de la bouë claire, qu'à de l'eau de riviere, sans changer du tout jusques à la Mer l'espace de plus de trois cens lieuës, quoyqu'il recoive sept grandes rivieres dont l'eau est tres-belle, & qui sont aussi grandes que Missisipi.

Le 14. à six lieuës de là nous trouvâmes à l'Est le Village des Tamaroa qui estoient allez à la chasse, nous y laissâmes des marques de nostre venuë en paix & des signes de nostre route, ainsi qu'il se pratique dans ces sortes de voyages, nous allions à petites journées parce que n'ayant pû porter d'autres provisions que de bled d'Inde, nous estions obligez de faire chasser & pescher presque tous les jours.

A 40. lieuës des Tamaroa, l'on trouve la riviere Oüabache, où nous arrestâmes. Depuis l'embouchure de cette riviere, il faut avancer quarante deux lieuës sans s'arrester à cause que les rivages sont bas, marécageux, & pleins d'écume fort épaisse de joncs & de Noyers.

Le 24. ceux que nous avions envoyez à la chasse estant revenus à l'exception du nommé Pierre Prudhomme, les autres rapporterent qu'ils avoient vus des pistes de Sauvages, cela fit craindre que nostre François n'eût esté pris ou tué; ce qui engagea le sieur de la Salle de faire construire un Fort & un retranchement, & de mettre des Sauvages avec des François sur ces pistes, personne ne s'y épargna jusques au premier

Mars, que Gabriel Minime & deux Loups ayant découverts cinq Sauvages, en prirent deux ils se dirent de la Nation des Sicacha, & que leur Village étoit à une journée & demye de là. Aprés leur avoir fait toutes les carresses, je partis avec le sieur de la Salle, & la moitié de son monde, pour y aller dans l'esperance d'apprendre des nouvelles de Prudhomme, mais aprés avoir marché ce terme, nous témoignâmes aux deux Sauvages que nous étions fâchez de ce qu'ils mentoient, ils nous dirent franchement qu'il y avoit encore trois journées (ces Sauvages comptent ordinairement dix ou douze lieuës pour une journée) nous retournâmes au Camp & l'un de ces deux Sauvages s'estant offert à rester, & l'autre à por-

ter la nouvelle au Village, le ſieur de la Salle luy donna quelques marchandiſes, il partit aprés nous avoir fait entendre que nous trouverions leur Nation en deſcendant ſur le bord du Fleuve.

A la fin Prudhomme, qui s'eſtoit égaré fût retrouvé le neuviéme jour & ramené au Fort, en ſorte que le lendemain eſtant parti d'un temps de Brûme, & ayant navigé 45. lieuës juſques au troiſiéme Mars, nous entendîmes ſur la droite battre le Tambour, & faire des Saſacoüeſt, ayant reconnu que c'eſtoit un Village des Akanſa. Le ſieur de la Salle paſſa auſſi-toſt avec tout ſon monde de l'autre bord, où à moins d'une heure il fit conſtruire une redoute retranchée ſur une pointe avec des pieus & des

arbres abatus pour éviter toute surprise, & pour donner aux Sauvages le temps de se rassurer. Il fit aprés avancer quelques-uns des siens sur le bord de la riviere d'où ils convierent les Sauvages de venir à nous. Leurs chefs envoyerent une Pirogue (ce sont de grands Canots de bois formez d'un arbre creusé à la maniere de petits bateaux) qui vint à la portée du fusil. On leur presenta le calumet de paix, & deux Sauvages s'estant avancez invitoient par leurs gestes les François d'aller à eux, le sieur de la Salle y envoya un François & deux Abenaquis, qui furent reçûs & regallez avec beaucoup de marque d'amitié. Six des principaux les reconduisirent dans la même Pirogue & entrerent dans la redoute,

où le ſieur de la Salle leur fit des preſens de Tabac & quelques marchandiſes. Ils nous donnerent de leur part quelques eſclaves, le plus conſiderable des chefs nous convia d'aller au Village pour nous rafraichir, à quoy l'on conſentit volontiers.

Tous ceux du Village excepté les femmes qui avoient d'abord pris la fuite, vinrent au bord du Fleuve nous recevoir. L'on nous y bâtit des cabannes, on nous apporta du bois à brûler, des vivres en abondance, on nous fit des feſtins continuels durant trois jours, les femmes eſtant revenuës nous apporterent du bled d'Inde, des feves, de la farine, & des fruits de diverſes ſortes, & on leur fit d'autres petits preſens en reconnoiſſance qu'elles admirerent fort.

Ces Sauvages ne ressemblent pas à ceux du Nord qui sont tous d'une humeur triste & severe Ceux-cy sont beaucoup mieux faits, honnestes, liberaux, & d'une humeur gaye, la jeunesse même est si modeste, que quoy qu'ils eussent une forte envie de voir le sieur de la Salle, ils se tenoient sans bruit à la porte, & sans oser y entrer.

Nous y vîmes grand nombre de poulles domestiques, des troupeaux de poullets d'Indes; & d'Outardes familiers, diverses sortes de fruits, des pesches déja formées sur les arbres, quoy qu'on ne fût encore qu'au commencement de Mars.

Le 14. du même mois le sieur de la Salle prit possession de ce païs en grande ceremonie,

y fit planter une Croix & arborer les armes du Roy dont les Sauvages témoignerent une joye extreme, l'on parle beaucoup aux Sauvages par gestes, & ceux que nous avions avec nous se faisoient un peu entendre en leur Langue. Je pris occasion de leur faire comprendre quelque chose de la verité d'un Dieu & des Mysteres de nostre Redemption dont ils voyoient les armes, ils témoignoient durant ce peu de temps goûter ce que je leur disois, levant les yeux au Ciel & se mettant à genoux par maniere d'adoration, nous les voyons aussi se froter le corps avec les mains, aprés avoir froté la colomne où estoit la Croix: en effet à nostre retour de la Mer nous trouvâmes qu'ils avoient entouré cet-

te Croix d'une paliſſade, enfin ils nous donnerent des proviſions & des hommes pour nous conduire & nous ſervir d'Interpretes chez les Taenſa leurs alliez qui ſont éloignez de 80. lieuës de ce Village.

Le 17. nous continuâmes noſtre route, & à ſix lieuës plus bas nous trouvâmes un autre Village de la même Nation des Akanſa, & puis un autre trois lieuës au deſſous dont les peuples eſtoient de même, & nous y firent grand accueïl, on leur donna des preſens & des marques de noſtre venuë en paix & en amitié.

Le 22. nous arrivâmes chez les Taenſa qui habitent autour d'un petit Lac formé dans les terres par le Fleuve Miſſiſipi, ils ont huit Villages, & les

murailles de leurs maiſons ſont faites de terre mélée de paille, le toit eſt de cannes qui font un dôme qui eſt orné de peintures, ils ont des lits de bois & beaucoup d'autres meubles, & d'embelliſſement des temples même où ils enterrent les os de leurs Capitaines. Ils ſont vétus de couvertes blanches faites d'une écorce d'arbre qu'ils filent, leur chef eſt abſolu, & diſpoſe de tout, ſans conſulter perſonne. Il eſt ſervi par des eſclaves, ainſi que tous ceux de ſa famille. On luy apporte à manger hors de ſa cabanne, on luy donne à boire dans une taſſe particuliere avec beaucoup de propreté, ſes femmes & ſes enfans ſont traitez de même, & tous les autres Taenſa luy parlent avec reſpect & avec ceremonie.

Le sieur de la Salle estant fatigué & ne pouvant luy-même aller dans le Bourg, nous y envoya le sieur de Tonty & moy avec des presens, le chef de cette Nation ne se contenta pas de luy envoyer quantité de vivres & autres presens. Il voulut aussi le voir, & pour cela un maistre des ceremonies vint deux heures devant, suivi de six autres hommes, à qui il fit nettoyer le chemin par où il devoit passer, preparer une place & la couvrir d'une natte de Cannes délicatement travaillée, le chef qui arriva en suite estoit vétu d une belle nappe ou couverture blanche, deux hommes le precedoient, portans des évantails de plumes blanches. Un troisiéme portoit une lame de cuivre, & une plaque ronde de même matiere, toutes deux

tres-polies. Il conserva un maintien extraordinairement grave en cette visite qui fût neanmoins pleine de confiance, & de marques d'amitié.

Tout ce païs est garni de Palmiers, de Lauriers de deux sortes, de Pruniers, de Peschers, de Meuriers, de Pommiers, de Poiriers de toutes sortes d'especes. Il y a aussi des Noyers de cinq ou six sortes, dont quelques-uns portent des noix d'une grosseur extraordinaire. L'on nous fit goûter de plusieurs natures de fruits secs que nous trouvâmes fort bons, & gros, l'on y voit aussi de beaucoup d'autres especes d'arbres fruitiers dont je n'ai point vû en Europe, la saison trop peu avancée ne nous permit pas d'en reconnoistre les fruits, nous y remarquâmes des vignes qui a-

voient paſſées leur fleur, au reſte l'eſprit & l'humeur de ces peuples nous parût docile, & traitable, & même capable de raiſon. Je leur faiſois entendre tout ce que je voulois ſur nos Myſteres. Ils concevoient aſſez bien la neceſſité d'un Dieu qui a tout fait, & qui gouverne tout, ils attribuent cette Divinité au Soleil, l'on pourra y avancer beaucoup la Religion, auſſi bien qu'aux Akanſa, tous ces Peuples eſtant à demy policez.

Les guides ne voulurent pas aller plus loin craignant de tomber entre les mains de leurs ennemis, car les peuples qui habitent un des rivages ſont communement ennemis de ceux de l'autre. Ils ont quarante Villages à l'Eſt, & trente quatre à l'Oüeſt, dont on nous donna tous les noms.

Le 26. Mars reprenant noſtre navigation, nous apperçûmes à douze lieuës plus bas une pirogue ou Canot de bois à qui le ſieur de Tonty donna chaſſe, juſques à ce que approchant du rivage nous découvrîmes un grand nombre de Sauvages. Le ſieur de la Salle ſuivant ſa précaution ordinaire, gagna le rivage oppoſé d'où il leur envoya porter le calumet de paix par le même ſieur de Tonty, quelques-uns des principaux traverſerent le Fleuve pour venir à nous en bons amis, c'eſtoient des peſcheurs de la Nation des Nachié, ennemis des Taenſa, quoyque leur Village fût à trois lieuës dans les terres, nous ne laiſſâmes pas d'y aller le ſieur de la Salle & moy avec une partie de ſon monde, nous y couchâmes, & y reçû-

mes tout le bon accüeil que l'on peut souhaiter, le sieur de la Salle dont le seul air, les manieres engageantes & l'esprit adroit, s'attire également l'amour & le respect imprima de si grands sentimens dans le cœur de ces peuples, qu'ils ne sçavoient quelle chere nous faire. Ils auroient bien voulu nous retenir avec eux, & même pour marque de leur estime, ils firent avertir à toute nuit les Koroa leur allié, dont le chef & les principaux se trouverent le lendemain au Village, où ils rendirent leur obeïssance au Roy des François dans la personne du sieur de la Salle qui sçavoit parfaitement bien faire valloir par tout la puissance & la gloire de la Nation.

Aprés avoir planté les armes du Roy sous la Croix & fait des

presents aux Nachié, nous retournâmes au Camp le lendemain avec les principaux du Bourg & le chef des Koroa qui nous accompagna jusques dans son Village, scitué dix lieuës au dessous sur une agreable côteau entouré, d'un côté de grandes terres à bled, & de belles prairies de l'autre. Ce chef presenta un calumet au sieur de la Salle, le regalla avec tous ses gens, on y répondit de même que par tout ailleurs, ils nous dirent qu'il y avoit encore dix journées jusques à la Mer.

Le Sicacha qui nous avoit conduit jusques là eût permission de rester au Village d'où nous partîmes le 29 Mars jour de Pâques, aprés avoir celebré les Divins Mysteres avec les François & satisfait aux devoirs des bons Chrestiens. Car nos

Sauvages quoyque des plus avancez & des plus instruits, n'en estoient pat encore capables.

Environ 6. lieuës au dessous, le Fleuve se divise en deux bras ou chenaux formants une grande Isle qui doit estre de plus de 60 lieuës, nous suivîmes le Canal de la droite quoyque nous eussions dessein de prendre l'autre, que nous passâmes dans une grande Brume sans le voir, nous avions avec nous un guide qui nous le montroit par signe, mais le Canot où il estoit estant alors derriere, ceux qui le menoient, negligerent ce que ce Sauvage leur disoit pour s'efforcer de nous atteindre, car nous avions de beaucoup gagnez les devants, l'on nous assura que dans cet autre Canal l'on y rencontre dix Nations

differentes qui ſont toutes bien peuplées & de fort bonnes gens.

Le 2. d'Avril aprés avoir navigé quarante lieuës, nous apperçûmes des peſcheurs ſur le bord du Fleuve qui prirent la fuite & auſſi-toſt aprés l'on entendit des Saſacoüeſt, c'eſt-à-dire des cris de guerre, & battre le Tambour, c'eſtoit la Nation des Quinipiſſa, quatre François furent deputez pour leur preſenter le calumet de paix avec ordre de ne point tirer, mais il fallut s'en revenir au plus viſte, parce que ces Sauvages leurs décocherent quantité de fleches, quatre de nos Mahingans ou Loups qui y furent aprés, n'eurent pas un meilleur accüeil, ce qui obligea le ſieur de la Salle de pourſuivre ſon chemin, juſques à deux lieuës de là, nous entrâmes

dans un Village des Tangibao qui avoit esté saccagé & pillé tout recemment, nous y trouvâmes trois cabannes remplies d'hommes morts depuis environ 15. ou 16. jours.

Enfin aprés une navigation d'environ 40. lieuës, nous arrivâmes le 6. Avril à une pointe où le Fleuve se divisoit en trois chenaux. Le sieur de la Salle partagea le lendemain son monde en trois bandes pour les aller reconnoistre. Il prit celuy de l'Oüest, le sieur Dautray celuy du Sud, & le sieur de Tonty que j'accompagnay celuy du milieu, ces trois chenaux estoient beaux & profonds, l'eau estoit Somate au bout de deux lieuës, nous la trouvâmes tout à-fait sallée, & avançans toûjours, nous decouvrions la pleine Mer, de sorte que le

9. Avril

9. Avril nous fîmes la ceremonie avec le plus de ſolemnité qu'il nous fût poſſible, de planter la Croix & arborer les armes de France, aprés que nous eumes chanté l'Hymne de l'Egliſe *Vexilla Regis*, & *le Te Deum*, le ſieur de la Salle prit au nom de Sa Majeſté poſſeſſion de ce Fleuve de toutes les rivieres qui y entrent, & de tous les païs qu'elles arroſent L'on dreſſa un acte authentique ſigné de tous tant que nous eſtions, & au bruit & décharge de tous les fuſils, l'on mit en terre une plaque de plomb, où les armes de France & les noms de ceux qui venoient de faire la découverte eſtoient gravez. Le ſieur de la Salle qui portoit toûjours une Aſtrolabe, prit la hauteur de cette embouchure, quoy qu'il s'en ſoit reſervé le

point precis, nous avons connu que ce Fleuve tombe dans le Golphe de Mexique entre le 27. & 28. degré de latitude, & comme l'on croit à l'endroit où les Cartes marquent le Rio Eſcondido. Cette embouchure eſt éloignée d'environ 30 lieuës de Rio Brave, de 60. de Rio, de Palmas & de 90, ou 100 lieuës de Rio de Panuco où eſt la plus prochaine habitation des Eſpagnols ſur la côte. Nous eſtimions la Baye du Saint Eſprit au Nord eſt de noſtre embouchure; nous ſommes toûjours allez depuis la riviere des Illinois au Sud, & Sud Oüeſt, le Fleuve ſerpente un peu, conſerve juſques à la Mer ſa largeur de prés d'un quart de lieuë, eſt fort profond par tout ſans aucun banc, ny rien qui empeſche la navigation, quoy que

l'on aye publié au contraire. On estime ce Fleuve de huit cens lieuës de profondeur, nous en avons fait pour le moins trois cens cinquante depuis l'embouchure de la riviere de Seignelay.

Les vivres nous avoient manqué, nous trouvâmes seulement quelques viandes boucanées auprés de nostre embouchure, dont nous nous servîmes pour satisfaire à la grosse faim, mais peu aprés on remarqua que c'étoit de la chair humaine, si bien que nous laissâmes le reste à nos Sauvages, elle se trouvoit fort bonne & délicate. Enfin le 10. Avril nous commençâmes à remonter le Fleuve, ne vivant que de pommes, de terre & de Crocodils. Le païs est si bordé de cannes, & si bas en cet endroit, qu'on ne pouvoit chas-

ser sans se retarder beaucoup. Le 12. nous couchâmes au Village de Tangibao, & comme le sieur de la Salle vouloit avoir du bled de gré ou de force. Nos Abenaki s'apperçurent le 13. en avançant nostre route, qu'il y avoit grande fumée assez proche, on jugea que ce pouvoit estre les Quinipissa qui avoient tiré des flechessur nous quelques jours auparavant, ceux qu'on envoya à la découverte nous amenerent 4. femmes de la Nation le matin du 14, & nous allâmes camper vis-à-vis du Village, sur l'aprés diné des Pirogues venoient à nous, à dessein de nous braver, mais le sieur de la Salle s'estant avancé en personne avec le calumet de paix, comme ils refuserent de le recevoir, l'on tira un coup de fusil qui effroya ces Barba-

res n'ayant jamais vu d'armes à feu. Ils appelloient cela le tonnerre, ne comprenant pas comment il se pouvoit faire qu'un baston de bois jetta du feu, & tua du monde de si loin sans le fraper, ce qui obligea les Sauvages de prendre la fuite, quoy qu'ils fussent en grand nombre armez à leurs manieres. Enfin le sieur de la Salle les suivit de l'autre bord. Il mit une de leurs femmes à terre avec un present de haches, de coûteaux & de rassades, luy faisant entendre que les trois autres la suivroient bien-tost si elle nous faisoit apporter du bled d'Inde. Le lendemain une troupe de Sauvages ayant paru, le sieur de la Salle les alla trouver & conclud la paix avec eux, il reçût & donna des ostages, & fût camper auprés de leurs Vil-

lage où on nous apporta quelque peu de bled. Nous montâmes enfin au Village, où ces Barbares nous avoient fait aprester un repas à leur mode, ils avoient advertis de leurs alliez & voisins, si bien que comme nous estions à prendre nostre refection dans une grande place, l'on voyoit arriver à la file une confusion de Sauvages armez, les chefs ne laissoient pas de nous faire acüeil, mais nous avions sujet de nous en défier, si bien que chacun des nostres tenoit ses fusils en état, ce que voyant les Sauvages, ils n'oserent attaquer.

Le sieur de la Salle se retira avec tous les gens & les ostages dans son Camp, & rendit les femmes des Quinipissa, le jour suivant avant jour nostre sentinelle avertit qu'on enten-

doit du bruit parmy les cannes qui bordoient la riviere, le ſieur Dautray dit que ce n'eſtoit rien, mais le ſieur de la Salle toûjours allerte ayant encore oüy du bruit cria aux armes, comme l'on entendit auſſi-toſt des cris de guerre, & décocher des fleches de fort prés, nous fimes grand feu, quoy qu'il plût un peu, le jour vint, & aprés deux heures de combat & la perte de dix hommes des leurs tuez, & pluſieurs bleſſez. Ils prirent la fuite ſans que perſonne de nous eût aucun mal, nos gens avoient envie d'aller brûler le Village de ces perfides, mais la prudence du ſieur de la Salle voulut ſeulement ſe rendre redoutable à cette Nation, ſans la deſoler afin de ménager leurs eſprits pour le beſoin. On ne laiſſa pas de briſer pluſieurs de leurs Ca-

nots. Ils estoient tout proche ; mais ils se contenterent de fuir, en faisant la hûée. Nos Sauvages Loups leverent seulement deux chevelures.

L'on partit donc le même jour dix-huitiéme Avril sur le soir, & nous arrivâmes le 1. de May au Koroa aprés avoir beaucoup souffert faute de vivres, les Koroa avoient esté avertis par les Quinipissa leurs alliez, avoient dessein de les venger assemblé des Sauvages de plusieurs Villages, faisans une armée fort nombreuse qui nous parût sur les côtes, & qui venoit souvent nous reconnoistre d'assez prés, cette Nation qui nous avoit fait amitié à nostre descente, nous surprit assez par le changement, mais ils nous en dirent la raison, qui nous obligea de nous tenir

ſur nos gardes. Le ſieur de la Salle s'avança même d'une maniere intrepide, en ſorte que ces Barbares n'oſerent rien entreprendre.

Quand nous y paſſâmes en deſcendant, comme nous eſtions bien pourveus de bled d'Inde l'on en avoit mis en cache une quantité aſſez prés du Village. Nous le retrouvâmes en bon état, & aprés l'avoir repris nous continuâmes noſtre route, mais nous fûmes ſurpris de voir en cet endroit que le bled d'Inde qui commençoit ſeulement à ſortir de terre le 29. Mars eſtoit déja bon à manger, & nous apprîmes enſuite qu'il meuriſſoit en 50, jours. Nous y remarquâmes auſſi d'autre bled levé de terre à la hauteur de quatre pouces.

Nous partîmes donc le mê-

me jour premier May sur le soir, & aprés avoir reconnu les jours suivans plusieurs Nations differentes, renouvellé nos alliances avec les Taensa qui nous reçûrent parfaitement bien. Nous arrivâmes aux Akansa où nous fûmes reçus de même, nous en sortîmes le 18. Le sieur de la Salle prit les devants avec deux Canots de nos Sauvages Loups, & poussa jusques à 100. lieuës au dessous de la riviere Seignelay où il tomba malade. Nous l'y joignîmes avec tout le reste de la troupe le 2. Juin. Comme sa maladie estoit dangereuse & le reduisoit à l'extremité, hors d'état de pousser plus outre, il fût obligé d'envoyer devant le sieur de Tonty, pour les Ilinois & les Miamis, afin de lever nos caches & de mettre tou-

te chose en ordre, destinant le-
dit sieur pour y commander,
mais enfin la maladie du sieur
de la Salle qui dura quarante
jours, dans laquelle je l'assistay
de mon mieux, s'estant un peu
diminuèe, nous partîmes sur la
fin de Juillet à petite journée,
arrivâmes sur la fin de Septem-
bre à la riviere des Miamis où
nous apprîmes plusieurs expe-
ditions militaires que le sieur de
Tonty avoit faites depuis nous
avoir quitté, il avoit laissé le
sieur Dautray & le sieur Co-
chois aux Miamis & d'autres
gens aux Illinois avec deux cens
nouvelles cabannes de Sauva-
ges qui alloient repeupler cette
Nation, ledit sieur de Tonty
a poussé jusques à Missilimaki-
nac pour rendre compte de plus
prés de nostre découverte à
Monsieur le Comte de Fronte-

nac Gouverneur de la part de Monsieur de la Salle qui se dispose de retourner sur ces pas à la Mer au printemps prochain avec un plus grand nombre de gens & des familles pour y faire des établissemens.

La riviere de Seignelay est fort belle, sur tout depuis les Ilinois, profonde & large formant deux Lacs jusques à la Mer, bordée de côteaux, couverts de beaux arbres de toutes sortes, d'où l'on découvre de vastes prairies, où paissent les troupeaux de bœufs Sauvages en confusion. La riviere se déborde souvent, & rend le terrain d'alentour marecageux, jusques à 20 ou 30 lieuës de la Mer, le terrain d'alentour est bon, capable de produire tout ce que l'on peut souhaiter pour la vie, on y trouve même du

chanvre qui vient naturellement, & beaucoup plus beau que celuy qui croît dans le Canada, tout le païs de cette riviere est charmant dans son aspect.

Il en est de même de ce que nous avons visité dans le Fleuve Colbert ; quand on est arrivé 20, ou 30 lieuës au dessous des Maroa, les bordages sont pleins de cannes jusques à la Mer, à la reserve de 15 ou 20 endroits, où il y a de fort jolis côteaux & des débarquemens commodes & spatieux, l'inondation ne s'étend pas bien loin, & derriere ces bordages noyez l'on découvre les plus beaux païs du monde. Nos chasseurs François & Sauvages en estoient charmez. L'espace de 200 lieuës au moins en longueur, & autant en largeur, com-

me l'on nous en a aſſeuré, ſont de vaſtes campagnes de tres-bonnes terres bordées par endroits de côteaux tres-agreables, de bois de haute futaye, de pluſieurs bocages où l'on peut aller à cheval, tant les chemins ſont nets, & nullement embaraſſez, ces petites foreſts bordent de même les rivieres qui coupent ces campagnes en divers lieux , & ſont fort poiſſoneuſes, les Crocodils y ſont dangereux, ſi bien qu'on n'oſeroit s'expoſer en de certains endroits, ny même ſortir ſa main hors du Canot. Les Sauvages nous ont dit que ces animaux entrainoient ſouvent de leurs gens, quand ils pouvoient les attraper par quelque endroit.

Les Campagnes ſont pleines de toutes ſortes de gibiers, de

bœufs, ſauvages, cerfs, biches, chevreüils, ours, poulles d'Inde, perdris, perroquets, cailles, bécaſſes, tourtes, pigeons ramiers, il y a auſſi des Caſtors, des Loutres, des Martres, des chats Sauvages, juſques à 100. lieuës au deſſous des Maroa ſur tout dans la riviere des Miſtouri, dans la riviere Ouabache, dans celle des Chepouſſeau qui eſt vis-à-vis, & dans toutes les autres moindres ſur cette eſpace, mais nous n'avons point ſçeu qu'il y eut des caſtors du coſté de la Mer.

Il n'y a point de beſtes farouches qui ſoient nuiſibles à l'homme celles qu'on y appelle Michybichy n'attaquent jamais l'homme quoy qu'elles devorent les beſtes quelque fortes qu'elles ſoient, la teſte eſt ſem-

blable à celle d'un Loup Cerviermais beaucoup plus grosse le corps long & grand, comme celuy d'un Chevreüil mais beaucoup plus menu, les jambes aussi plus courtes les pattes comme celles d'un chat mais beaucoup plus grosses les griffes plus fortes & plus longues dont il se sert pour tuer les bestes qu'il veut devorer, il en mange un peu les emporte sur son dos & cache le reste de sa proye sous des feüilles sans que les autres bestes carnacieres y touchent ordinairement, sa peau, & sa queuë ressemblent à celle du Lyon auquel il ne cede qu'en grosseur.

Les bœufs de ces païs surpassent les nostres en grosseur leur teste est monstreuse & d'un regard affreux à cause des grands crins noirs dont elle est environnée

ronnée & qui pendent ſous le menton, & le long des jarets de cet animal. Il a ſur les vertebres une eſpece de coſte droite dont la plus proche du col eſt la plus longue, les autres vont en diminuant juſques au milieu du dos, le poil en eſt fin & ne cede guere à la laine, l'on ſe couvre des peaux que l'on paſſe fort proprement avec de la terre qui ſert meſme de peinture, ces animaux ſe laiſſent approcher & ne fuyent jamais, l'on pourra les rendre familiers.

Il y a un autre petit animal ſemblable à un rat mais auſſi gros qu'un chat qui a le poil argenté meſlé de noir, ſa queuë eſt ſans poil groſſe comme un gros doigt & environ d'un pied de longueur, avec laquelle il ſe ſuſpend quand il eſt aux branches des arbres il a une eſ-

pece de ſac ſous le ventre où il porte ſes petits quand on le pourſuit.

Les Sauvages nous ont aſſuré que du coſté de l'Oüeſt dans les terres, il y a des animaux ſur leſquels ils ſe font porter & qui charient des charges fort peſantes, ils nous les ont dépeints comme des chevaux, ils nous en montrerent deux pieds qui ſont effectivement des pieds de cheval.

L'on remarque par tout des bois de toutes ſortes d'eſpeces propre à tous les uſages, & entr'autres les plus beaux cedres du monde, & une autre nature d'arbre qui jette en abondance une maniere de gomme auſſi agreable à brûler que les meilleurs paſtilles de France, l'on y remarque auſſi par tout des houx, & quantité

d'autres arbres dont l'écorce eſt blanche qui ſont aſſez gros. Les Cottoniers y ſont grands, les Sauvages en creuſent des Canots de 40 & 50 pieds de long, & en ont quelquefois des flottes de 150 au pied d'un Village, nous avons veu de toutes ſortes d'arbres propres à la conſtruction des Navires. Il y a auſſi beaucoup de chanvre pour les cordages, & l'on y pourra faire du goudron ſingulierement proche la Mer.

L'on y trouve par tout des prairies quelquefois de quinze à vingt lieuës de front & trois ou quatre de profondeur preſte à mettre la charuë, bonne terre capable de fournir à de grandes colonies, les faives y viennent naturellement ſans ſemer, & la tige dure pluſieurs années

portant toujours du fruit, elle croist plus grosse que le bras & monte comme le lierre, jusques à la cime des plus hauts arbres. Les peschers tout semblables à ceux de France y sont fort bons, & si chargez de fruit que les Sauvages sont obliges de soûtenir avec des fourches ceux qu'ils cultivent dans leurs deserts, il y a des forests entieres de fort beaux meuriers dont nous mangions des fruits dés le mois de May quantité de Pruniers, & autres fruitiers partie connus & partie inconnus dans l'Europe. Il y a communement des Vignes, des Grenadiers, des Maronniers. On fait les bleds trois ou quatre fois l'année. J'ay déja dit que j'en avois veu de meur, que l'autre venoit de lever, on y connoist peu l'hyver que par les pluyes.

Nous n'avons pas eu le temps de rechercher les mines, nous avons ſeulement trouvé en plusieurs endroits du charbon de terre, les Sauvages qui ont du cuivre & du plomb, nous ont voulu conduire en bien des endroits d'où ils le tirent, il y a des carrieres de fort belles pierres, du marbre blanc & noir, cependant les Sauvages ne s'en ſervent pas.

Ces Peuples communement quoique Barbares, paroiſſent d'un aſſez bon naturel, affables obligeans & dociles. Ils n'ont pas de ſentiment veritable de Religion par un culte reglé, mais l'on remarque quelques connoiſſances confuſes, & une veneration particuliere pour le Soleil qu'ils reconnoiſſent comme celuy qui a tout fait & qui conſerve tout. Il eſt ſurpre-

nant que leur Dialecte ſoit different à des Nations qui ne ſeront pas éloignées de plus de dix lieuës, ils ne laiſſent pas de s'entr'-entendre, & d'ailleurs ils ont toûjours quelque Interprete d'une Nation qui demeure chez l'autre quand ils ſont alliez & qui leur ſert comme de Reſident, ils ſont tous differens de nos Sauvages de Canada dans leurs maiſons, vétemens, mœurs, inclinations & coûtume, & même dans la conformation de la teſte que ceux-cy ont fort plate. Ils ont de grandes Places publiques, des jeux & des aſſemblées, ils paroiſſent vifs, & actifs, leurs chefs ont toute l'autorité, l'on n'oſeroit paſſer entre le chef & le flambeau de Canne qui brûle chez luy, & qu'il fait porter devant quand il marche, mais

on fait le tour avec quelque ceremonie, ils ont leurs vallets & leurs Officiers qui les ſuivent & les ſervent par tout. Ils diſtribuent les graces & les preſents à leur volonté, enfin l'on y trouve communement des hommes. Nous n'en avons veu aucun qui connût les armes à feu, ny même les outils de fer, ou d'acier, ſe ſervant de coûteaux & de haches de pierre, cela eſt bien contraire à ce que l'on nous avoit dit, quand on nous aſſuroit que par le commerce des Eſpagnols que l'on diſoit n'en eſtre éloignez que de 25 ou 30 lieuës, ils avoient des haches, des fuſils, & toute les commoditez que l'on trouve en Europe, à la verité nous avons trouvé des Nations qui avoient des braſſelets de veritables perles, mais ils les percent au feu,

& les gâtent par ce moyen; Monsieur de la Salle en a apporté avec luy, les Sauvages nous ont dit que leurs Guerriers les apportent de fort loin du côté de la Mer, & les recoivent en échange de certaines Nations qui sont apparemment du côté de la Floride.

Il y a beaucoup d'autres choses que nos gens observoient en s'avançant un peu dans le païs pour la chasse, & que nous avons appris des Nations chez qui nous avons passé, mais je me rendrois importun d'en faire icy le détail. Outre qu'il en faudroit sçavoir plus à fond les particularitez, enfin nostre découverte est achevée sans que nous ayons perdu aucun des nostres ny François, ny Sauvages, & sans que personne ait esté blessé, de quoy nous sommes

mes redevables à la protection de Dieu, & à la grande conduite de Monsieur de la Salle : Je ne vous diray rien icy des conversions : autrefois les Apostres ne faisoient qu'entrer dans un païs, & aux premieres annonces de l'Evangile, l'on voyoit de grandes conquestes. Je ne suis qu'un miserable pecheur, infiniment éloigné du merite des Apostres, mais aussi il faut reconnoistre que ces voyes miraculeuses, de grace, ne sont pas aujourd'huy attachées à l'exercice de nos Ministeres, Dieu ne se servant que d'une voye ordinaire & commune selon laquelle je me suis contenté d'annoncer de mon mieux les principalles veritez du Christianisme aux Peuples que j'avois à la rencontre : la Langue Ilinoise me servoit un peu en-

viron cent lieuës avant dans le Fleuve, & je faisois comprendre le reste par les gestes, & quelque terme de leur Dialecte que l'on déchifroit insensiblement, mais je ne peux pas dire que mes petits efforts ayent produit des fruits certains. A l'égard de ces peuples, peut-estre que par un effet secret de la grace quelqu'un en aura profité, c'est ce que Dieu seul peut connoistre, tout ce que nous avons fait a esté de reconnoistre l'état de ces Nations, & d'ouvrir le chemin à l'Evangile, & aux Missionnaires, n'ayant baptisé que deux enfans que je voyois à l'extremité, & qui sont morts effectivement en nostre presence.

Je donne icy à mon Lecteur ce qu'il y a de principal dans la Relation que le Pere Zenobe

addressa à Quebec au Pere Valentin Superieur des Missions, & dont je fis la copie sur les lieux quelques anneés aprés : ce Missionnaire ne croyoit point alors passer en France cette même année 1682, mais le sieur de la Salle ayant pris tout à coup sa resolution, le pria de vouloir bien faire le voyage pour donner les premieres instructions de sa découverte, jusques à ce qu'il pût l'année suivante s'y rendre en personne : ce bon Pere partit donc de Miamis le 8. Octobre, & quelque diligence qu'il pût faire à la descente des Lacs & du Fleuve : il n'arriva à Quebec que le 15. Novembre, la surveille du départ des Vaisseaux, & s'embarqua dans celuy que montoit Monsieur le Comte de

Frontenac, lequel repassoit en France la même année.

Decretum Sacræ Congregationis Generalis de propagandâ fide, habitum die octava Ianuarii 1985.

Referente Eminentissimo Domino Cardinali Estræo, Sacræ Congregationis declaravit Præfectum Missionis ad septennium in Insulâ vulgò dictâ Loüisianâ in Americâ Fratrem Hyacinthum le Febvre, *Ordinis Minorum Recollectorum Sancti Francisci Provinciæ Sancti Dionisii in Gallia, cum authoritate eaquæ ad Missionis Regnum pertinent, & ad præscriptam Decretorum Sacræ Congregationis, & facultatum eidem concessarum exercendi, eâ tamen*

conditione quod ultra quatuor Fratres transmissos alios, non nominet inconsultâ Sacrâ Congregatione, & non alius. Datum Romæ die, & anno quibus suprà G. Cardinalis de Alteriis Præfectus cum chirographo, & Sigillo.

Ce Decret estoit accompagné de quatre autres pour les quatre Peres Missionnaires dont voicy la teneur.

Decretum Sacræ Congregationis Generalis de propagandâ fide, habitum, die 8. Januarii 1685.

REferente Eminentissimo Domino Cardinali Estræo, Sacræ Congregationis Missionarium Apostolicum in Insulâ vulgò dictâ Loüisianâ in Americâ ad sep-

tennium declaravit Fratrem Zenobium MAMBRE', *Ordinis Minorum Recollectorum Sancti Francisci subjectione tamen & Præfecturâ Fratris Hyacinthi* LE FEBVRE, *ejusdem Ordinis cui omninò parere debeat, ac necessarias facultates, ad Missiones exercendas ab eodem juxta sibi tributam authoritatem in toto vel in parte recipiat, servatâ semper ipsius Præfecti tam circa facultates, quàm circa loca & tempus eadem exercendi moderatione, nullo modo vero extra fines suæ Missionis eis uti queat. Datum Romæ die & anno quibus suprà cum Chirographo & Sigillo F. Cardinalis de Alteriis Præfectus.*

Le Bref du Saint Pere qui accompagnoit les susdits Decrets contenant les Permissions & pouvoirs en 26. articles, a pour titre,

Facultates concessæ à S. D. N. D. Innocentio Divinâ Providentiâ Papa XI. Fratri Hyacintho LE FEBVRE, *Ordinis Minorum Recollectorum Sancti Francisci Provinciæ Sancti Dionysii in Gallia Præfecto Missionum in Insula vulgò dictâ Loüisianâ in America,*

Ledit Bref finit en ces termes,

Et prædita facultates gratis, & sine ulla mercede exerceantur & ad annos septem tantum concessæ intelligantur feria 4. *die* 24. *Maii* 1685.

In solita audientia Sanctissimus D. N. D. Innocentius Papa X. concessit supra dictas facultates Præfecto Fratri Hyacintho LE FEBVRE, *Ordinis Minorum Recollectorum Sancti Francisci*

Provinciæ Sancti Dionysii in Gallia Præfecto Missionis in Insula vulgò dictâ Loüisianâ in America, ad septennium, hac tamen conditione quod ultra Fratres transmissos non nominet inconsultâ Sacrâ Congregatione de propaganda fide, Signatum erat Episcopus Portu Cardinali, cum Sigillo, & infra Alexander Speronus S. Romanæ, & universalis inquisitionis Notarius.



CHAPITRE XXIV.

Le sieur de la Salle continue sa découverte par le Sein Mexique, établissement de la Colonie Françoise à la Baye S. Loüis. Les avantures malheureuses qui luy arriverent.

C'Est ainsi que Monsieur de la Salle, que l'on pourroit avec justice appeller le colombe de son siecle acheva par les terres la découverte la plus importante, la plus difficile, & la plus traversée, sans avoir perdu un seul de ses gens dans des païs où Jean Ponce de Leon, Pamphile de Narvaez, & Ferdinand Soto ont peri sans aucun succés avec des troupes

nombreuses & plus de deux mille Espagnols, jamais personne n'avoit fait pareilles entreprises avec si peu de monde & tant d'ennemis, son premier dessein avoit esté de trouver le passage que l'on cherche depuis si long temps à la Mer du Sud, & quoyque le Fleuve Colbert n'y conduisit pas, cependant ce grand homme avoit tant de lumiere & de resolution, qu'il esperoit de le trouver si cela étoit possible, comme il y auroit réüssi si Dieu luy avoit conservé la vie.

Le païs des Ilinois & les vastes contrées d'alentour estant le centre de sa découverte. Il y passa l'Hyver, l'Esté, & le commencement de l'Automne de 1683, à faire des établissemens, il y laissa Monsieur de Tonty pour Commandant, &

enfin ayant pris le parti de passer en France pour rendre compte de l'execution des Ordres du Roy, il arriva à Quebec au commencement de Novembre, & à la Rochelle le 23. Decembre.

Son dessein estoit d'aller chercher par Mer l'embouchure du Fleuve Colbert, & d'y établir sous le bon plaisir du Roy de puissantes Colonies. Ces propositions furent écoutées favorablement de Monsieur de Seignelay Ministre & Secretaire d'Etat, & Sur-Intendant du commerce & navigation de France, Sa Majesté les agréa, & voulut bien favoriser son entreprise non seulement par les nouveaux pouvoirs & commissions dont elle l'honora, mais encore par des secours de Vaisseaux, de troupes & d'argent

dont sa liberalité royalle le gratifia.

La premiere application du sieur de la Salle aprés qu'il eût esté muni de ces pouvoirs, fût de pourvoir au spirituel pour avancer principalement la gloire de Dieu dans son entreprise. Il jetta les yeux sur deux corps differents de Missionnaires, afin d'obtenir des sujets capables de procurer le salut des ames, & de jetter les fondemens du Christianisme en cette Barbarie.

Il s'addressa donc à Monsieur Tronçon Superieur General de Messieurs du Seminaire de saint Sulpice, qui voulut bien prendre part à l'ouvrage de Dieu & destiner trois de ses Ecclesiastiques pleins de zele, de vertu, & de capacité, pour commencer ces nouvelles Missions,

ce furent Monſieur Cavelier, frere du ſieur de la Salle, Monſieur Chefdeüille, ſon parent & Monſieur de Maiulle tous trois Preſtres.

Comme depuis prés de dix ans les Recollets avoient tâché de ſeconder les deſſeins du ſieur de la Salle pour la gloire de Dieu & la ſanctification des ames dans toute l'étenduë des vaſtes païs de la Loüiſiane de la dépendance dudit ſieur depuis le Fort de Frontenac, & qu'ils l'avoient accompagné dans ces découvertes où même le Pere Gabriel eſtoit mort. Il ſe fit un point eſſentiel d'emmener quelqu'un de nos Peres avec luy pour travailler de concert à l'établiſſement du Royaume de Dieu dans ces nouveaux païs. A cet effet il s'adreſſa au Reverend Pere Hyacinthe le

Febvre qui avoit esté deux fois Provincial de nostre Province de saint Antoine en Artois, & qui estoit alors Provincial pour la seconde fois de la Province de saint Denis en France, lequel voulant seconder de tout son possible les pieuses intentions du sieur de la Salle, luy accorda les Religieux qu'il demandoit, sçavoir le Pere Zenobe Mambré pour Superieur de sa Mission, & les Peres Maxime le Clercq & Anastase Doüay tous trois de nostre Province de saint Antoine, dont le premier avoit esté inseparable du sieur de la Salle durant l'espace de quatre années dans sa découverte par les terres, le second avoit servi durant cinq années en Canada avec beaucoup d'édification, sur tout dans les Missions des sept Isles, &

d'Anticosti; on leur avoit adjoint le Pere Denis Morguet pour quatriéme Prestre, mais ce Religieux s'estant trouvé extremement malade dés le troisiéme jour de l'embarquement fût obligé de relâcher & de retourner en Province.

Le Reverend Pere Provincial ayant donné avis à la Congregation *de propaganda fide* de cette Mission, afin d'obtenir toute l'authorité necessaire pour l'exercice de nos fonctions, il en reçeut les Decrets dans les formes; nous les placerons à la fin de ce Chapitre pour ne pas interrompre icy l'attention du Lecteur; le Saint Pere Innocent XI: y ajouta par un Bref exprés les pouvoirs & permissions authentiques en 26. articles, ainsi que le saint Siege a coûtume de les accorder aux

Missionnaires dont l'éloignement rend le recours moralement impossible à l'authorité de l'ordinaire, ce qui fût accordé nonobstant l'opposition de Monsieur l'Evêque de Quebec, Monseigneur le Cardinal d'Estrées ayant fait voir que la distance estoit de plus de huit ou neuf cens lieuës par les terres depuis Quebec jusques à l'embouchure du Fleuve.

Les esperances que l'on avoit alors sujet d'établir sur cette fameuse découverte ; engagea plusieurs jeunes Gentilshommes à prendre parti avec le sieur de la Salle en qualité de volontaires, il en choisit douze qui luy parurent des plus resolus entre lesquels le sieur de Morangé & le sieur Cavelier tous deux ses neveux. Le dernier n'estoit âgé que de 14. ans

L'on

L'on preparoit la petite flotte à la Rochelle qui devoit estre composée de quatre bâtimens le Joly, le Vaisseau de Roy, une Fregatte nommée la belle, une Flutte nommée l'aimable, une caichsse appellée le Saint François, le Vaisseau de Roy estoit commandé par Monsieur de Beaujeu Capitaine Gentilhomme de Normandie connu par sa valeur & son experience, & par le merite de ses services, il avoit pour Lieutenant Monsieur le Chevalier d'Aire, qui est aujourd'huy Capitaine de Roy & fils du Doyen du Parlement de Mets. Le sieur du Hamel Gentilhomme de Broüage, jeune homme plein de feu & de cœur luy servoit d'enseigne, plût à Dieu que les troupes & le reste de l'équipage eût esté aussi bien choisi,

ceux qui en eurent la commiſſion pendant que Monſieur de la Salle eſtoit à Paris, ramaſſerent cent cinquante ſoldats tous gueux & miſerables, demandant l'aumône, pluſieurs même contrefaits ne ſçachans pas tirer un mouſquet, le ſieur de la Salle avoit donné commiſſion à la Rochelle de luy choiſir des ouvriers trois ou quatre de chaque métier, l'on en fit un ſi mechant choix que quand on fût ſur les lieux, & qu'il fallut les mettre à l'ouvrage, l'on reconnut qu'ils ne ſçavoient rien du tout, huit ou dix familles ſe preſenterent d'aſſez bonnes gens, & qui s'offrirent d'aller commencer la Colonie, l'on accepta leurs offres, & on leur fit même de grandes avances, auſſi bien qu'aux artiſans & aux ſoldats.

L'embarquement preparé l'on mit à la voile le 24 Juillet 1684. la tempeste qui s'éleva peu de jours aprés, les obligea de relâcher à Chef de bois, pour y racommoder quelqu'un de leurs Mats qui s'estoit cassé durant la tourmente.

Ils remirent à la voile le premier d'Aoust faisant route à Saint Domingue, mais une seconde tourmente les surprit & les separa le 14. Septembre, l'Aimable restant seul avec la Belle qui arriverent au petit Goave à Saint Domingue où ils rencontrerent heureusement le Joly. Le saint François chargé de marchandise, & de quantité d'effets, n'ayant pû suivre les autres ; estoit demeuré au Port de Paix, d'où il partit aprés que l'orage fût passée pour aller joindre la Flotte au rendé-

vous, mais comme durant la nuit d'un temps aſſez calme le Pilote & l'équipage ſe croyant en aſſurance, n'eſtoient point du tout ſur leurs gardes, ils furent ſurpris par deux Pirogues d'Eſpagnol qui ſe rendirent maiſtres de cette Caiche.

Ce fût le premier contretemps qui traverſa la navigation, malheur qui cauſa une conſternation univerſelle à tout l'équipage & beaucoup de douleur au ſieur de la Salle qui relevoit d'une maladie dangereuſe où il fût reduit à l'extremité, l'on fit ſejour à S. Domingue où à la verité l'on prit quantité de rafraichiſſements, ils firent leurs proviſions de bled d'Inde & de toutes ſortes de beſtiaux domeſtiques pour en peupler le nouveau païs. Meſſieurs de Saint Laurent Gou-

verneur General des Isles, Begon Intendant & de Cussy Gouverneur particulier de saint Domingue, les favoriserent en tout & rétablirent même l'intelligence reciproque & si necessaire pour réüssir en pareilles entreprises, mais les soldats & la plûpart des équipages s'estant licentié à toute sorte de libertinage & d'intemperance assez ordinaire dans ce païs là, se gâterent si fort, & contracterent des maladies si dangereuses que les uns moururent dans l'Isle, & les autres ne porterent plus de santé.

Cette petite Flotte estant donc reduite à trois Navires, leva l'Anchre le 25. Novembre 1684. & poursuivit sa route assez heureusement le long des Isles des Caymans, & passant par l'Isle de Paix, aprés y a-

voir moüillé un jour pour faire de l'eau, l'on gagna le Port de ſaint Antoine en l'Iſle du Cuba, où les trois Navires moüillerent derechef; la beauté, & les agrémens du lieu, & la ſcituation avantageuſe les engagerent de s'y arreſter, & même de deſcendre à terre, on ne ſçait par quelle avanture les Eſpagnols y avoient laiſſé à l'abandon pluſieurs ſortes de rafraichiſſemens, & entre autre du vin d'Eſpagne dont on profita, & aprés deux jours de repos, ils en partirent pour continuer le voyage au Golphe Mexique.

Le ſieur de la Salle quoy que fort éclairé, & peu d'humeur à ſe laiſſer tromper avoit neanmoins crû trop facilement aux avis que luy donnerent certaines perſonnes de ſaint Domingue,

il reconnut trop tard que toutes les routes qu'on luy avoit faites estoient absolument fausses, la crainte d'estre maltraité par les vents de Nord qu'on leur avoit dit estre frequens & dangereux à l'entrée du Golphe les fit relacher par deux fois, le discernement & la grande resolution du sieur de la Salle leur fit tenter le passage une troisiéme fois, & l'on y entra heureusement le premier jour de Janvier 1685, que le Pere Anastase celebra solemnellement la sainte Messe en action de graces, aprés quoy continuant leur route, l'on arriva en quinze jours à la veuë des terres de la Floride, où un grand vent obligea le Joly de prendre le large, la Flutte & la Fregatte se rangeant du côté des terres, le sieur de la Salle estant bien aise de

s'approcher de la côte.

On luy avoit persuadé à saint Domingue que les Courans de la Mer du Golphe portoient avec une rapidité incroyable vers le Canal de Bahama, ce faux avis le dérouta entierement, car dans la pensée qu'il estoit beaucoup plus Nord qu'il ne l'étoit en effet, non seulement il passa la Baye du saint Esprit sans la reconnoistre, mais encore l'on suivit la côte bien au de-là du Fleuve Colbert, on auroit même encore continué de la suivre, si l'on ne se fût apperçû par le retour qu'elle fait au Sud, & par la hauteur de Pôle que l'on estoit à plus de 40, à 50. lieuës de l'embouchure, d'autant plus que comme le Fleuve avant que de se décharger dans la Mer, cotoye la terre du Golphe à l'Oüest, & que

la

la longitude eſt inconnuë aux Navigateurs. Il ſe trouva avoir paſſé de beaucoup ſa ligne paralelle.

Les trois bâtimens ſe joignirent enfin à la my-Fevrier dans la Baye du ſaint Eſprit où l'on trouvoit une rade preſque continuelle, l'on reſolut de retourner d'où l'on venoit, on avança dix ou douze lieuës juſques à une Baye que l'on nomma la Baye de ſaint Loüis. Comme les vivres commençoient à manquer, les ſoldats avoient déja mis à terre, le ſieur de la Salle reconnut & ſonda la Baye qui eſt d'une lieuë de large & bon fond, il crût que ce pourroit bien eſtre le bras droit du Fleuve Colbert, comme il y en avoit apparence, il y fit entrer la Fregatte fort heureuſement le 18. Fevrier, le Canal eſt profond,

jusques là même que sur la batture de sable qui barre en quelque façon l'entrée, il y a douze & quinze pieds d'eau de Marée basse.

Le sieur de la Salle avoit ordonné au Capitaine de la Flutte de ne point entrer dans le Canal sans avoir le Pilote de la Fregatte en qui l'on prenoit toute confiance, de décharger son Canon & son eau dans les chaloupes pour diminuer sa charge & enfin de suivre exactement le chemin que l'on avoit balisé, rien de tout cela ne fût executé, & cet infidel malgré les avis que luy donnoit un Matelot qui estoit à la Hune de tenir le vent, il fit arriver le Vaisseau dans les freins où il toucha, & s'ensabla si bien qu'il ne fût pas possible de le retirer.

Il estoit alors sur le bord de la Mer quand il vit faire ce funeste manœuvre, & il s'embarquoit pour y remedier lors qu'il vit venir cent ou six vingt Sauvages, il fallut mettre son monde sous les armes, le bruit du Tambour fit prendre la fuite aux Barbares, on les suivit, & leur ayant presenté le calumet de paix, on les conduisit & on les regalla au Camp, on leur fit même des presents, & le sieur de la Salle sçeut si bien les engager, qu'on avoit fait alliance avec eux, ils apportoient des viandes au Camp durant les jours suivants, l'on traita de quelques-uns de leurs Canots, & l'on avoit sujet de tout attendre d'une union si necessaire.

Le malheur voulut qu'un ballot de couverture du Vaisseau

échoüé fût jetté à la côte : quelques jours aprés une troupe de Sauvages s'en estoit saisi, le sieur de la Salle ordonna du monde pour retire le ballot de leurs mains par les voyes de douceur, l'on en usa tout au contraire, le Commandant leur presenta le bout du fusil comme pour les coucher en joüë, ce qui les effaroucha tellement, qu'ils ne nous considererent plus que comme ennemi. Indignez jusques à la fureur, ils s'attrouperent la nuit du six au sept de Mars, ayant trouvé la sentinelle endormie firent une cruelle décharge de leurs fleches, l'on courut aux armes, le bruit des coups de fusil leur fit prendre la fuite aprés avoir tué sur la place les sieurs Oris & Desloge, deux cadets volontaires & blessez dangereusement le sieur de

Moranger Lieutenant & neveux du ſieur de la Salle, & le ſieur Gaien volontaire, le lendemain ils tuérent encore deux de nos gens qu'ils trouverent endormis le long de la côte.

Cependant la Flutte demeura plus de trois ſemaines à l'endroit de ſon naufrage ſans ſe démambrer, mais à s'emplir d'eau de tous côtez, l'on en ſauva tout ce que l'on pût avec les chaloupes & les Pirogues lorſque le calme permit d'y aller. Un jour le Pere Zenobe y étant paſſé en chaloupe, elle ſe briſa d'un coup de vent contre le Navire, tout le monde monta promptement dans le bord, ce bon Pere qui eſtoit reſté le dernier pour faire ſauver les autres auroit eſté ſubmergé, ſi un Matelot ne luy eut jetté un cordage, avec lequel on le tira

à bord comme il enfonçoit dans la Mer.

Enfin Monsieur de Beaujeu mit à la voile dans le Joly avec tout son monde le 12. Mars pour s'en retourner en France, & le sieur de la Salle ayant fait faire un reduit avec des planches & pieces de bois pour mettre son monde, & ses effets en seureté. Il laissa cent hommes sous le commandement du sieur de Moranger, & partit avec 50. autres Le sieur Cavelier & les Peres Zenobe & Maxime à dessein de chercher dans le fond de la Baye, l'embouchure du Fleuve& un endroit propre pour y fixer l'établissement.

Le Capitaine de la Fregatte eut ordre de sonder la Baye en chaloupe, & d'y faire avancer son vaisseau le plus avant qu'il pourroit, il suivit 12. lieuës

le long de la côte qui gist du Sud-est au Nordoüest, & moüilla vis à vis d'une Pointe, à laquelle le sieur Hurier donna son nom, & y fût ordonné Commandant, ce poste servant d'entre-pause du Camp de la Mer à celuy que le sieur de la Salle alla faire au fond de la Baye le deuxiéme Avril à deux lieuës avant dans une belle riviere que l'on nomma la riviere aux vaches à cause de la grande quantité de ces bestes Sauvages que l'on y rencontra, une troupe de Barbares y vint attaquer nos gens, on les repoussa sans aucune perte.

Le 21. veille de Pâques, le sieur de la Salle s'estant rendu au Camp de la Mer, l'on y celebra le lendemain, & les trois jours suivans la grande Feste avec toutes les solemnitez possi-

où chacun reçeut ſon Createur, les jours ſuivans l'on tranſporta des deux Camps des ſieurs de Moranger & Hurier tous les effets, & generallement tout ce qui eſtoit utile au Camp du ſieur de la Salle, & l'on détruiſit les deux Forts le ſieur de la Salle fit travailler l'eſpace d'un mois à la culture de la terre, mais les grains tant de bled que de legumes ne leverent pas, ſoit qu'ils fuſſent alterez par l'eau de la Mer, ſoit que la ſaiſon ne fût pas propre comme on le remarqua dans la ſuite. L'on bâtiſſoit le Fort dans un poſte fort avantageux qui fût bien-toſt en état de deffence, muni de douze pieces de Canons & de Magazin ſous terre, crainte du feu l'on y mit tous les effets en ſeureté. Les maladies que les ſoldats avoient contracté à ſaint Domingue,

les minoient à veuë, & il en mourut une centaine en peu de jours, quelque ſecours que l'on pût leur donner de boüillons, de confection, de theriaque, & de vin.

Le 9. Aouſt 1685. trois de nos François eſtant à la chaſſe qui eſt copieuſe dans ces contrées, en toute ſorte de gibiers & de beſtes fauves, ſe virent environnez de pluſieurs compagnies de Sauvages armez, mais nos hommes s'eſtans mis en deffenſe, tuerent d'abord le chef & luy enleverent la chevelure, ce ſpectacle effraya, & diſſipa les ennemis, qui ne laiſſerent pas de ſurprendre quelque temps aprés & de tuer un de nos François.

Le 13. Octobre le ſieur de la Salle ſe voyant ſans ceſſe inſulté par les Barbares & d'ailleurs voulant avoir de leurs Canots de

gré ou de force, parce que l'on ne pouvoit s'en passer, resolu de leur faire une guerre ouverte pour en tirer une paix avantageuse.

Il partit avec soixante hommes armez de corselets de bois contre les coups de fleche, il arriva où ils estoient attroupés, & en differentes rencontres de jour & de nuit, il en mit une partie en fuite, plusieurs blessez, quelques-uns tuez, d'autres furent faits prisonniers, entr'autres quelques enfans, dont une fille de trois à quatre ans fût baptisée & mourut quelques jours aprés, comme les premices de cette Mission, & une conqueste seure qu'on envoyoit au Ciel. Les habitans se bâtissoient & se formoient des deserts par le défrichement des terres. L'on sema des grains qui réüssirent

mieux que les premiers, l'on traversa par Canot de l'autre bord de la Baye, où l'on trouva sur une grande riviere pleine chasse, sur tout de bœufs & de Coqs d'Inde; l'on élevoit de toutes sortes de bestiaux domestiques dans les habitations, des vaches, des pourceaux, des volailles qui multiplioient beaucoup, enfin l'execution que l'on avoit fait chez les Sauvages, avoit mis la petite Colonie un peu plus en seureté, lors qu'un nouveau malheur succeda à tous les precedens.

Le sieur de la Salle avoit ordonné au Capitaine de la Fregatte de sonder exactement la Baye, à mesure qu'il avançoit & que tout son monde se retira le soir dans le bord, mais ce Capitaine & six de ses hommes des plus forts, des plus robustes,

& des plus adroits, charmez de la douceur de la saison & de la beauté du païs, ayant laissé leur Canot avec leurs armes sur les vases de marée basse, s'avancerent à une portée de fusil sur le pré pour y estre à sec, & s'endormirent profondement, dequoy une troupe de Sauvages s'estant apperçûë, les surprirent à la faveur du sommeil & de la nuit, les massacrerent cruellement, briserent leurs armes & leur Canot. Avanture tragique qui jetta la derniere consternation dans le Camp.

Aprés avoir rendu les derniers devoirs à ces défunts, le sieur de la Salle laissant des vivres pour six mois, partit avec 20. hommes & le sieur Cavelier son frere pour aller chercher par terre l'embouchure du Fleuve, cette Baye qu'il reconnut par les

27. degrez & 45 minutes de latitude est la décharge d'une grande quantité de rivieres, dont pas une ne paroissoit assez grande pour estre un des bras du Fleuve Colbert, le sieur de la Salle les parcourut dans la pensée qu'une partie de ces rivieres estoit formée plus haut par un des bras dudit Fleuve, ou que du moins en traversant les terres bien au loin il reconnoistroit le cours de Missisipi, il fût bien plus long-temps absent qu'il ne croyoit, il fallut faire des cajeux pour passer les rivieres & se retrancher tous les soins pour se deffendre des insultes, les pluyes continuelles formoient des ravines & gâtoient les chemins, enfin le 13. Fevrier 1686 il crût avoir trouvé le Fleuve, l'on s'y fortifia, le sieur de la Salle y laissa une partie de son monde

& avec neuf hommes continua ſa découverte par les plus beaux païs, traverſant quantité de Villages & de Nations nombreuſes qui le traiterent fort humainement, enfin revenant ſur ſes pas retrouver ſon monde, il arriva le 31. Mars au Camp general, charmé de la beauté & fertilité dés Campagnes, de la quantité incroyable de toute ſorte de chaſſes, & des peuples nombreux qu'il avoit rencontré dans ſa route.

Dieu luy preparoit une épreuve bien plus ſenſible que les precedentes par la perte de la Fregatte ce ſeul Navire qui luy reſtoit & avec lequel il eſperoit cottoyer la Mer & paſſer enſuite à ſaint Dominique pour donner de ſes nouvelles en France, & obtenir de nouveaux ſecours, ce funeſte accident arri-

va par le peu de précaution du Pilote, toutes ces marchandises furent perduës sans resource. Le Navire se brisa à la côte, les Matelots furent noyez, & à peine le sieur de Chefdeüille Prestre, le Capitaine & quatres personnes se sauverent-ils dans un Canot qu'ils trouverent à la côte quasi par miracle, l'on y perdit trente six barils de farine, quantité de vin, les coffres, les habits, le linge, des équipages, la plus grande partie des outils, on laisse à penser le chagrin mortel que le sieur de la Salle ressentit d'un accident qui achevoit de renverser toutes les mesures qu'il avoit prises, son grand courage n'auroit pas esté capable de le soûtenir, si Dieu n'avoit aidé sa vertu par un secours de grace extraordinaire.

CHAPITRE XXV.

Avantures malheureuses de deux voyages que le sieur de la Salle entreprend aux Ilinois. Sa mort tragique. Une partie de son monde repasse en France par les terre de Canada.

CEux qui seront un peu instruits des tentatives si souvent reprises, & des avantures tragiques arrivées dans toutes les découvertes des païs nouveaux que l'on a faites à l'Orient & à l'Occident, durant ces derniers siecles, ne seront point du tout surpris de lire tous les contre-temps, & les accidens funestes dont le Seigneur a voulu traverser ces premieres

mieres tentatives de la découverte & de l'établiſſement de la Colonie Françoiſe dans les vaſtes contrées de la Loüiſiane. Pluſieurs Hiſtoriens ont voulu penetrer dans ces raiſons de cette conduite de Dieu ſur de pareilles entrepriſes, où ſa gloire paroiſtroit intereſſée dans la converſion des peuples barbares : c'eſt à nous d'adorer les deſſeins de ſa Providence, la merveille de cette découverte eſt la force & le courage dont Dieu a toûjours animé & ſoûtenu juſques à la fin celuy du ſieur de la Salle.

Toutes ces meſures eſtant ainſi rompuës, & ſes affaires reduites à l'extremité, que nous avons dit-il prit le party de tenter un voyage par les terres en Canada, il relacha quelque temps aprés, & en entreprit un

second, dans lequel il perdit la vie par la cruauté de ces gens, quelques-uns de ceux qui demeurerent fideles, poursuivirent la route, & sont arrivez en France, & entr'autres le Pere Anastase Doüay, & quoy que dans les differents naufrages qu'il a faits, le detail de ses remarques se soit perdu, voicy un abbregé de ce qu'il en a pû recüeillir, dont le Lecteur me sçaura peut-estre plus de gré, que si je le composois de mon stile.

Le sieur de la Salle ne voyant point d'autre resource à ses affaires que de traverser par les terres jusques aux Ilinois pour pouvoir donner en France la nouvelle de ces desastres, choisit 20. de ses meilleurs hommes y compris Nika un de nos Sauvages Chaoüenon qui l'avoit

toûjours accompagné depuis le Canada jusques en France, & de France au Mexique, Monsieur Cavelier, le sieur de Moranger & moy nous joignîmes de compagnie à ce grand voyage pour lequel l'on ne fit autre provision que quatre livres de poudre & six livres de plomb, deux haches, deux douzaines de couteaux autant d'alaines, de la rassade, & deux chaudieres : aprés avoir celebré les Divins Mysteres dans la Chapelle du Fort, & invoqué tous ensemble le secours du Ciel, nous partîmes le 22. Avril 1686, faisant route au Nordest.

Au 3. jour nous apperçûmes dans les plus belles campagnes du monde quantité de gens, les uns à pied, les autres à cheval qui venoient à nous au galop bottez & épronnez, &

ſur des ſelles. Ils nous inviterent à leur Bourg, mais comme ils eſtoient à ſix lieuës au Nordoüeſt, hors de noſtre route, on les remercia aprés avoir appris dans l'entretien qu'ils avoient connoiſſance des Eſpagnols, continuant noſtre chemin le reſte du jour, nous cabanâmes le ſoir dans un petit Fort retranché de pieus pour nous mettre à couvert des inſultes, ce que l'on a toûjours continué depuis fort heureuſement.

En eſtant parti le lendemain nous marchâmes deux jours par des prairies continuelles juſques à la riviere que nous appellâmes Robek, trouvant par tout une ſi prodigieuſe quantité de Cibola, ou de Bœufs ſauvages, que les moindres troupeaux nous paroiſſoient de deux ou trois cnes beſtes, nous en tüâ-

mes neuf ou dix en un moment, dont on en fit boucaner une partie afin de n'eſtre pas obligé de nous arreſter de cinq ou ſix jours. A une lieuë & demie plus avant, nous trouvâme une autre riviere plus belle, plus grande & plus profonde que n'eſt la Seine à Paris, bordée des plus beaux arbres du monde comme s'ils avoient eſté planté à la main, entr'autres quantité de Meuriers, & autres fruitiers, ayant des prairies d'un côté & des bois de l'autre, nous la paſſâmes en Cajeux; cette riviere fût appellée la Maligne.

Paſſant à travers de ces beaux païs, des campagnes, & des prairies raviſſantes bordées de vignes, de vergers, & de boccage; nous arrivâmes peu de jours aprés à une riviere qui fût appellée Hiiens, du nom

d'un Allemand natif de Vuittemberg, qui s'y embourba, en ſorte, qu'il n'en pût ſortir qu'avec beaucoup de peine. Un de nos hommes la hache ſur le dos traverſa à la nâge juſques à l'autre bord, un ſecond le ſuivit en même temps : ils couperent des plus grands arbres, pendant que d'autres de noſtre côté en faiſoient de même, on laiſſoit tomber ces arbres de part & d'autre par le travers de la riviere, leſquels ſe rencontrant ainſi, formoient une eſpece de pont pour paſſer facilement. C'eſt une invention dont nous nous ſommes ſervis dans nos voyages plus de trente fois, cela nous paroiſſant plus ſeur que le Cajeu qui eſt une eſpece de traineau formé de pluſieurs pieces & branches de bois liées enſemble, que l'on con-

duit & ſur lequel on ſe paſſe à la perche.

Ce fût icy que le ſieur de la Salle changea ſa route du Nordeſt à l'Eſt, par des raiſons qu'il ne nous dit pas, & que nous n'avons jamais pû penetrer.

Aprés quelques journées de marche dans un païs aſſez beau paſſant neanmoins des ravines en Cajeux, nous entrâmes dans des contrées beaucoup plus agreables & tout-a-fait delicieuſes, où nous trouvâmes une Nation fort nombreuſe qui nous reçeut avec toute l'amitié poſſible, les femmes mêmes venoient embraſſer nos François, on nous fit aſſoir ſur des nattes fort bien travaillées & prendre le haut bout auprés des Capitaines qui nous preſenterent le calumet orné de plumes

de toute sorte de couleurs, fallut fumer tour à tour, ils nous servirent entr'autre regal d'une sagamité faite d'une espece de racine qu'ils appellent Toqué ou Toquo, c'est un arbuste fait comme une espece de ronce sans épines, la racine est fort grosse, aprés l'avoir bien lavée on la fait seicher, & puis on la pille, & on la reduit en poudre dans un mortier, la sagamité en est de bon goust, mais astringente, ces Sauvages nous firent present de peaux de Bœufs fort proprement passées pour faire des souliers, on leur donna en échange de la Rassade dont ils font estime, nous y fimes sejour durant lequel le sieur de la Salle les engagea tellement par ses manieres & leur insinuoit tant de choses de la gloire du Roy, leur disant qu'il
estoit

eſtoit encore plus grand & plus élevé que le Soleil, qu'ils en étoient tous ravis d'admiration. Nous tâchions le ſieur Cavelier & moy comme nous avons fait par tout ailleurs de leur inſinuer la premiere connoiſſance du vray Dieu, on appelle cette Nation Biskatrongé, mais nous l'appellâmes la Nation des Pleureux, & nous donnâmes le méme nom à leur riviere qui eſt fort belle à cauſe qu'à noſtre arrivée & à l'abord ils ſe mirent tous à pleurer amerement, pendant un bon quart d'heure, c'eſt une coûtume parmy eux quand ils voyent des gens qui viennent de loin, leur faiſant pēſer à leurs parensmorts qu'ils croient dans un grand voyage dont ils attendent le retour. Enfin ces bonnes gens nous donnerent des guides, & nous paſſâmes

leur riviere dans leurs Pirogues.

Nous en traversâmes trois ou quatre autres les jours suivants, il n'arriva rien de considerable, sinon que nostre Sauvage Chaoüenon ayant tiré sur un Chevreüil assez prés d'un grand Village, le bruit du coup y jetta tellement la frayeur, qu'ils prirent aussi-tost la fuite, le sieur de la Salle fit mettre en armes son monde pour entrer dans le Village, composé de trois cens cabannes, l'on entra dans la principale qui estoit celle du Chef, où sa femme se trouva encore, n'ayant pû gagner au pied à cause de sa grande vieillesse, le sieur de la Salle luy fit entendre que nous étions venus comme amis, trois de ses fils braves guerriers observerent de loin ce qui se passoit, & recon-

noissant que nous estions pacifiques, ils rappellerent tout leur monde, l'on traita de paix & l'on dansa le calumet jusques au soir que le sieur de la Salle ne s'y fiant pas trop, s'alla camper au delà des Cannes, afin que si ces Barbares approchoient durant la nuit, le bruit des cannes nous empescha d'estre surpris.

L'on reconnut en cela son discernement & sa prudence, car une troupe de guerriers armée de fleches s'approcha la nuit, mais le sieur de la Salle sans sortir de son retranchement les menaça de faire tonner ses fusils & leur parla enfin d'un air de fierté & de fermeté qui les obligea de se retirer : la nuit se passa fort tranquillement depuis leur retraite, & le lendemain qu'aprés des amitiez re-

ciproques, du moins apparentes du côté de ces Sauvages, nous poursuivîmes nostre route à 5. ou 6. lieuës delà, nous fûmes agreablement surpris de trouver une troupe de Sauvages qui venoient audevant de nous des épis de bled en main, un air civil & honneste, ils nous embrasserent en nous invitant avec les dernieres instances de les aller voir en leurs Villages, le sieur de la Salle voyant leur sincerité y consentit, ces Sauvages nous disoient entr'autres choses qu'ils connoissoient des blancs du côté de l'Oüest qui estoient une nation cruelle & méchante, qui dépeuploit le païs des environs (ce sont les Espagnols) nous leur fimes entendre que nous estions en guerre avec eux ; ce fût alors que le bruit s'en répandant par tout

le Village appellé des Kironomas, chacun nous fit accüeil à l'envi, nous pressant de demeurer avec eux pour aller en guerre contre les Espagnols du Mexique, on les amusa de paroles & d'une alliance étroite avec eux, leur promettant de revenir avec des troupes plus nombreuses, & aprés tous les regales & les presens, ils nous passerent leur riviere en Pirogue.

Comme nous suivions nostre route toûjours à l'Est par de tres-belles prairies au bout de trois journées de chemin, il nous arriva un contre-temps, le Sauvage Nika nostre chasseur s'écria subitement de toute sa force qu'il estoit mort, on y courût, & l'on apprit qu'il avoit esté cruellement mordu d'un serpent, cet accident nous arresta durant quelques jours,

on luy fit prendre de l'orvietan, l'on appliqua du ſel de vipere ſur la playe aprés l'avoir eſcarifié pour en faire ſortir le venin & le ſang corrompu, & enfin on le ſauva.

Quelques jours aprés nous eûmes bien d'autres allarmes, eſtans arrivez à une riviere large & rapide que l'on nous dit aboutir à la Mer, & que nous appellâmes la riviere des malheurs, l'on fit un Cajeu pour la traverſer les ſieurs de la Salle & Cavelier avec une partie de nos gens ſe mirent deſſus, mais à peine eurent ils atteint le courant que la violence les emporta avec une rapidité incroyable, en ſorte qu'ils diſparurent preſque en un moment, je reſtois à terre avec une partie de noſtre monde, noſtre chaſſeur eſtoit abſent depuis

trois jours, & s'estoit égaré dans les bois, ce fût une desolation extreme pour nous tous qui desesperions de revoir jamais nostre Ange tutelaire le sieur de la Salle, Dieu me fit la grace de m'animer toûjours de confiance, encourageant de mon mieux ceux qui me restoient. Tout le jour se passa en pleurs & en larmes, lorsqu'à l'entrée de la nuit nous apperçûmes de l'autre bord le sieur de la Salle avec tout son monde qui nous apprit que par un coup de Providence le Cajeu avoit esté arresté par un gros arbre qui flottoit au milieu de la riviere, ce qui leur avoit donné moyen de faire effort, & de passer au delà du courant qui sans cela les emportoit à la Mer, qu'un de ses gens s'estoit jetté à l'eau pour attraper une

branche d'arbre, & que ce pauvre garçon n'avoit pû rattraper le Cajeu. Il s'appelloit Rut Breton de Nation, mais peu aprés ce jeune homme parût de nostre bord s'estant sauvé à la nâge.

La nuit se passa dans l'inquietude où nous estions de trouver les moyens de nous passer de l'autre bord pour aller joindre le sieur de la Salle, nous n'avions pas mangé de la journée, la Providence y pourveut par le moyen de deux Aiglons qui tomberent d'un Cedre, nous estions dix à ce repas.

Le lendemain il fût question de passer, le sieur de la Salle nous conseilla de faire un Cajeu de cannes, nous frayâmes le chemin, le sieur de Moranger & moy avec trois autres, non sans danger, car nous en-

foncions à tous momens, & je fus obligé de mettre nostre Breviaire dans nostre capuce, parce qu'il moüilloit dans la manche. Le sieur de la Salle envoya deux hommes à la nâge qui nous aiderent â pousser les Cannes, & nous firent arriver heureusement; ceux qui restoient de l'autre bord ne vouloient point du tout se risquer mais enfin ils y furent obligez sur ce que nous fimes semblant de plier bagage, & poursuivre nôtre route avec eux, ils passerent donc avec beaucoup moins de danger que nous.

Toute la troupe se voyant ainsi réunie à l'exception du chasseur, nous traversâmes deux jours un païs de Cannes forr épaisses, le sieur de la Salle frayant le chemin avec deux haches, & les autres de même

pour casser les Cannes, enfin au troisiéme jour Nika nostre chasseur se retrouva chargé de trois Chevreüils boucanez, & d'un autre qu'il venoit de tüer, le sieur de la Salle fit faire la décharge de quelques fusils pour en témoigner sa joye.

Nous entrâmes depuis suivant toûjours l'Est dans des païs encore plus beaux que ceux que nous avions passé, nous trouvâmes des peuples qui n'avoient rien de barbare que le nom; entr'autres nous eûmes à la rencontre un Sauvage fort honeste qui venoit de la chasse avec sa femme & sa famille qui fit present d'un de ses chevaux & de quelques viandes au sieur de la Salle, le pria avec tous ses gens d'aller chez luy, & pour l'y engager il nous laissa sa femme, sa famille & sa chasse com-

me pour gage, pendant qu'il alloit donner avis au Village de noſtre arrivée. Noſtre chaſſeur & un Laquais du ſieur de la Salle l'accompagnerent en ſorte qu'au bout de deux jours ils revinrent à nous avec deux chevaux chargez de proviſions & pluſieurs des Chefs, ils étoient ſuivis des guerriers habillez fort proprement de peaux paſſées & empanachées, portans le calumet en ceremonie, on les rencontra à trois lieuës du Village qui venoient audevant de nous, le Sieur de la Salle y fût reçeu comme en triomphe, logé chez le grand Capitaine, c'eſtoit un concours de peuple dont la jeuneſſe paroiſſoit rangée ſous les armes, ſe relevant jour & nuit, & au reſte nous comblans de biens & de toute ſorte de vivres. Cependant le

ſieur de la Salle craignant qu'une partie de ſon monde ne s'addonna aux femmes, les fit camper à trois lieuës du Village dans lequel nous demeurâmes trois ou quatre jours, & l'on traita des chevaux & tout ce que l'on avoit de beſoin.

Ce Village qu'on appelle des Cœnis eſt un des plus conſiderables que j'aye trouvé dans l'Amerique, & l'un des plus peuplez, il a pour le moins vingt lieuës de long, non qu'il ſoit continüement habité mais par hameaux de dix & douze cabannes qui font comme des cantons, ayant chacun des noms differens. Leurs cabannes ſont belles de 40. à 50. pieds de hauteur, dreſſées en figure de ruches à Miel, on plante des arbres en terre qui ſe rejoignent en haut par les branches que

l'on couvre d'herbe, les lits ſont placez autour des cabannes éleuez de terre de 3. ou 4. pieds: le feu eſt au milieu, chaque cabanne renferme deux familles.

Nous trouvâmes chez les Cœnis quantité de choſes qui viennent indubitablement des Eſpagnols, comme des piaſtres & autres monnoyes, des cueilleres d'argent, de la dentelle de toute ſorte, des habits, des chevaux: nous y vîmes entr'autres une Bulle de Rome qui exempte du jeûne les Eſpagnols du Mexique durant l'Eſté, les chevaux y ſont communs, on nous les donnoit pour une hache, un Cœnis voulut m'en traiter un pour noſtre Capuce dont il avoit envie.

Ils ont relation avec les Eſpagnols par le moyen des Choü-

mans alliez des Cœnis & qui sont toûjours en guerre avec la Nouvelle Espagne. Le sieur de la Salle leur fit faire sur de l'écorce une Carte de leur païs, de celuy de leurs voisins, & du Fleuve Colbert ou Missisipi dont ils avoient connoissance. Ils se contoient à six journées des Espagnols dont ils nous firent une description si naturelle, qu'il ne nous en resta plus aucun doute, quoyque les Espagnols n'eussent point encore entrepris de venir à leur Village, seulement leurs Guerriers se joignoient aux Choümans pour aller en guerre au nouveau Mexique, le sieur de la Salle qui sçavoit parfaitement l'art de gagner les Sauvages de toutes Nations, ravissoit à tous momens en admiration tous ces peuples, il leur disoit entr'au-

tres choses que le Chef des François estoit le plus grand Capitaine du monde, aussi haut que le Soleil, & autant élevé au dessus de l'Espagnol, que le Soleil au dessus de la terre, au recit des victoires de nostre Monarque, ces peuples faisoient des exclamations mettans la main sur la bouche pour une marque d'étonnement, je les trouvay fort dociles & traitables, & ils entroient assez dans ce que nous leur disions de la verité d'un Dieu.

Il y avoit alors des Ambassadeurs des Choümans qui nous rendirent visite, je fus agreablement surpris de leur voir faire le signe de la Croix, se mettre à genoux les mains jointes qu'ils élevoient de temps en temps au Ciel, ils me baisoient l'habit, me faisant en-

tendre que des gens vétus comme nous inſtruiſoient les peuples de leur voiſinage qui n'étoient qu'à deux journées des Eſpagnols, où nos Religieux avoient de grandes Egliſes, dans leſquelles tout le monde s'aſſembloit pour prier, ils m'exprimoient naturellement les ceremonies de la ſainte Meſſe, l'un d'eux me fit un crayon d'un tableau qu'il avoit veu d'une grande femme qui pleuroit à cauſe que ſon fils eſtoit deſſus une Croix. Il nous dit que les Eſpagnols faiſoient une cruelle boucherie des Sauvages & qu'enfin ſi nous voulions venir avec eux ou bien leur donner des fuſils, il ſeroit facile de s'en rendre maiſtre parce que c'eſtoient des gens lâches qui n'avoient pas de cœur, & qui faiſoient marcher des gens
devant

devant eux avec un évantail pour les rafraichir dans la chaleur.

Aprés avoir demeuré là quatre ou cinq jours à nous refaire, nous pourſuivîmes noſtre route par les Naſſonis, il faut paſſer une grande riviere qui traverſe par le milieu du grand Village des Cœnis. Ces deux Nations ſont alliées, & ont à peu prés le même genie & les mémes coûtumes.

A cinq ou ſix lieuës de là, nous eûmes le déplaiſir de voir que quatre de nos hommes avoient deſerté à la faveur de la nuit, & s'eſtoient retiré chez les Naſſonis & pour comble de chagrin, le ſieur de la Salle & le ſieur de Moranger ſon neveu furent attaqués d'une violente fievre qui les reduiſit à l'extremité, leur maladie fût

longue & nous obligea de faire en cet endroit un fort long sejour, parce que la fievre les ayant quitté aprés de frequens accés, il fallut du temps pour les rétablir.

La longueur de cette maladie déconcerta toutes nos mesures, & fût depuis occasion des derniers malheurs qui nous arriverent, elle nous retarda plus de deux mois, il falloit vivre durant tout ce temps, la poudre commençoit à nous manquer, nous n'estions pas avancés de 150. lieuës en droite ligne, quelques uns de nos gens avoient deserté Dans une si fâcheuse conjoncture le sieur de la Salle prit le party de retourner sur ses pas au Fort Loüis, chacun y donna les mains, & nous reprîmes la route en droiture où il n'y arriva rien

digne de remarque, ſinon qu'en repaſſant la Maligne un de nos hommes fût emportê avec ſon Cajeu par un Crocodile d'une groſſeur & d'une longueur prodigieuſe.

Aprés un bon mois de marche où nos chevaux nous furent d'un grand ſecours, nous arrivâmes au Camp le 17 Octobre de la même année 1686, où nous fûmes reçeus avec tout l'accueïl qu'on peut juger, mais au reſte dans des ſentimens aſſez partagés de joye & de triſteſſe, chacun ſe racontant les avantures tragiques arrivées aux uns & aux autres depuis noſtre ſeparation.

Il ſeroit difficile de trouver dans l'Hiſtoire un courage plus intrepide & plus invincible que celuy du ſieur de la Salle dans les évenemens contraires, il

ne fût jamais abatu, & il eſperoit toûjours avec le ſecours du Ciel de venir à bout de ſon entrepriſe malgré tous les obſtacles qui ſe preſentoient.

Il demeura deux mois & demi à la baye ſaint Loüis, dont nous viſitâmes enſemble toutes les rivieres qui s'y déchargent. Je ſçai bien que de ma connoiſſance il y en a plus de 50 toutes navigables, venant de l'Oüeſt, & du Nordoüeſt, l'endroit où eſt le Fort eſt un peu ſablonneux, par tout ailleurs on trouve bon fond, nous reconnûmes par tout des prairies où l'herbe eſt plus haute que nos froments dans toutes les ſaiſons de l'année. Il y a des rivieres d'eſpace en eſpace, de deux à trois lieuës bordées de cheſnes, d'épines, Meuriers & autres, ce qui continuë à

l'Oüeſt juſques à deux journées des Eſpagnols.

Le Fort eſt bâti ſur une petite élevation Nord & Sud, ayant la Mer au Sudeſt, des vaſtes prairies à l'Oüeſt, & au Sud-oüeſt deux étangs & des bois d'une lieuë de tour, une riviere bat au pied, les Nations voiſines ſont les Quoaquis qui ſont du Mahis & ont des chevaux à grand marché, les Bahamos & les Quinets Nations errantes avec qui nous eſtions en guerre. Le ſieur de la Salle n'oublia rien durant tout ce temps pour conſoler ſa petite Colonie naiſſante, dont les familles ſe peuploient d'enfans, il fit beaucoup advancer les défrichemens des terres & les habitations ; le ſieur de Chefdeüille Preſtre, le ſieur Cavelier & nous trois Recollets travaillant de

concert à l'édification des François & de quelques familles sauvages qui se détachoient des Nations voisines pour se joindre à nous, le sieur de la Salle faisant son possible durant tout ce temps pour apprivoiser les Barbares, la paix avec ces peuples estant de la derniere consequence pour l'établissement de la Colonie.

Enfin Monsieur de la Salle resolut de reprendre son voyage des Ilinois si necessaire pour son dessein, il fit une Harangue pleine d'éloquence & de cet air engageant qui luy estoit si naturel, toute la petite Colonie y estoit presente & en fût touchée jusques aux larmes, persuadée de la necessité de son voyage & de la droiture de ses intentions, plût à Dieu qu'*ils* eussent tous perseveré dans les

mêmes ſentimens, il fit achever de fortifier un grand enclos où eſtoient renfermées toutes les habitations avec le Fort, aprés quoy il choiſit 20. hommes, le ſieur Cavelier Preſtre ſon frere, les ſieurs Moranger & Cavelier ſes neveux avec le ſieur Jouſtel Pilote & moy, l'on fit les Prieres publiques: enfin nous partîmes le 7. Janvier 1687.

Dés le premier jour nous rencontrâmes une armée des Bahamos qui alloit en guerre aux Erigoanna, le ſieur de la Salle fit alliance avec eux. Il voulut traiter de même avec les Quinets qui prirent la fuite à nôtre abord, mais les ayant joint à la courſe avec nos chevaux, on les traita avec tant d'humanité, qu'ils promirent une paix inviolable.

Au 4. jour trois lieuës au delà au Nordest, l'on trouve la premiere riviere aux Cannes, ce sont toutes prairies sur la route, & de petits bocages d'espace en espace, les terres sont si bonnes que les herbes croissent de dix à douze pieds de haut, il y a sur cette riviere quantité de Villages bien peuplez, nous ne visitâmes que les Quaras & les Anachorema.

Sur le même Rumb devant à trois lieuës plus loin, l'on trouve la seconde riviere aux Cannes habitée par differentes Nations, il y a des Campagnes de Chanvre.

A cinq lieuës plus avant l'on passe la Sablonniere riviere ainsi appellée par ce qu'elle est environnée de terres sablonneuses quoyque le reste soit bon fond & grandes prairies.

L'on

L'on marche ſept ou huit lieuës jusques à la riviere Robec, paſſant par des prairies, & trois ou quatre rivieres éloignées d'une lieuë les unes des autres. La riviere de Robec eſt peuplée de pluſieurs Villages nombreux dont les peuples parlent tellement du gozier, qu'il faut du temps pour s'y façonner; ils ont guerre avec les Eſpagnols, & nous preſſerent fort de nous joindre, à leurs guerriers, mais il n'y avoit pas d'apparence de nous arreſter, nous demeurâmes neanmoins cinq ou ſix jours avec eux, tâchant de les gagner par les preſens & par les inſtructions Chreſtiennes, qu'ils ne reçoivent pas des Eſpagnols.

Continuant la route l'on traverſe de grandes prairies juſques à la Maligne. Cette ri-

viere profonde où l'un de nos hommes avoit esté devoré par un Crocodile, elle vient de fort loin, & est habitée de quarante Villages bien peuplez qui composent une Nation que l'on appelle les Quanoatinno qui fait la guerre aux Espagnols & domine sur les Nations voisines. Nous avons visité quelques-uns de ces Villages, ce sont de bons peuples, mais toûjours barbares, la cruauté des Espagnols les rendant encore plus farouches. Comme ils nous trouvoient d'une humeur plus traitable, ils estoient charmez de la nation, mais aprés ces presens reciproques il fallut se separer, on nous donna des chevaux à bon marché, & nous passâmes la riviere en Canot de peaux de bœufs.

Sur le même Rumb devant

environ quatre lieuës du même terrain extraordinairement fertil, nous passâmes en Cajeu la riviere Hiens puis faisant route au Nord, Nordest, il fallut traverser quantité de petites rivieres & de ravines navigables, l'hyver & le printemps, le terrain diversifié, de prairies & de collines & de quantité de sources, nous y trouvâmes trois grands Villages, les Taraha, Tyakappan, & Palonna qui ont des chevaux. A quelques lieuës delà nous rencontrâmes les Palaquesson, composez de dix Villages alliez des Espagnols.

Ce fût aprés avoir passé ces Nations que nous arriva le plus desolant de tous nos malheurs par le meurtre que l'on fit de Monsieur de la Salle, du sieur de Moranger & de quelques au-

tres; noſtre ſage conducteur ſe trouvant en un païs de grande chaſſe, aprés que tout ſon monde ſe fût nourri & refait durant quelques jours de toute ſorte de bonnes viandes avoit envoyé le ſieur de Moranger, ſon Laquais nommé Saget, & ſept ou huit de ſes gens à l'endroit où NIKA noſtre chaſſeur & Sauvage Chaoüenon avoit laiſſé quantité de bœufs pour les faire boucaner, afin de n'eſtre pas obligé de ſejourner ſi ſouvent pour aller à la chaſſe.

La ſageſſe de Monſieur de la Salle n'avoit pû prevoir le complot qui ſe feroit entre quelques uns de ſes gens de maſſacrer ſon neveu, comme ils en prirent tout à coup la reſolution, & l'executerent le 17. Mars par un coup de hache que luy porta l'un d'eux que la charité ne me

permet pas de nommer, ils tüerent de même le valet du ſieur de la Salle, & le Sauvage Nika qui au peril de ſa vie les nourriſſoit depuis plus de trois ans, le ſieur de Moranger languit encore deux heures de temps, durant leſquelles il donna toutes les marques d'une mort precieuſe devant Dieu, pardonnant à ſes meurtriers, les embraſſant même, & produiſant tous les actes de douleur & de contrition comme il nous le reciterent eux-mêmes aprés qu'ils furent revenus de leur grand aveuglement; c'étoit un parfaitement honneſte homme & un bon Chreſtien qui ſe confeſſoit même dans la route tous les huit à quinze jours, j'ay tout ſujet d'eſperer que Dieu luy aura fait miſericorde.

Ces miserables resolurent de n'en pas demeurer là, & non contens de ce meurtre, ils formerent le dessein d'attenter encore sur la vie de leur maistre, de qui ils avoient sujet de craindre le ressentiment & la punition. Nous estions éloignez de deux grandes lieuës, le sieur de la Salle inquieté du retardement du sieur de Moranger & de ses gens dont il estoit separé depuis deux ou trois jours dans la crainte qu'ils n'eussent esté surpris par les Barbares, me pria de l'accompagner, il prit encore deux Sauvages avec luy. Durant toute la route, il ne m'entretenoit que de matieres de pieté, de grace, & de predestination, s'étendant beaucoup sur les obligations qu'il avoit à Dieu de l'avoir sauvé de tant de perils, depuis

plus de 20 années qu'il parcouroit l'Amerique, il me paroissoit extraordinairement penetré des bienfaits de Dieu en son endroit ; lorsque je le vis tout à coup accablé d'une profonde tristesse dont il ignoroit luy même la cause, il fût troublé en sorte que je ne le connoissois plus, cette situation d'esprit ne luy estant pas ordinaire, je le réveillay neanmoins de son assoupissement, & au bout de deux lieuës nous trouvâmes la cravatte sanglante de son Laquais, il s'apperçût de deux Aigles qui voltigeoient sur sa teste, & en même temps il découvrit de ses gens sur le bord de l'eau dont il s'approcha & leur demandant des nouvelles de son neveu, ils nous répondirent par paroles entrecoupées, nous montrant l'en-

droit où nous trouverions ledit ſieur. Nous les ſuivîmes quelques pas le long de la rive juſques au lieu fatal, où deux de ces meurtriers eſtoient cachez dans les herbes, l'un d'un côté & l'autre de l'autre avec leurs fuſils bandez, l'un des deux manqua ſon coup, le ſecond tira en même temps & porta du même coup dans la teſte de Monſieur de la Salle qui en mourut une heure aprés, le dix-neuviéme Mars 1687.

Je m'attendois bien au même ſort, mais ce danger ne m'occupoit point du tout, penetré que je fus de douleur d'un ſpectacle ſi cruel, je le vis tomber a un pas de moy la face pleine de ſang que j'arroſay de mes larmes, en l'exortant de mon mieux à faire une bonne mort, il s'eſtoit confeſſé & a-

voit fait ses devotions sur le point de nostre départ il eût encore le temps de me recapituler une partie de sa vie, & je luy donnay l'absolution. Il s'exerça en tous les actes d'un bon Chrestien durant les derniers momens me serrant la main à chaque parole que je luy disois, & sur tout au pardon de ses ennemis pendant que ces meurtriers autant effrayez que moy commençoient à se fraper la poitrine & à détester leur aveuglement, je ne voulus point sortir delà aprés qu'il eût expiré sans l'avoir enseveli & enterré le mieux qu'il me fût possible avec une Croix que je plaçay sur sa sepulture.

Ainsi mourut nostre sage conducteur constant dans les adversitez, intrepide, genereux, engageant, adroit, habile, & ca-

pable de tout, celuy qui depuis 20. ans avoit adouci l'humeur farouche d'une infinité de Nations barbares fût maſſacré par les mains de ſes propres domeſtiques qu'il avoit comblé de careſſes, il mourut dans la force de l'âge au milieu de ſa courſe & de ſes travaux ſans en avoir vu le ſuccés.

Je m'entretenois dans ces penſées que luy-même nous avoit cent fois ſuggerées en nous racõtant les Hiſtoires des nouvelles découvertes & j'adorois ſans ceſſe les deſſeins inſcrutables de Dieu dans cette conduite de ſa Providence, incertain que j'eſtois du ſort qu'elle nous deſtinoit, nos ſcelerats ne machinant rien moins que noſtre perte. Nous arrivâmes enfin où eſtoit Monſieur Cavelier, les aſſaſins entrerent bruſquement dans la ca-

banne, & se saisirent de tout ce qui s'y trouva, j'estois arrivé un moment devant eux, je n'eus pas besoin de parler, car à ma seule veuë tout baigné que j'estois de larmes le sieur Cavelier s'écria de toute sa force, ha, mon pauvre frere est mort! Ce saint Ecclesiastique d'une vertu si souvent éprouvée dans les travaux Apostoliques du Canada se jetta en méme temps à genoux, le sieur Cavelier son neveu, quelques autres & moy en fimes de même pour nous disposer à mourir de la même mort, cependant ces malheureux touchez de quelques sentimens de compassion à la veuë de ce venerable vieillard, & d'ailleurs à demy penitens des massacres qu'ils avoient faits, resolurent de nous épargner, à condition de ne jamais revenir en

France, mais comme ils flottoient encore & que plusieurs d'entr'eux avoient envie de revoir leur patrie, nous les entendions ſouvent dire enſemble qu'il falloit ſe défaire de nous & qu'autrement nous les accuſerions devant les Juges, ſi nous les tenions une fois dans le Royaume.

Ils élurent pour leur chef le meurtrier du ſieur de la Salle, & enfin aprés pluſieurs déliberations ils reſolurent de pouſſer juſques à cette fameuſe Nation des Cœnis, marchant donc tous enſemble durant pluſieurs jours, traverſant les rivieres & les ravines où par tout ces miſerables ſe ſervoient de nous comme de vallets, ne nous donnant même que leurs reſtes : nous y arrivâmes ſans accident.

Cependant la juſtice de Dieu

minutoit la punition de ces homicides au defaut de la justice seculiere, la jalousie & l'ambition de commander se mit entre Hens & le meurtrier du sieur de la Salle, chacun de la troupe criminelle prit son party pour l'un ou pour l'autre, nous avions passé les Cœnis, où nous avions fait quelque sejour & nous estions déja aux Nassonis où les quatre deserteurs dont j'ay parlé dans nostre premier voyage, nous rejoignirent. La veille de l'Ascension nous voyans tous assemblez, & nos malheureux dans la resolution de se tüer les uns & les autres, je leur fis une exhortation le jour de la Feste dont ils parurent touchez, & resolus de se confesser, mais cela ne dura pas, ceux qui avoient le plus de regret du massacre de leur conducteur & de leur maitre s'estoient rangez du côté

d'Hiens, lequel deux jours aprés trouvant son avantage voulut punir un crime par un autre, il tira à nostre presence un coup de pistolet au meurtrier du sieur de la Salle dans le cœur, dont il mourut au moment sans confession & sans pouvoir prononcer un *Jesus Maria*. Un autre qui estoit avec Hiens lacha de même un coup de fusil dans le côté du meurtrier du sieur de Moranger. Il eût le temps de se confesser, aprés quoy un François luy tira un coup de fusil sans balle à la teste, le feu prit à ses cheveux & delà à sa chemise, & à ses habits qui grilloit à veuë, & il expira en ce tourment Le troisieme auteur du complot & du meutre prit la fuite, Hiens vouloit s'en défaire & achever par luy de vanger la mort du sieur de la Salle, mais le sieur

Joutel fit la reconciliation, & on en demeura là.

Par ce moyen Hiens restoit le chef de la malheureuse troupe, il fallut retourner aux Cœnis où ils avoient dessein de s'habituer n'osant pas revenir en France par la crainte de la punition.

Une armée de Cœnis estoit preste à partir en guerre contre les Kanoatinno peuples cruels, à leurs ennemis qu'ils mettent tous vifs en la chaudiere, les Cœnis emmenerent nos François avec eux, & nous attendîmes leur retour aprés lequel Hiens nous invita fort de demeurer avec eux; mais nous n'y voulûmes pas consentir.

Nous partîmes donc des Cœnis six François entre lesquels estoient les sieurs Cavelier oncle & neveu, & le sieur Joutel. On nous donna chacun un che-

val, de la poudre, & du plomb, & quelques marchandises pour nous défrayer sur la route. Nous arrestâmes aux Nassonis pour y celebrer l'Octave de la Feste Dieu, ils nous entretenoient tous les jours des effets de la cruauté des Espagnols à l'endroit des Ameriquains, & nous dirent que 20 Nations Sauvages alloient en guerre contre l'Espagnol, nous invitant d'aller avec eux, & que nous en ferions plus avec nos fusils que tous leurs guerriers avec leurs masses & leurs fleches; mais nous avions bien d'autres desseins, nous prîmes seulement occasion de leur faire entendre que nous venions de la part de Dieu pour les instruire de la verité & pour sauver leurs ames, ce fût à quoy nous employâmes dix ou douze jours de

temps

temps jusques au troisiéme Juin Feste de saint Antoine de Pade que le sieur de la Salle avoit pris pour protecteur de son entreprise.

Ils nous donnerent deux Sauvages pour nous servir de guide & nous continuâmes nostre roure par les plus beaux païs du monde au Nord, Nordest, on passe quatre grandes rivieres & plusieurs ravines peuplées de quantité de Nations, nous reconnûmes les Haquis à l'Est, les Nabiri & les Naansi, toutes Nations nombreuses qui ont guerre contre les Cœnis, & enfin le 23. Juin nous approchâmes des Cadodacchos, l'un de nos Sauvages prit les devants pour annoncer nôtre venuë, les chefs & la jeunesse que nous trouvâmes à une lieuë du Village nous reçurent avec le calumet dans les

quelon nous donna à fumer, les uns conduiſoient nos chevaux par la bride, & les autres nous portoient comme en triomphe, nous prenans pour des eſprits, & des gens de l'autre monde.

Tout le Village aſſemblé les femmes ſelon leur coûtume, nous laverent la teſte & les pieds avec de l'eau chaude, & puis on nous plaça ſur une eſtrade couverte de natte blanche fort propre, ſuivirent les feſtins, les danſes du calumet & autres rèjoüiſſances publiques le jour & la nuit, ces peuples ne connoiſſent point d'Europeans que par reputation, ils ont auſſi bien que les autres par où nous avions paſſé quelques idées de Religion fort confuſes & adorent le Soleil, leurs habits de ceremonie portent deux Soleils figurez, & ſur le reſte du corps des

representations de Bœufs, de Cerfs, de Serpens & autres animaux, ce qui nous donna occasion de leur faire quelques leçons sur la connoissance du vray Dieu & sur nos principaux Mysteres.

Dans cet endroit il plût à Dieu de nous traverser par un accident tragique, le sieur de Marne malgré tout ce qu'on peut luy dire, voulut se baigner le soir du 24, le sieur Cavelier neveu l'accompagna jusques sur le bord de la riviere assez proche du Village, de Marne se jetta dans l'eau & disparut en même temps, c'estoit un abîme où il fût englouti dans le moment. Peu d'heures aprés on retira son corps qui fut porté chez le Capitaine, tout le Village pleura sa mort, en ceremonie, la femme du chef l'ensfeveli pro-

prement dans une belle nappe, pendant que les jeunes gens creuserent la fosse que je benis le lendemain, & nous luy donnâmes sepulture avec toute la solemnité qui fût possible, les Sauvages admiroient nos ceremonies, de quoy nous prîmes sujet de leur donner plusieurs instructions durant huit jours que nous restâmes dans ce lieu fatal, le mort fût enterré sur une eminence proche du Village, son tombeau entourré d'une palissade avec une grande Croix dessus que nous fimes dresser par les Sauvages aprés quoy nous partîmes le 2 Juillet.

Ces peuples sont sur le bord d'une grande riviere où sont encore trois Nations fameuses, les Natchoos, les Natchites, les Ouidiches, nous y fûmes re-

çûs fort humainement. Depuis la riviere des Cœnis où l'on commence à trouver des Castors & des Loutres, à mesure que l'on avance en deça, il y en a en plus grande quantité. Aux Ouidiches nous rencontrâmes trois guerriers de deux Nations appellées les Cahinnio & les Mentous à 25. lieuës plus avant tirant à l'Est, Nordest qui avoient vu des François, ils s'offrirent de nous y accompagner, il fallut passer jusques la quatre rivieres en Cajeux. L'on nous y reçût le calumet de paix en main avec toutes les marques de joye & d'estime Plusieurs de ces Sauvages nous parlerent d'un grand Capitaine qui n'avoit qu'un bras, c'estoit Monsieur de Tonty qu'ils disoient avoir vu & qu'il leur avoit dit qu'un plus grand Capitaine que luy pas-

feroit par leurs Villages, c'eſtoit Monſieur de la Salle.

Le Chef nous logea dans ſa cabanne, & en fit ſortir ſa famille, l'on nous y regala durant pluſieurs jours de toute ſorte de viandes, on fit même un feſtin public où le calumet fût danſé durant vingt-quatre heures, avec des chanſons faites exprés, que le Chef entonnoit de toute ſa force, nous traitant de gens de Soleil qui venoient les deffendre de leurs ennemis par les coups de nos tonnerres. Au milieu de ces réjoüiſſances le petit Cavelier tira trois coups de piſtolet en criant vive le Roy, ce que ces Barbares repetoient à grands cris, y ajoûtant vive le Soleil, ces Sauvages ont des quantitez prodigieuſes de Caſtors & de Loutres, dont le tranſport feroit facile par une rivie-

re qui eſt voiſine du Village, ils voulurent en charger nos chevaux, mais nous les refuſâmes pour témoigner noſtre deſintereſſement, nous leur fimes des preſens de haches & de coûteaux, & en partîmes avec deux Cahinnio pour nous ſervir de guide aprés avoir reçû les ambaſſades des Analao & des Tanico, & de quelques autres Nations du Nordoüeſt & du Sudeſt. Ce fût un plaiſir de traverſer durant quelques jours les plus beaux païs entrecoupez de pluſieurs rivieres, de prairies, de petits bois & de côteaux de vignes, nous paſſâmes entr'autres quatre grandes rivieres navigables, & enfin aprés une marche d'environ ſoixante lieuës, nous arrivâmes aux Oſotteoez qui habitent une grande riviere qui vient du Nordoüeſt bor-

dée des plus beaux bois du monde, les peaux de Castors & de Loûtres s'y trouvent par tout en si grande quantité & toute sorte de pelleteries, qu'on les y brûle à tas, n'y estant d'aucune valeur ; c'est la fameuse riviere des Achansa qui y forme quantité de Villages nombreux, ce fût en cet endroit où nous commençames de nous reconnoistre, y trouvant une grande Croix & au bas les armes du Roy avec une maison à la Françoise devant laquelle nos gens ayant déchargé leurs fusils, nous en vîmes sortir deux François, le Commandant s'appelloit Coûture qui nous apprit que le sieur de Tonty les y avoit établis pour servir d'entrepause au sieur de la Salle, pour maintenir l'alliance avec ces Nations & pour les mettre en seureté con-

tre

tre les attaques des Iroquois, nous visitâmes trois de ces Villages, les Torimans, les Dogingа & les Kappa, où l'on fit par tout les festins, les harangues, les danses, du calumet avec toutes les marques de joye, nous estions logez dans la maison Françoise où ces Messieurs nous firent tout l'accüeil que l'on peut souhaiter, nous rendant maistres de tout. Quelques affaires qu'il y ait à decider parmy ces Nations, jamais ils ne donnent leur resolution sur le champ, l'on convoque les Chefs, & les Anciens, & l'on délibere sur les choses dont il s'agit, nous leur avions demandé une Pirogue & des Sauvages pour remonter le Fleuve Colbert, & delà pousser aux Ilinois par la riviere de Seignelay, nous offrant de leur laisser nos chevaux,

de la poudre & du plomb, le conſeil tenu il fût dit que l'on nous accorderoit la Pirogue & quatre Sauvages qui ſeroient choiſis, un de chaque Nation en témoignage d'une plus étroite alliance, ce qui fût executé fidellement, ſi bien que nous congediâmes nos Cahinnio avec des preſens dont ils furent ſatisfais.

Enfin aprés quelque temps de ſejour nous nous embarquâmes le premier d'Aouſt 1687. ſur le Fleuve Colbert que nous traverſâmes le méme jour dans noſtre Pirogue qui eſtoit de 40. pieds de long, mais comme le courant eſt fort, nous deſcendîmes tous à terre pour faire le reſte de noſtre voyage à pied, ayant laiſſé nos chevaux & nos équipages aux Akanſa, il ne demeura dans le Canot que le ſieur Cavelier dont l'âge joint

aux fatigues du chemin que nous avions déja fait ne luy permettoit pas d'achever à pied nostre course qui estoit bien encore de 400 lieuës jusques aux Ilinois. Un Sauvage estoit dans le Canot pour percher l'un de ses camarades, le relevant de temps en temps; pour nous autres nous ne nous servions de la Pirogue que lorsqu'il estoit necessaire de franchir quelque passages dangereux ou de traverser de rivieres. Ce ne fût pas sans beaucoup de peine, car les chaleurs excessives de la saison & le sable brûlant des ardeurs du Soleil jointes à la disete de vivre durant plusieurs jours nous donnerent de quoy pastir.

Nous avions bien fait déja trois cens cinquante lieuës par le travers des terres depuis la

Baye de saint Loüis, sçavoir 100. lieuës jusques aux Cœnis, soixante au Nord, Nordest, les 40. dernieres à l'Est, Nordest, des Cœnis, aux Nassonis 25. à l'Est, Nordest, des Nassonis aux Cadodacchos, 40 au Nord. Nordest, des Cadodacchos aux Cahinnio & aux Mentous 25, à l'Est, Nordest, des Cahinnio aux Akansa 60, à l'Est, Nordest.

Nous continuâmes donc nôtre route en remontant le Fleuve par les mêmes endroits où le sieur de la Salle avoit passé autrefois quand il fit sa premiere découverte dont je luy avois souvent oüy parler, excepté que nous allâmes aux Sicacha où il n'avoit pas esté. Le Village principal, est à 25. lieuës à l'Est des Akansa, cette Nation est fort nombreuse, ils sont au

moins 4000 guerriers ayant en abondance de toutes ſortes de pelleteries, les chefs ſont venus pluſieurs fois apporter le calumet, voulant s'allier aux François & ſe mettre ſous leur protection, s'offrant même de venir habiter la riviere Oüabache pour eſtre plus proche de nous.

Cette fameuſe riviere eſt bien auſſi grande que le Fleuve Colbert en recevant quantité d'autres par leſquelles l'on peut entrer dans le Fleuve. L'embouchure par où elle ſe decharge dans le Fleuve eſt éloignée des Akanſa, de 200 lieuës ſelon l'eſtime du ſieur de la Salle qui me l'a dit ſouvent, & de 250. ſelon Monſieur de Tonty & ceux qui l'ont accompagné à ſon ſecond voyage de la Mer, non qu'il y aye cela en droite ligne, & par

les prairies, mais bien en suivant le Fleuve qui fait de grandes anses & tourne beaucoup, car en coupant par terre il n'y auroit que cinq bonnes journées. Nous passâmes donc par le travers d'Oüabache le 26. du mois d'Aoust, & nous trouvâmes bien 60 lieuës toûjours en remontanr le Fleuve jusques à l'embouchure de la riviere des Ilinois. Environ 6 lieuës au dessous de ladite embouchure est au Nordoüest la fameuse riviere des Massourites ou des Ozages du moins aussi grande que le Fleuve dans lequel elle se décharge, elle est formée de quantité d'autres rivieres connuës & par tout navigables & habitées de plusieurs Nations fort nombreuses; les Panimaha qui n'ont qu'un Chef & ont 22. Villages dont le moindre est

de deux cens cabannes, les Paneassa, les Pana, les Paneloga, & les Matotantes, dont chacun en particulier ne cede rien aux Panimaha, on y comprend aussi les Ozages qui font dix-sept Villages sur la riviere de leur nom qui se décharge dans celle des Massourites, à laquelle les Cartes ont aussi ètendu le nom des Ozages, les Akansa estoient autrefois établis au haut de l'une de ces rivieres, mais les Iroquois les en ont fait sortir par de cruelles guerres depuis quelques années, en sorte qu'ils ont esté obligez aussi bien que quelques Villages des Ozages de descendre & de s'habituer sur la riviere qui porte aujourd'huy leur nom, & de laquelle j'ay parlé.

Environ le milieu du chemin de la riviere Oüabache à celle

des Maſſourites. L'on trouve le Cap ſaint Antoine, ce fût juſques là ſeulement, non plus outre que le ſieur Jolliet deſcendit en 1673, ils y furent pris par les Manſopela avec leur équipage, ces barbares leur ayant fait connoiſtre qu'ils ſeroient tuez, s'ils alloient plus loin, ils rebrouſſerent chemin n'ayant pas deſcendu plus bas que trente ou quarante lieuës au deſſous de la riviere des Ilinois.

J'avois apporté avec moy le Livre imprimé de cette découverte pretenduë, & je remarquois dans toute ma route qu'il n'y avoit pas un mot de veritable, on dit qu'il a eſté juſques aux Akanſa & qu'il fût obligé de retourner crainte d'eſtre pris des Eſpagnols, & cependant les Akanſa nous aſſeuroient n'avoir jamais vû d'autres Europeans

avant Monſieur de la Salle, l'on dit qu'ils ont vû des monſtres dépeints que les gens les plus hardis auroient peine de regarder, & qu'il y avoit quelque choſe de ſurnaturel. Ce monſtre épouvantable eſt un cheval dépeint, à un rocher avec du matachia & quelques autres beſtes ſauvages faites par les Barbares. Il eſt dit qu'on ne ſçauroit y atteindre & cependant je les ay touché tous ſans peine, ce qui eſt de vray eſt que les Miamis pourſuivis par les Matſigamea s'eſtant noyez dans la riviere, depuis ce temps là quand les Sauvages paſſent devant ils preſentent du Tabac à ces Marmouſets afin d'appaiſer le Manitou.

J'aurois peine de croire que le ſieur Jolliet avoüa l'imprimé de cette découverte, qui en ef-

fet n'est pas sous son nom, & qui n'a esté mis au jour que depuis la premiere découverte faite par Monsieur de la Salle, il seroit facile de montrer qu'elle n'a esté imprimée que sur de faux Memoires, ausquels l'auteur qui n'a point esté sur les lieux auroit pû se conformer de bonne foy.

Enfin le 5. Septembre nous arrivâmes à l'embouchure de la riviere des Ilinois, l'on compte bien prés de 100. lieuës delà au Fort de Creve-cœur, toute cette route presentant une navigation fort aisée. Un Chaoüenon nommé Turpin nous ayant apperçu à son Village, courut au Fort pour en porter la nouvelle au sieur de Belle-Fontaine Commandant qui ne pouvoit y ajoûter foy, nous suivions de prés le Sauvage &

nous entrâmes au Fort le 14. Septembre. On nous conduisit à la Chapelle où le *Te Deum* fût chanté en action de graces, les François & les Sauvages sous les armes au bruit & à la décharge des fusils. Le sieur de Tonty Gouverneur du Fort estoit allé aux Iroquois pour ménager l'esprit de ces Barbares, nous ne laissâmes pas d'y recevoir tout le bon accüeil, le Commandant n'oubliant rien pour témoigner sa joye de nostre arrivée, nous consoler de nos disgraces, & nous rétablir de nos fatigues.

Quoyque la saison fût avancée nous estions neanmoins partis à dessein d'arriver à Quebec assez tost pour passer en France, mais les vents contraires nous ayant arrestez quinze jours à l'entrée du Lac Dauphin, il fallut relâcher & hyverner au Fort,

où nous avons fait la Mission jusques au Printemps de 1688.

Le sieur de Tonty y arriva au commencement de l'hyver avec plusieurs François, le sejour nous en fût beaucoup plus agreable, ce brave Gentilhomme estant toûjours inseparablement attaché aux interests du sieur de la Salle, dont nous luy avons caché la déplorable destinée, estant de nostre devoir d'en donner les premieres nouvelles à la Cour.

Il nous apprît qu'en même temps que nous cherchions par Mer le Fleuve de Missisipi, il estoit descendu un second voyage par le même Fleuve avec des François & des Sauvages jusques à l'embouchure, esperant nous y trouver, qu'il y sejourna huit jours, & en visita tous les endrois principaux, il remar-

qua qu'il y avoit un tres beau Port, belle entrée, grand Canal, des endrois propres à bâtir des forteresses & nullement inondées, comme il l'avoit crû lorsqu'il y descendit la premiere fois avec le sieur de la Salle, ajoûtant que le bas de la riviere est habitable, & même habité par des Villages sauvages que les Vaisseaux peuvent monter du Golphe cent lieuës avant dans le Fleuve. Qu'outre les Nations qu'il avoit découvertes en descendant la premiere fois il en avoit reconnu plusieurs autres au second voyage, comme les Picheno, les Ozanbogus, les Tangibao, les Otonnica, les Mausopelea, les Mouisa, & quantité d'autres dont je ne me souviens pas.

Les entretiens que nous avons eu ensemble m'ont con-

firmé dans les sentimens du sieur de la Salle, qui estimoit que la Baye de saint Loüis ne pouvoit pas estre à plus de quarante à cinquante lieuës de l'embouchure d'un des bras du Fleuve Colbert à aller en droite ligne, car si nous n'avons trouvé ledit Fleuve qu'aux Akansa, c'est parce que nous prenions la route des Ilinois par le travers des terres, Dieu nous ayant conduit par ces endrois pour faire la découverte de tous ces peuples qui y habitent.

J'avois remarqué 110 Nations peuplées sur ma route sans y comprendre un grand nombre d'autres que j'ay apprises de celles par où nous avons passé, & qui en ont connoissance par la guerre, ou par le commerce. La plus grande partie de ces peuples sont inconnus aux Europeans.

Ce ſont les païs du monde les plus beaux & les plus fertils, les terres y portant deux fois l'année de toute ſorte de grains preſtes à recevoir la charuë, de grandes prairies d'eſpace en eſpace où il y a des herbes de dix à douze pieds de haut en toutes ſaiſons, il s'y trouve des rivieres de proche en proche & des Fleuves où elles entrent par tout navigables ſans aucun Sault, des foreſts ſur les rivieres remplies d'arbres de toutes eſpeces diſtribuez, en ſorte que l'on y peut aller par tout à cheval.

La chaſſe y eſt ſi abondante & ſi aiſée; ſur tout des Bœufs ſauvages, qu'on en decouvre des troupeaux à millier, il y a des Chevreüils & autres beſtes fauves en quantité, de méme des Coqs d'Inde, Oütardes,

Perdrix, Perroquets, Lapins, Lievres, les volailles y sont communes & produisent en toute saison, & les porcs plusieurs fois l'année, comme nous l'avons reconnu à l'habitation où nous en avons laissé plus de deux cens.

Les rivieres y sont extraordinairement abondantes en toute sorte de poissons, en telle quantité, que nous les prenions à la main au pied du Fort sans nasse ny filet, nos gens enleverent un jour à des Sauvages une teste de poisson qui seule faisoit la charge d'un homme. Il n'y a pas d'habitant lequel arrivant dans le païs ne trouve d'abord de quoy faire subsister largement une famille nombreuse, & qui en moins de deux années de temps ne soit établi aussi commodement qu'en pas un endroit de l'Europe. J'ay déja remarqué

remarqué que les chevaux pour toute ſorte d'uſage y ſont fort communs, en ſorte que les Sauvages ſe croyent bien payez d'un bon cheval quand on leur donne une hache.

Le commerce y pourra eſtre tres-grand en toutes ſortes de pelleteries, en tabac, & en cotton, les chanvres y viennent tres-beaux & comme les Campagnes ſont pleines de Meuriers qui bordent auſſi les rivieres, l'on y auroit quantité de ſoye, les Cannes de Sucre y viendront bien, on en peut facilement avoir par le commerce des Iſles de l'Amerique, à l'exemple des Nations Europeannes de terre ferme qui ſont voiſines de la Loüiſiane.

Outre la grande quantité de laine dont les Bœufs du païs ſont chargez, les vaſtes prai-

ries y donnent par tout moyen de nourrir des troupeaux de moutons & brebis qui portent deux fois l'année.

Les differentes traverses qui nous sont arrivées ne nous ont pas permis de rechercher les tresors de ces contrées, nous y avons trouvé du plomb tout formé & du cuivre prest à mettre en œuvre, les Sauvages nous ont dit qu'ils ont des rivieres où il se trouve des mines d'argent, d'autres nous ont voulu conduire en guerre dans un païs connu des Espagnols pleins de mines d'or & d'argent, il y a quelques Villages où les habitans ont des perles qu'ils vont chercher sur les bords de la Mer, & qu'ils disent prendre dans les huistres.

Nous avons peu connu de Nations en 150, ou 200 lieuës de païs

depuis la Mer qui ne ſoient prevenus contre les Eſpagnols, à cauſe de leur grande cruauté, elles ſont toutes fort peuplées, & il y en a telle qui fourniroit en guerre juſques à cinq mille hommes.

Le peu de ſejour que nous avons fait chez ces peuples ne nous a pas donné le temps d'y jetter les fondemens ſolides du Chriſtianiſme, mais nous y avons remarqué beaucoup de diſpoſition à la Foi, ils ſont dociles, charitables, fideles, ſuſceptibles de bonnes impreſſions, il y a même quelque police & ſubordination, mais toûjours barbares, l'on pourra avec l'aide de Dieu y faire du progres pour la Religion; le Soleil eſt leur Divinité à qui ils preſentent en ſacrifice le meilleur de leur chaſſe dans la cabanne du Chef,

ils font une demie heure de prieres sur tout au lever du Soleil. Ils luy envoyent la premiere fumée de leur pipe, & puis aux quatre parties du monde.

J'estois parti de la Baye saint Loüis au second voyage dans le dessein de demeurer aux Cœnis pour y établir la Mission, & le Pere Zenobe devoit m'y venir joindre pour nous étendre chez les peuples voisins en attendant de France un plus grand nombre d'ouvriers, mais la triste mort du sieur de la Salle m'ayant obligé de passer outre, je ne doute pas que le Pere ne m'y soit venu chercher, il y est peut-estre à present avec le Pere Maxime, & ils auront laissé Monsieur de Chefdeüille à la Mission du Port, à laquelle il se destinoit à nostre départ: il y avoit neuf ou dix familles

françoiſes avec leurs enfans, & outre cela pluſieurs de nos gens ont eſté chercher & ont épouſé des Sauvageſſes pour multiplier la Colonie, je ne ſçais point ce qu'il leur ſera arrivé depuis.

C'eſt icy un extrait fidele de ce que le Pere Anaſtaſe a pû ſe ſouvenir de ſon penible voyage. Il partit des Ilinois au Printemps de 1688 avec Monſieur Cavelier, Monſieur ſon neveu, le ſieur Joüſtel & un Sauvage qui eſt aujourd'huy habitué auprés de Verſailles, ils arriverent à Quebec pour le 27. Juillet, & firent voile pour France le 20 Aouſt, où Dieu leur a fait la grace de ſe trouver enſemble à Paris aprés avoir eſſuyé tant de perils, ils rendirent compte de tout à feu Monſieur le Marquis de Seignelay.

CHAPITRE XXVI.

La Nouvelle France victorieuse par Mer & par Terre contre les Anglois, & les Sauvages par les armes triomphantes de Sa Majesté en 1690.

LA Loüisiane n'estoit pas la seule partie de la Nouvelle France dont il avoit plû à Dieu de traverser les ètablissements, & les progrez le Canada soûtenoiten même temps de terribles épreuves par les incursions des Iroquois, ces Barbares qui aimoient & qui redoutoient égallement Monsieur de Frontenac s'estoient revoltez peu de temps après so nretour en France, & quoyque rien n'eût manqué du

côté de la valeur & du courage de nos François, & de la bonne & sage conduite des Chefs, que l'on eût même fait de grandes & heureuses expeditions contre les ennemis, ces Barbares avoient eû depuis leur revanche, & comme si le Ciel eût esté de concert, deux maladies populaires d'une espece de contagion nous ayant enlevé en un an plus de deux mille cinq cens hommes, trouvant la Colonie diminuée les Sauvages avoient pillé & brûlé les Villages & les habitations un peu avancées, desolé nos Campagnes, tué un grand nombre de nos Braves en differentes rencontres, enlevé plusieurs prisonniers, leur faisant souffrir mille cruautez, lorsque pour comble de malheur les Anglois s'estant joint aux Nations barbares,

ils avoient ébranlé celles qui nous estoient de tout temps alliées, nous avions esté obligé d'abandonner les Forts qui étoient à la teste du païs, & qui en faisoient la deffense principale, & enfin la condition du Traité de ces ennemis communs estoit de ne point mettre les armes bas qu'aprés la destruction totale des François. A cet effet l'armée de terre devoit attaquer par le haut du païs pendant que la Flotte Angloise le prendroit par le bas du Fleuve, afin que rien n'échapât à leur fureur.

Dieu se plaist souvent de reduire les choses à l'extremité pour nous obliger de recourir à luy, & de reconnoistre que nous luy sommes uniquement redevables quand il nous preserve des derniers malheurs contre toute esperance

eſperance humaine, d'ailleurs la Colonie ne connoiſſoit pas encore ſa force, & Dieu vouloit bien étendre juſques à l'autre hemiſphere les grandes benedictions qu'il donnoit en Europe à la juſtice des armes du Roy, en ſauvant l'Egliſe & la Colonie de la Nouvelle France des entrepriſes des Heretiques & des Infideles qui en avoient conjuré la perte.

Sa Majeſté y avoit renvoyé Monſieur le Comte de Frontenac pour en reprendre le gouvernement, il arriva à Quebec le 14. Octobre 1689. trouvant le païs dans un état bien different, de l'état paiſible & floriſſant auquel il l'avoit laiſſé, mais au reſte les troupes & les habitans ranimez d'un nouveau courage par la preſence de ce Gouverneur, déclarant que dés

lors ils se tenoient assûrez contre les attaques de leurs ennemis.

Un des principaux sujets du mécontentement de l'Iroquois estoit que 40. des leurs avec un de leurs chefs principaux nommé Oneoüaré avoit esté envoyé en France pour estre conduit aux galleres, le Roy avoit eu la bonté de donner la liberté à ceux de cette troupe qui restoient en vie, & de les renvoyer en Canada avec Monsieur le Comte de Frontenac qui avoit gagné leur affection par les bons traitemens qu'il leur avoit faits dans la route, de sorte que la premiere application de ce nouveau Gouverneur fût de calmer les Iroquois par le moyen de ceux-cy.

A cet effet il monta d'abord au Mont-Real d'où il envoya

quatre de ces Iroquois affranchis porter la nouvelle de leur retour à Onontaé qui eſt le principal Village des cinq Nations Iroquoiſes & où ſe traitent leurs principales affaires, ces quatre députez n'alloient que de la part d'Oreoüaré pour inviter les Cantons à venir ſalüer Onontio leur pere, & le remercier des bontez qu'il avoit eu de ramener leur chef qu'ils croyoient perdu pour jamais. Onontio veut dire grande montagne, c'eſt le nom dont les Sauvages appellent nos Gouverneurs generaux. Monſieur de Frontenac pour s'attirer égallement l'amour & le reſpect des Barbares y avoit ajoûté le nom de pere, ne les traitant que de ſes enfans.

Monſieur de Frontenac reçût en même temps la fâcheuſe nouvelle que les Nations d'en

haut Hurons, Outaoüacs, & Algomquins qui avoient esté de tout temps nos alliez traitoient ouvertement avec les Iroquois, le sieur Joliet étoit envoyé de la part du sieur de la Durantaye, Capitaine Commandant à Missilimakinax, & de la part des Peres Jesuites pour en apporter la nouvelle, & que ces Barbares pour se reconcilier avec l'Iroquois luy avoient renvoyé les prisonniers promettant de se joindre à eux & aux Anglois avec leurs guerriers pour agir contre les François.

Le sieur Joliet fût en même temps renvoyé avec les instructions necessaires pour faire entendre raison à ces Nations, & les arrester dans nos interests, en les détachant de ceux de nos ennemis, cette premiere députation commença de leur ou-

vrir les yeux, apprenant à ces Barbares qu'Onontio leur pere estoit de retour en Canada, on en envoya une seconde au Printemps sous la conduite du sieur de Louvigny Capitaine reformé qui alloit relever le sieur de la Durantaye, Nicolas Perrot luy servant d'Interprete l'y accompagna chargé des presens du Roy & des paroles de Monsieur le Comte pour toutes les Nations d'en haut, prés de 150. François furent du même voyage qui alloient chercher leurs pelleteries que l'on n'avoit osé faire descendre les années precedentes, à cause des incursions des Iroquois, trente hommes armez sous le commandement des sieurs D'hosta, & de la Gemeraye Lieutenans reformez eurent ordre de les escorter à soixante lieuës au dessus de

Mont-Real. Une troupe d'Iroquois les attendoit en embuscade à la Pointe aux chats dans le haut du Fleuve, mais comme une partie de nos Braves les attaquerent par terre en même temps que d'autres donnoient en Canot, l'on fit une cruelle boucherie des ennemis, on en tua trente sur la place. L'on embarqua les blessez en quatre Canots, l'on prit deux hommes & deux femmes, l'un de ces hommes fût conduit & donné aux Hurons, Outaoüacs, qui le mangerent, l'autre fût mené à Quebec & donné à Oreoüare, nous ne perdîmes que sept hommes dans cette rencontre ayant esté surpris d'abord par la décharge des Iroquois embusquez, enfin nos gens poursuivirent leur route, & l'on apprit depuis que leur ar-

rivée avec les presentes du Roy avoit absolument retenu toutes ces Nations dans nos interests.

Comme les Anglois qui ont de puissantes Villes, des Bourgs, & des Villages tres-peuplez en ce païs & par tout des Forts de grande deffense estoient les principaux auteurs de tous nos desastres, Monsieur de Frontenac forma trois partis pour aller contre eux dans leurs terres sur les glaces, l'un à Quebec sous le commandement du sieur de Port neuf, le second aux trois rivieres sous la conduite du sieur Artel, & le troisiéme à Mont Real, sous les sieurs de sainte Heleine, & de Mantet.

Celuy-cy partit pour la nouvelle Hollande au commencement de Fevrier 1690. La troupe estoit de deux cens dix hom-

mes partie François, & partie Sauvages, des deux Villages que nous avons prés de Mont-Royal, il y avoit aussi 16. Algomquins, ils marcherent 23. jours par des chemins fâcheux & penibles, car il falloit rompre les glaces & estre quelquefois à l'eau jusques aux genoux dans le doute s'ils attaqueroient la Ville d'Orange, ou celle de Corlard, l'on avoit pris le party d'aller à cette derniere, ils y arriverent heureusement, Giguire Canadien fût détaché avec neuf Sauvages pour reconnoistre la place qui forme une espece de quarré long, où il n'y a que deux portes, l'une du côté où estoient nos gens & l'autre à l'opposite qui conduit à Orange, la petite armée y arriva à 11. heures de nuit, ils escalladerent sans estre apperçûs jusques à ce qu'ils

euſſent entouré les maiſons & diſpoſé les détachemens aux coins des ruës ; & dans les places, tout eſtant preſt pour l'attaque, elle ſe fit par tout en même temps par le cri de mort à la maniere des Sauvages & pour lors ce ne fût qu'une confuſion de voix & de clameurs de nos gens enfonçant les portes à grands coups de hache, aſſommant tous ceux qui ſe mettoient en deffenſe.

Le ſieur de Mantet attaqua le Fort avec ſon détachement la garniſon deffendit quelque temps, mais elle fût bien-toſt renverſée par les coups de fuſils, de ſabres , & de haches, il y eut peu de reſiſtance dans les autres endroits, excepté à une maiſon où le ſieur de la Marque, Montigny fût bleſſé de deux coups de pertuiſane, mais

le sieur de sainte Heleine estant survenu, tout fût passé au fil de l'épée, & au tranchant de la hache, les Sauvages n'ayant épargné personne.

Le saccagement dura deux heures, le reste de la nuit se passa à se rafraichir aprés avoir étab.i les corps de garde dans les quartiers, on vouloit épargner la maison du Ministre, mais n'ayant pas esté reconnuë, elle fût brûlée avec ses Livres, le saccagement est une perte qui va à plus de quatre cens mil livres. L'on n'êpargna que la maison d'une Veuve & celle du Ma;or à qui on ne voulut point faire de mal, par ce qu'il avoit toûjours bien traité les François. On donna la vie à environ quatre vingts tant vieillards que femmes & enfans, & à trente Iroquois Agniez,

leur faiſant entendre que l'on n'en vouloit qu'aux Anglois, & l'on emmena ſeulement le Major avec trente priſonniers.

D'un autre côté le ſieur de Port neuf eſtoit parti de Quebec, à la fin de Janvier avec cinquante François, & avoit pris à deux lieuës de là ſoixante Abenaquis, il employa les mois de Fevrier, Mars & Avril, & juſques à la my May à ſe rendre en chaſſant à la riviere des kinibequi, à un Village d'Abenaquis dont il en prit encore 150. Avec cette petite armée il arriva le 25. May à quatre lieuës de Kaſquebé ſur le bord de la Mer, c'eſt un Port conſiderable, il y avoit huit pieces de Canon, & eſtoit entouré de quatre autres petits Forts, s'y eſtant rendu le lendemain à la pointe du jour, il fit cacher deux Fran-

çois & quatre Sauvages prés de la porte qui tuerent le premier homme qui sortit, le cri de mort jetta l'allarme dans le Fort, & nos gens se vinrent réünir au gros qui fût partagé en deux troupes, l'une sous le commandement du sieur de Port neuf, & l'autre sous la conduite du sieur de Repentigny, Courte-Manche son Lieutenant tous cachez dans les bois jusques à midy, que trente hommes de la garnison sortirent pour aller à la découverte, mais ils n'allerent pas loin, nos gens en tuerent 26. sur la place, & les quatre autres qui furent blessez, se sauverent à peine.

Le grand Fort fût sommé de se rendre & sur le refus, on resolut de l'attaquer dans les formes, l'on se saisit des petits Forts, où l'on trouva des outils

pour faire des tranchées, les ouvrages furent avancez en ſorte, qu'en quatre ou cinq jours l'on fût preſt de monter à l'aſſaut, on avoit même preparé des trainaux de bois & de goudron pour y mettre le feu, lorſque le Commandant demandant à capituler, on le reçeut à diſcretion avec ſa garniſon au nombre de ſoixante & dix hommes qui furent faits priſonniers de guerre, les autres ayans eſté tuez durant l'attaque. On jetta le Canon à la Mer, aprés l'avoir encloüé. Tous les Forts furent brûlez & plus de deux cens maiſons. Les Sauvages firent grand butin, enleverent tout le bétail qu'ils voulurent. On leur donna des priſonniers, & le ſieur de Portneuf reprit le chemin de Quebec avec le reſte, & le Com-

mandant appellé Denis, quelques femmes entre autres celle de son Lieutenant qui avoit esté tué & deux de ses filles, nous n'avions perdu qu'un de nos Sauvages, & un François blessé d'un coup de Canon.

Le sieur Artel qui commandoit le troisiéme party avoit mené avec luy trois de ses fils, 24 autres François, 20 Sauvages Socoquis, & cinq Algomquins, aprés une longue & penible marche, il étoit arrivé le 27. Mars prés du Bourg de Sementals dans l'Acadie ce Bourg étoit deffendu de trois Forts que sa troupe partagée attaqua en même temps, chacune emporta le sien, l'on y fit cinquante quatre prisonniers Anglois, l'on mit le feu à toutes les maisons, dont la plûpart des habitans avoient pris la fuite, l'on desola

de même les lieux citconvoisins, brûlant les habitations, l'on fit perir plus de deux mille pieces de bétail, sans y perdre qu'un François & deux autres blessez.

Ce Bourg n'estant qu'à six lieuës de Pescadoüet Ville tres-peuplée, il en sortit deux cens hommes à la poursuite de nos gens qui attendirent l'ennemi faisant bonne contenance : nous en tuâmes un grand nombre en differentes occasions, plusieurs autres furent blessez, & enfin le Champ de bataille nous demeura, le neveu du sieur Artel nommé Crevier fût tué avec un Socoquis, & le fils du sieur Artel blessé à la cuisse.

Au retour du sieur de sainte Heleine il s'estoit formé un autre party pour une nouvelle entreprise contre l'Anglois, il

estoit composé de nos Sauvages fideles ausquels les sieurs de Beauvais, de Tilly & de la Brosse Lieutenans reformez s'étoient joins avec quatre autres François, ils avoient poussé jusques dans le païs ennemi, où en une rencontre ils tuerent quatre hommes & deux femmes, & firent quarante deux prisonniers parmy lesquels il y avoit huit Angloises, mais comme ils avançoient plus outre, ils apprirent qu'un party ennemi de sept cens tant Iroquois que Mahingans, n'estoit qu'à une journée & demie, ce qui les obligea de retourner sur leurs pas.

Ce petit avantage fût suivi d'une malheureuse avanture qui causa un chagrin tres-sensible à Monsieur de Frontenac, comme ce party estoit à la riviere du

du Saumon qui tombe dans le Lac Champlain, à y faire des Canots pour leur retour, un autre party d'Algomquins & d'Abenaquis qui alloit en guerre pour nos interests contre les Anglois découvrit cette troupe le soir comme ils prioient, & les prenant pour des Iroquois ennemis, les chargerent le lendemain au Soleil levant, leur tuerent deux hommes & en blesserent dix, deux François, six Sauvages & deux Anglois, cette méprise fût d'autant plus chagrinante que le grand Agnié Capitaine de nos Sauvages fideles y fût tué, les deux partis se reconnurent peu aprés bien contrits de s'estre ainsi chargez par mégarde.

Monsieur le Comte de Frontenac qui n'oublioit rien de ce qui estoit necessaire pour la

ſeureté du païs avoit fait deux détachemens des troupes pour la ſeureté des côtes du côté du Sud qui ſembloient les plus exposées, l'un ſous le commandement du Chevalier de Clermont Capitaine reformé qui devoit tenir depuis le Mont-Real jusqu'à Saurel environ dix-huit lieuës de front, l'autre ſous les ordres du ſieur de la Motte auſſi Capitaine reformé qui devoit découvrir depuis le Lac ſaint Pierre à ſaint François en venant aux trois rivieres & au deſſous du côté de Quebec, ils remporterent chacun pluſieurs petits advantages.

Au Nord de l'Iſle de Mont-Real eſt la riviere des prairies par laquelle un parti d'Iroquois eſtoit deſcendu à la Pointe au tremble, au bout de l'Iſl e,

Monsieur de Calliere Gouverneur de l'Isle en estant averti, il ordonna le sieur Colombet Lieutenant reformé à la teste de 25. habitans pour aller reconnoistre l'ennemy qui estoit plus de trois fois superieur en nombre, cependant les nostres en tuerent 25, outre un plus grand nombre de blessez, il est vray que nous en perdîmes douze de nostre troupe, la multitude des ennemis ayant toûjours fait un grand feu.

Cependant comme on avoit sujet de craindre la descente d'une flotte Angloise du côté de Quebec, & que la Ville quoyque fort peuplée n'avoit encore eu aucune fortification; M. le Gouverneur avoit fait transporter durant l'hyver & charier sur les neiges tous les materiaux necessaires. Il en de-

ſigna le plan & à la premiere fonte des glaces, l'on commença de fortifier la Ville d'onze bonnes redouttes de pierre pour ſervir de baſtions, elles ſe communiquent l'une à l'autre par des courtines de pieux de dix pieds de haut, terraſſez au dedans de gaſonnage preſque à la hauteur d'homme.

Il fit faire toutes les diligences poſſibles pour avancer l'ouvrage qui ſe trouva quaſi achevé ſur la fin de Juillet, avant ſon départ pour le Mont-Real.

Il laiſſa donc à Quebec Monſieur Prevoſt Commandant en ſon abſence. C'eſt un Gentilhomme Pariſien qui a rendu depuis 20 ans les plus grands ſervices au païs, par ſa ſageſſe, ſa valeur & ſon experience, en qualité de Major de la Capitalle.

Je ne repete rien icy de ceque j'ay déja dit dans ma Relation des Gaspesiens sur les desavantages que nous eumes dans l'Acadie sur les côtes de la Mer, où la flotte Angloise avoit fait descente & pillé quelques endrois qui estoient sans deffense, & même enlevé le Gouverneur de l'Acadie, Monsieur de Frontenac en avoit reçu la nouvelle à Quebec, d'où il partit le 22. Juillet, & arriva le dernier du même mois à Mont-Real avec Monsieur de Champigny Intendant, & Madame l'Intendante.

Nous avons dit que l'hyver precedent quatre des Iroquois revenus de France avoient esté envoyez en députation au Canton d'Onontage de la part du Chef Oreoüare que Monsieur de Frontenac conservoit toû-

jours auprés de ſa perſonne. Ils eſtoient arrivés au Mont-Real où M de Cailliere Gouverneur leur avoit donné audience publique. On les avoit chargé de ſix colliers, de pourcelaine, c'eſt la coûtume des Nations Sauvages dans les audiences publiques de preſenter autant de colliers qu'ils ont de declarations à faire, ce ſont comme les aſſeurances de leur parole, & il ſemble qu'ils ne pouroient ouvrir la bouche ſi ce collier ne paroiſſoit auparavant comme pour leur inſpirer ce qu'ils ont à dire ſur les affaires qui ſe preſentent à negocier.

Le premier collier marquoit le ſujet de leur retardement, cauſé par l'arrivée des Oütaoüacs durant l'hyver aux Sonnontoüans où ils avoient rendu les eſclaves qu'ils avoient faits

ſur les Iroquois prometant de ſe lier avec eux, ce même collier diſoit encore que pour faire la paix il falloit qu'Onontio renvoya le reſte des eſclaves Iroquois.

Le ſecond Collier témoignoit la joye publique des cinq Nations & des Flamans leurs alliez d'avoir appris le retour d'Oreoüaré qu'ils nomment le Chef general de toute la Nation Iroquoiſe.

Le troiſiéme parloit de la part d'Onontaé au nom des cinq Cantons & demandoit le prompt retour d'Oreoüaré qu'ils nomment encore le Chef de leurs terres, demandant qu'il fût accompagné de tous les Iroquois qui eſtoient chez nous & proteſtant qu'ils ne diſpoſeroient de tous les priſonniers François qui eſtoient entre leurs mains,

que sur ce qu'en diroit Oreoüaré à son retour.

Le quatriéme s'adressoit à Onontio & parloit ainsi, vous dites mon pere que vous desirez redresser l'arbre de paix que vous avies planté dans vostre Fort de Frontenac, voila qui est bien, mais.

Le cinquiéme collier parle & dit ignorez-vous mon pere qu'il n'y a plus de feu de paix en ce Fort, il est étéint par le sang que l'on y a répandu, les places où l'on tenoit le Conseil en sont toutes rouges. On a gâté ce lieu par la tromperie & la trahison que l'on nous y a faite d'enlever nos prisonniers, l'on a gâté la terre des Sonontoüans le plus gros de nos Bourgs par le ravage que les François y ont fait: racommodés tout cela & il vous sera libre de placer le feu de paix

paix ailleurs que dans ce lieu. Au reste mon Pere, vous avez foüetté vos enfans bien ſeverement, vos verges eſtoient trop picquantes & trop longues. Aprés l'avoir ainſi traité vous jugez bien que j'ay maintenant de l'eſprit. Je vous repete mon Pere que moy Ononcaé, je ſuis le maiſtre de tous les priſonniers François, applaniſſez le chemin de la Galette ou de Chambly, Teganiſſorens vous y viendra trouver, vous y ſerez accompagné par autant de monde qu'il vous plaira & moy de même.

La Gallette eſt un endroit 26 lieuës au deſſous du Fort. Teganiſſorens eſt un Chef Iroquois affectionné à Monſieur de Frontenac.

Le ſixiéme collier avertit qu'il y a un party Iroquois en Cam-

pagne, & promet que s'il fait des prisonniers on en aura soin, priant que si nous en faisons de nostre côté nous les conservions, il ajoûte encore des reproches de ce que nous avions tué les années precedentes douze des leurs, & que c'est pour cela qu'ils avoient mangé quelques-uns des nostres.

Ces Sauvages députez estoient descendus à Quebec lorsque Monsieur de Frontenac y estoit encore, lequel n'en estant pas content avoit envoyé d'autres députez avec le Chevalier d'Eau Capitaine reformé, Oreoüaré chargea ses gens de huit colliers.

Le premier estoit pour essuyer les pleurs des cinq Nations pour faire sortir de leur gorge ce qui pourroit y estre resté de mauvais sur les méchantes affaires

paſſées, & pour laver le ſang répandu.

Le ſecond pour leur témoigner ſa joye de ce que les Outaoüacs leur avoient rendu des priſonniers, & les aſſeurer qu'Onontio leur a promis de conſerver ceux qu'il feroit ſur les Iroquois.

Le troiſiéme les remercie d'avoir prié Onontio de le renvoyer avec ſes neveux.

Le quatriéme eſt pour leur dire qu'il voit bien qu'ils l'ont oublié auſſi bien que leur ancien Pere Onontio, puiſqu'ils n'ont pas envoyé de leur chefs pour le chercher & pour parler à leur Pere.

Le cinquiéme les prie d'envoyer au Mont-Real ceux qui avoient coûtume de faire les affaires avec luy, afin qu'ils connoiſſent la bonne volonté

d'Onontio pour leur Nation & les bons traitemens que luy & ſes neveux en ont reçus depuis qu'ils ſont entre ſes mains.

Le ſixième eſt pour lier les bras des cinq Nations, a fin de les attirer à Mont-Real & qu'aprés cela ils le ramenent avec eux.

Le ſeptiéme eſt pour leur recommander le Chevalier d'Eau comme un de nos conſiderables, & pour les exhorter à ne point écouter les Flamans qui leur ont renverſé l'eſprit, parce que ce ſont des rebelles à leur Roy legitime.

Le huitiéme eſt pour dire que luy Oreoüaré eſt frere des François, qu'il ne veut point quitter ſon pere au quel il ſera toûjours uni, mais qu'ils viennent le chercher pour renouveller l'amitié avec Onontio qui leur en a donné tant de marques pen-

dant dix années.

Le Chevalier d'Eau estoit accompagné de quatre François, ils arriverent tous à Onontaé, mais les Anglois sçurent si bien ménager les Iroquois dans le Conseil, que cette députation n'eût pour lors aucun effet, bien au contraire ces Barbares conduisirent le Chevalier & les François de sa compagnie dans la nouvelle Yorc, où on les retint prisonniers sans leur faire d'autre mal, Monsieur le Gouverneur reçut peu aprés la nouvelle que les Canibas & les Abenaquis n'avoient point cessez depuis l'hyver d'aller en guerre contre les Anglois, qu'ils avoient desolé & brûlé leurs Campagnes jusques aux portes de Baston fameuse Ville Capitale de la nouvelle Angleterre, qu'ils en

avoient tué prés de 200, & que les Anglois leur ayant fait toutes les avances de paix, ils leur avoient répondu que ny eux ny leurs enfans, ny les enfans de leurs enfans ne feroient jamais de paix avec eux.

Cependant le sieur de Louvigny Envoyé Commandant à Missilimakinac avoit tellement affermi l'alliance avec toutes les Nations d'enhaut, que l'on fût agreablement surpris le 18. Aoust, de voir arriver au Mont-Real 100. Canots de ces Barbares richement chargez, & cinq cens Sauvages de divers Cantons avec quatre des principaux chefs qui venoient rendre leur obeïssance à Onontio leur Pere, on leur donna audience publique le 22. du même mois.

Dans ce Conseil Monsieur le

Gouverneur reçut ſeparement les paroles & les harangues de trois Nations principales qui compoſoient cette nombreuſe troupe, ſçavoir des Outaoüacs, des Hurons, des Algomquins, tendantes à luy témoigner leur joye de ſon heureux retour, à luy offrir le bras de tous les guerriers contre les Anglois & les Iroquois, & à luy demander bonne traite qui fût ouverte le 23.

Sur ces entrefaites, l'on apprit qu'une armée d'Anglois, d'Iroquois & de Mahingans avoit paru ſur le Lac du ſaint Sacrement venant en guerre contre les François, Monſieur le Gouverneur ayant fait un feſtin & une harangue de guerre à tous les Sauvages d'en haut auſſi bien qu'aux principaux des deux Villages Sauvages habi-

tuez aux environs de Mont-Real, l'on fit aſſembler toutes les troupes Françoiſes avec leſquelles, & une partie des Sauvages guerriers, Monſieur le Comte de Frontenac ſe rendit le dernier d'Aouſt à trois lieuës de là pour aller au devant des ennemis.

Le premier Septembre l'on fit la reveuë de la petite armée qui ſe trouva de douze cens hommes, & quoyque ce nombre fût beaucoup inferieur à celuy des ennemis, l'on ſe confioit neanmoins de vaincre ſous la conduite d'un ſi grand Chef.

Comme l'on avoit envoyé à la découverte, un Sauvage de nos alliez rapporta qu'il avoit trouvé l'armée & que s'eſtant gliſſé adroitement il avoit jetté trois caſſeteſtes dans leur Camp par leſquels il leur marquoit

qu'ils eſtoient découverts & les défioit de venir à Mont-Real, ce ſont des baſtons ſur leſquels les Sauvages font des figures pour ſignifier ce qu'ils veulent dire. C'eſt auſſi la coûtume de ces Barbares de ne faire la guerre que par ſurpriſe, & de ne point attaquer quand ils ſçavent que l'on eſt ſur ſes gardes, & en état de ſe deffendre.

L'on a ſçeu depuis que cette armée ennemie ayant appris que nous eſtions aſſemblez en reſolution de les combattre, avoit rebrouſſé chemin, que les Anglois y avoient porté la petite verolle qui eſt une peſte & une contagion dans ces païs, que 400 guerriers Iroquois & deux cens de leurs alliez en eſtoient morts, que le reſte de leurs troupes s'eſtoit diſperſé fort animez contre l'Anglois que l'on

accuſoit d'avoir apporté la contagion pour les faire mourir, ainſi par une benediction particuliere de Dieu & par la reputation des armes de France, cette armée nombreuſe fût vaincuë ſans coup ferir, c'eſtoit un concert avec l'Anglois, que cette armée de terre attaqueroit par le Mont-Real en même temps que la Flotte feroit deſcente à Quebec ſoixante lieuës plus bas.

Monſieur de Frontenac ne laiſſa pas d'éprouver en ce rencontre la fermeté & la fidelité des Sauvages nost alliez qu'il reconduiſit au Mont-Real où ils acheverent la traite aprés laquelle l'on fit les feſtins, on tint les Conſeils & l'on donna les audiences de congé avec les preſens au plus conſiderable, dont trois ou quatre avoient

mangé tour à tour chaque jour à la table de Monsieur le Gouverneur.

Peu aprés leur départ le premier Octobre arriva au Mont-Real le sieur de la Durantaye venant de Missilimakinac où il commandoit & amena avec luy cinquante cinq Canots chargez de pelleteries pour le compte des François qui n'avoient pas osé les faire descendre à cause de la guerre; Monsieur le Comte de Frontenac avoit déja disposé les quartiers d'hyver aux troupes & se disposoit à retourner à Quebec le 10 Octobre avec Monsieur de Champigny Intendant du païs & Madame l'Intendante, lors qu'il reçut deux lettres de Monsieur le Major Commandant à Quebec par lesquelles il donnoit avis qu'une Flotte Angloi-

se de trente cinq Voiles paroissoit en riviere & estoit déja prés de Tadoussac.

Monsieur de Frontenac sur ces avis partit en même temps, & fût assez heureux pour arriver le 14 à Quebec, où Messieurs les Gouverneurs du Mont Real & des trois rivieres le suivirent aprés avec les troupes de leur département.

Il alla aussi-tost visiter tous les postes qu'il trouva en bon état par les ordres & la diligence de Monsieur le Major qui avoit achevé les fortifications, & fait faire par tout de grands retranchemens, les sieurs d'Esquera Capitaine & de Villebon cy-devant Capitaine de Dragons y avoient aussi donné tous leurs soins, ce dernier estoit venu de l'Acadie par les bois à Quebec.

Le Dimanche 15. le ſieur de Vaudreil Colonel des troupes accompagné du ſieur de Villebon partit avec ſix-vingts hommes pour aller au devant des ennemis, & les charger s'ils tentoient une deſcente, le ſieur de Longüeil eſtoit allé en Canot à la teſte des Sauvages Hurons, & Abenaquis pour obſerver de même la contenance des ennemis. L'on apprit le ſoir que leur Flotte avoit moüillé à trois lieuës de Quebec près de l'Iſle d'Orleans.

Voicy quelle eſt la ſcituation de Quebec, la riviere de ſaint Laurent forme un grand baſſin devant, elle y deſcend par un autre Canal qui ſe diviſe en deux bras à l'Iſle d'Orleans deux lieuës au deſſous, dont l'un paſſe au Nord entre cette Iſle, & la côte de Beau-

pré, & l'autre bras passe au Sud entre la même Isle & la pointe de Levy, c'est ce qui forme ce grand bassin où la Flotte Angloise avoit moüillé, du côté de Beauport qui n'est separé de la côte de Beaupré que par le Sault de Montmorency, dont la chûte fait la plus belle nappe d'eau du monde, Beauport est à une lieuë de Quebec, il y a entre deux la petite riviere saint Charles; Quebec est en face de la pointe de Levy, une lieuë au dessus, il est divisé en haute & basse Ville qui n'ont de communication que par un chemin assez escarpé, les Eglises & toutes les Communautez sont à la haute Ville, le Fort est sur la croupe de la montagne, & commande la basse Ville où sont les plus belles maisons, & où demeurent les Marchands.

Le Palais que Monsieur l'In-

tendant occupe eſt detaché du reſte de la Ville au bas de la côte à gauche, ſur le bord de la riviere Saint Charles, l'Egliſe & le Convent des Recollets ſont à demie lieuë plus loin ſur la même riviere, M. de Chateau Fort Capitaine y commandoit.

Les fortifications que Monſieur le Comte de Frontenac a fait faire commençoient au Palais en remontant du côté de la haute Ville qu'elles entourent, & finiſſant à la chûte de la montagne vers le Fort à l'endroit nommé le Cap aux Diamans. On avoit commencé prés du Palais une paliſſade le long de la Greve qui venoit à gagner au deſſous de l'Hoſpital juſques à la cloſture du Seminaire, & ſe perdoit à des rochers inacceſſibles, il y a une autre palliſſade au deſſus qui

joint au même endroit appellé le Sault au Matelot, où est une batterie de trois Canons de dix-huit livres, avec une autre à main droite, il y en a deux aussi à la basse Ville qui sont posez au dessous. Les endrois où il n'y avoit point de porte étoient baricadez de poutres & de tonneaux pleins de terre & garnis de pierres, le chemin de la basse Ville à la haute estoit coupé par trois retranchemens de bariques & de sacs de terre.

Depuis l'arrivée & l'attaque des Anglois on a fait une batterie prés du Sault au Matelot, & une à la porte qui va à la petite riviere, il y avoit encore d'autres pieces d'artillerie disposées à l'entour de la haute Ville, particulierement sur la butte d'un Moulin qui servoit de Cavalier.

C'est

C'eſt de la maniere que les choſes eſtoient lors que la Flotte Angloiſe parût devant Quebec, elle eſtoit de 34 Voiles, il y avoit quatre gros Vaiſſaux, & quatre autres un peu moindres, le reſte eſtoit Caiches, Barques, Brigantins ou Flibots, on dit qu'il y avoit auſſi des Brûlots, les petits bâtimens rangerent la côte de Beauport, & les gros tinrent plus le large.

Sur les dix heures du même jour 16. Octobre une chaloupe portant à ſon avant Pavillon blanc, partit de l'Amiral pour venir à terre, quatre Canots allerent audevant, ayant auſſi Pavillon blanc, ils la joignirent à my chemin, y trouverent un trompette qui accompagnoit l'envoyé du General, on le mit ſeul dans l'un des Canots, on luy banda les yeux

& il fût conduit au Fort dans la chambre de Monſieur le Comte de Frontenac, auquel il preſenta une lettre dont voicy la teneur.

Sieur Guillaume Phips Chevalier Commandant en Chef ſur toutes les forces de leur Majeſté en la nouvelle Angleterre par Mer & par terre.

Au Comte Frontenac Lieutenant General & Gouverneur pour le Roy de France en Canada ou en ſon abſence à ſon deputé ou celuy qui commande en chef à Quebec.

La guerre entre les deux Couronnes d'Angleterre & de France n'eſtant pas ſeulement un ſuffiſant motif, mais la deſtruction faite par les François & Sauvages ſous voſtre commandement, ſur les perſonnes & biens des ſujets de leur Ma-

jesté de la nouvelle Angleterre sans aucune provocation de leur côté, les a obligé de faire cette expedition pour leur seureté & leur satisfaction, comme aussi les cruautez & barbaries qui ont esté exercées par les François & Sauvages, pourroient par cette presente occasion nous engager à nous revanger severement, neanmoins desireux d'éviter les actions inhumaines & contre le Christianisme, & pour prevenir l'effusion de sang autant qu'il se pouroit, moy susdit Guillaume Phips Chevalier par ces presentes & au nom de leurs Majestez, Guillaume Roy & Reine d'Angleterre, Ecosse, France & Irlande, deffenseurs de la Foi, & par ordre de leurs Majestez & Gouvernement de Colonie de la nouvelle Angleterre demande

que vous ayez à rendre vos Forts & Châteaux sans estre démolis, & toutes les munitions sans y estre touché, comme aussi une prompte délivrance de vos personnes & biens en ma disposition. Ce que faisant vous pourrez esperer pardon de moy comme un bon Chrestien, ainsi qu'il sera jugé à propos pour le service de leurs Majesté, & la seureté de leurs sujets. Ce que si vous refusez, je suis venu pourveu & resolu avec l'aide de Dieu dans lequel je me confie par force d'armes revenger tous les torts & injures qui nous ont esté faits, & de vous rendre sous la sujetion de la Couronne d'Angleterre; & lors que trop tard vous le voudrez faire; vous faire regreter de n'avoir pas voulu plûtost accepter la faveur qui vous est offerte.

Vostre réponse positive dans une heure renduë par vostre trompette avec le mien, est ce que je vous demande sur le peril que s'en pourra suivre, signé GUILLAUME PHIPS.

En achevant d'expliquer cette lettre qui estoit en Anglois l'envoyé tira de sa poche une montre qu'il presenta au Comte de Frontenac, qui la prit & faisant semblant de ne pas voir l'heure qu'il estoit, l'envoyé s'avança & dit qu'il estoit dix heures en demandant qu'à onze, il voulut bien le renvoyer. Je ne vous feray pas tant attendre, repliqua Monsieur le Comte, & voicy ce qu'il répondit.

Dites à vostre General que je ne connois point le Roy Guillaume, & que le Prince d'Orange est un usurpateur qui

a violé tous les droits les plûs ſacrez du ſang en entreprenant de détrôner ſon beau Pere, que je ne connois d'autre Souverain en Angleterre que le Roy Jacques Second. Que voſtre General n'a pas dû eſtre ſurpris des hoſtilitez qu'il dit avoir eſté faites par les François dans la Colonie des Maſſaſſets, puiſqu'il devoit s'attendre que le Roy mon Maiſtre protegeant le Roy d'Angleterre pour le remettre ſur le Trône, Sa Majeſté m'ordonneroit de porter la guerre chez les peuples qui ſe feroient revolté en ces contrées contre leur Prince legitime. Puis ſe tournant & luy montrant le nombre d'Officiers qui rempliſſoient ſa chambre, il luy dit en riant voſtre General croit-il quand il m'offriroit des conditions plus dou-

ces, & que je fusse d'humeur à l'écoûter, qu'ils voulussent y consentir, & me conseillassent de me fier à une personne qui n'a pas gardé la capitulation qu'il avoit faite avec le Gouverneur de Port. Royal, & à un rebelle qui a manqué à la fidelité qu'il doit à son Roy pour suivre le party du Prince d'Orange qui en essayant de persuader qu'il est le liberateur de l'Angleterre , & le deffenseur de la Foi, y détruit les Loix & les Privileges du Royaume ; c'est ce que la Justice Divine, que vostre General reclame dans sa lettre, ne manquera jamais de punir severement.

Ce discours ayant surpris & allarmé cet envoyé, il demanda au Comte de Frontenac s'il ne vouloit pas luy donner par écrit sa réponse, non repartit-

il , je n'en ay point d'autre à faire que par la bouche de mes Canons , & que vostre General apprenne , que ce n'est pas de la sorte que l'on envoye sommer un homme comme moy. Qu'il fasse du mieux qu'il pourra de son côté comme je suis resolu de faire du mien.

Cette réponse faite , l'envoyé fût congedié, on luy banda les yeux , il fût remené par les mêmes Canots en sa chaloupe , sur les quatre heures aprés midy le sieur de Longüeil revint avec ses Sauvages de l'Isle aux Coudres pour ne pas tomber comme il auroit fait au pouvoir des Anglois qui estoient moüillez une lieuë au dessus de luy , dont il alla voir la Flotte à travers les bois avec le sieur deLongüeil qui le quitta peu aprés , voyant qu'elle

appareilloit pour approcher Quebec, celuy cy ſe remit en Canot, la cottoyant toûjours pour tâcher de faire quelque priſonnier, ſi les ennemis euſſent mis à terre quelques uns de leurs gens, pluſieurs chaloupes furent détachées ſur luy, quand on vit qu'il vouloit gagner Quebec, mais ils ne le purent joindre. Il rendit conte de ce qu'il avoit fait & rapporta que les Anglois ayant voulu faire deſcente à la riviere Oüel à 15. lieuës de Quebec, ils y eſtoient allé avec ſix chaloupes, & 150 hommes, & que les habitans leur en avoient tué la moitié en trois décharges qu'ils avoient faites ſur eux, c'eſt ce que le ſieur de Franche Ville Canadien Curé du lieu a certifié.

Le même jour arriva ſur le

ſoir le Chevalier de Caillieres avec cinq ou ſix cens hommes qu'il avoit aſſemblé tant à Mont-Real qu'aux environs, il fit une grande diligence, n'ayant eſté que trois jours à venir de Mont-Real où il y a ſoixante lieuës, le Mardy 17. une des barques des ennemis chargée de monde alla du côté de terre entre Beau Port, & la petite riviere aprés qu'elle eût échoüé, on eſcarmoucha de part & d'autre ſans grand effet, & on ne peut aller l'attaquer parce qu'il eut fallu eſtre à l'eau & dans la raze juſques à la ceinture.

Le 18. on vit ſur les deux heures aprés midy preſque toutes leurs chaloupes remplies de monde gagner le même endroit, comme on eſtoit incertain de celuy où ils feroient deſ-

cente. Nous avions peu de gens de ce côté là, on y détacha une partie de ceux des trois rivieres & de Mont-Real pour y escarmoucher: les ennemis y avoient deux mille hommes rangez en bataille avant que nous y fussions arrivez, les habitans de Beau port s'estant joins aux nostres le tout ne faisoit pas plus de 300 hommes, ils se mirent en plusieurs pelotons, & les attaquerent à la maniere des Sauvages sans presque tenir d'ordre, parce qu'ils se trouvoient dans un terrain inegal, plein de rochers & de brossailles le corps des ennemis estoit serré, dont ils firent plier le premier bataillon qui fût obligé de gagner la queuë des autres, le feu dura plus d'une heure sans que celuy des ennemis incommodât fort nos gens qui

voltigeoient autour d'eux sautant d'arbre en arbre, & ne tirant gueres de coups à faux.

Le Comte de Frontenac fit avancer le bataillon de troupes que commandoit le sieur de Crusel pour asseurer la retraite. Le Chevalier de Clermont Capitaine reformé & le fils du sieur de la Touche Seigneur de Champlain furent tuez en cette premiere occasion; le sieur Juchereau de saint Denis âgé de 70 ans qui commandoit la milice de Beau Port y eût le bras cassé, & dix ou douze autres furent blessez, mais les ennemis y ont perdu 150 hommes. Ils furent mettre aprés le combat le feu à quelques habitations.

Sur le soir les plus grands Vaisseaux vinrent moüiller devant Quebec, le contre Ami-

ral portant le Pavillon bleu, ſe poſta ſur la gauche preſque vis-a-vis le Sault au Matelot, l'Amiral eſtoit à la droite, & le Vice-Amiral un peu au deſſus, tous deux devant la baſſe Ville, le quatriéme qui portoit la flamnie du Chef d'eſcadre ſe retira plus vers le Cap aux Diamants. Nous les ſaluâmes les premiers, & ils répondirent aſſez vigoureuſement & nous de méme, aprés ils ne tirerent preſque ce ſoir là que ſur la haute Ville, il y eût le fils d'un Bourgeois tué & un autre bleſſé, le ſieur Godefroy de Vieux Pont eût ſon fuſil emporté du méme coup, & le bras démis, les Canonades ceſſerent de part & d'autre ſur les huit heures du ſoir.

Nous les recommençâmes encore les premiers le lende-

main à la pointe du jour, le feu des ennemis ſembla rallenti. Le contre Amiral qui avoit tiré le plus vigoureuſement, la veille ſe trouva ſans doute incommodé par nos batteries hautes & baſſes du Sault au Matelot, car on le vit ſe retirer ſans grand bruit, l'Amiral le ſuivit d'aſſez prés & avec précipitation, il fila tout le cable de ſon Anchre qu'il abandonna, ſon Pavillon fût emporté dans la riviere, & laiſſé à noſtre diſcretion que nos gens allerent peſcher.

Toutes ſes manœuvres furent occupées, ſon grand Mas preſque caſſé, & il avoit reçû dans le corps vingt boulets dont chacun le perçoit à l'eau, c'éſtoit le ſieur de ſainte Heleine qui pointoit luy-même le Canon contre cet Amiral ,

quantité de gens ont esté tuez & blessez sur l'un & l'autre de ces Vaisseaux, les deux autres tinrent encore quelque temps, mais ayant cessé de tirer sur le midy, ils allerent sur les cinq heures se mettre à l'abry dans l'anse des Meres derriere le Cap aux Diamants où ils se radouberent du mieux qu'ils purent ; on envoya un détachement dans cette Anse pour observer quelques gens qui leur avoient tué du monde, mais ils furent contraints d'aller moüiller hors la portée de nos fusils.

Le 20 les ennemis marchans en bon ordre le long de la riviere saint Charles, les sieurs de Longüeil, de sainte Heleine, de Moncarville, d'Oleançon, & de Repentigny avec d'autres François s'y rendirent sur les deux heures aprés midy &

escarmoucherent contre la teste de leurs troupes qui s'estoient avancées. Ils les firent plier & regagner leur gros. Le combat s'opiniatra des deux côtez, & les nostres combatirent par pelotons, & de la même maniere que la précedente journée. Le Comte de Frontenac qui crût que les ennemis vouloient tenter le passage de la riviere, fit avancer les sieurs de saint Ours, de saint Cirq, de Valreine, & du Crusel, avec les quatre bataillons de troupes qu'ils commandoient, & se mit à leur teste. Il détacha le sieur de la Maison-Fort Capitaine, & la Perade son Enseigne avec 40 hommes pour garder & deffendre le Convent des Recollets, & empescher les ennemis de se rendre maistres de ce poste. Mais ils se contenterent

d'eſcarmoucher contre nous la petite riviere entre deux. Le ſieur de ſainte Heleine qui eût la jambe caſſée l'année derniere au combat de la Chine, reçeut en celuy cy une contuſion au côté, ſans ſa corne à poudre où donna la balle, il auroit couru plus de riſque nous eûmes trois autres bleſſez, avec un ſoldat, & un habitant de tué ; pluſieurs coups de Canons furent tirez ſur nos gens qui eſtoient de ce côté là, & dans l'endroit où nos troupes eſtoient en bataille. Nous connûmes par lâ qu'ils en avoient à terre, on y répondit de la batterie que nous avions à la porte de la petite riviere, ils n'ont pas moins perdu de monde en cette ſeconde attaque qu'à la premiere. Le 21 le ſieur de Villier Leutenant reformé

fût envoyé avec quelques soldats qui avoient demandé d'aller avec luy du côté que les ennemis estoient campez ; il commença sur les deux heures à escarmoucher contre eux , & les ayant attiré dans son embuscade , il s'y maintint fort long-temps, ils firent un détachement pour l'entourer , mais il fût chargé par ceux de Beau Port & de Beaupré , & de l'Isle d'Orleans qui estoient en embuscade auprés. Les sieurs deGroye, de Cabanac , & de Beaumanoir qui avoient là des troupes s'y joignirent, & leur tuerent beaucoup de monde, enfin en faisant leur retraite & escarmouchant toûjours, ils gagnerent une maison entourée d'une palissade sur une hauteur où le combat dura jusqu'à la nuit;

les gens frais que le General y envoyoit, ne ſervirent qu'à augmenter leur perte, nous n'y avons eu qu'un écolier, & un Sauvage de bleſſez; les Anglois ont dû y perdre quantité de monde, la nuit qui fût fort obſcure & pluvieuſe leur donna le moyen d'enlever leurs morts, & nous empêcha de connoiſtre le deſordre où ils eſtoient, s'eſtant embarqué avec precipitation & abandonnant leurs Canons, nous n'en eûmes la connoiſſance que le Dimanche 22 que les Sauvages qui faiſoient la découverte trouverent les premiers cinq pieces de Canons, cent livres de poudre, & ſoixante boulets. Ceux de Beau Port & de Beaupré s'en ſaiſirent, pluſieurs chaloupes tenterent le lendemain de deſcendre à terre pour les

reprendre; mais ils furent repoussé avec perte, & contrains de se retirer, le sieur de Monique Capitaine qui sortit la veille avec cent hommes pour s'aller jetter dans Beau Port, ne put se trouver au combat pour avoir pris un trop grand circuit il eût ordre de rester à quelque distance du Camp des habitans pour les soûtenir au cas d'une nouvelle attaque, & pour cela il leur fût laissé deux de ces Canons avec lesquels ils prétendoient fort bien garder leur poste, les trois autres Canons furent menez à Quebec.

L'apresdinée les deux Vaisseaux qui estoient en l'Anse des Mers mirent à la voile pour aller rejoindre la flotte, on les salüa à boulets en passant, ils en firent de même sans nous faire aucun mal.

La même apresdinée les sieurs de Subercase & d'Orvilliers Capitaines partirent avec 100. hommes pour s'aller jetter dans l'Isle d'Orleans, le sieur de Villieu eut ordre de descendre au Cap de Tourmente au dessous de la côte de Beaupré, pour y empêcher la descente des ennemis, car on s'appercevoit alors qu'ils ne seroient pas contens sans prendre congé de nous, en effet dés le soir même ils mirent à la voile, & se laisserent deriver au courant de la Marée, mais quelques-uns de leurs Vaisseaux n'ayant pas trouvé de bons moüillages relâcherent, mais enfin ils disparurent le 23. Octobre vers les dix heures, & allerent moüiller à l'Arbre sec.

La Demoiselle la Lande Canadienne qui avoit esté prise

avec la Demoiſelle Jolliet ſa fille & autres perſonnes par les ennemis, voyant qu'ils s'en alloient fit demander au General Phips par un Interprete, s'il prétendoit les emmener à Baſton & laiſſer à Quebec de ſes compatriotes priſonniers, en diſant qu'il s'en pourroit bien faire échange ſi on le propoſoit à Monſieur le Comte de Frontenac, & que la choſe ne ſembloit pas hors d'eſperance d'y réüſſir. On la laiſſa aller ſur ſa parole pour en faire la propoſition, & Monſieur le Comte l'agrea eſtant bien aiſe de la retirer & ſa fille, & le ſieur de Grandville beau frere de Monſieur le Major, comme auſſi Monſieur Trouvé Preſtre Miſſionnaire, & les autres François qui avoient eſté pris dans l'Acadie, & que ce Ge-

neral avoit amené avec luy, prétendant en tirer des grands services quand il auroit pris Quebec. La Demoiselle la Lande retourna fort joyeuse à bord du succés de son voyage. Monsieur de la Valliere Capitaine des gardes de Monsieur le Comte estant allé le lendemain trouver le General Phips pour convenir des personnes qui se rendroient de part & d'autre, on rendit le Commandant de kaskebe, & quelques filles que ce General demanda avec deux de nos pistoletes de riviere pour les aider à en passer les dangers, & qu'il promit de les mettre aprés à terre, il nous est encore demeuré soixante de leurs prisonniers, & ils nous rendirent tout ce qu'ils en avoient des nostres.

L'on apprit par ceux-cy que

les ennemis avoient perdu mil ou douze cens hommes, que cette flotte manquoit de vivres, que les gros Vaisseaux faisoient eau de tous côtez, & qu'enfin ils ne comptoient pas d'arriver à Baston sans quelques naufrages, en effet l'on sçeut depuis que trois de leurs gros Vaisseaux avoient peri, & que plusieurs autres moyens avoient esté dissipez par les vens sans que l'on en aye eu aucune nouvelle.

Dieu vouloit qu'il n'y eût pas un endroit dans toutes ces contrées qui n'éprouvât la force des armes du Roy, j'ay parlé ailleurs de la Baye d'Hudson sçituée au Nord de la Nouvelle France, elle a plus de 400. lieuës d'étenduë en tout sens. L'on compte du moins huit cens lieuës de Quebec à cette Baye

Baye, & la navigation n'en eſt pas aiſée à cauſe des Brumes preſque continuelles qui y regnent, & des glaces qu'il faut traverſer l'eſpace de 400 lieuës, elles y ſont prodigieuſes, & plus hautes que les tours de Noſtre-Dame, eſcarpées comme des rochers, enfoncées dans la Mer, de ſorte que l'on ne doit pas s'étonner quand les Navigateurs nous diſent que ſur ces bancs de glace ils y ont poſé des forges pour reforger des Ancres & toutes ſortes de gros ferremens.

Depuis l'expedition que Monſieur le Marquis d'Enonville avoit fait faire dans cette Baye où les François s'eſtoient établis quelques années auparavant, il ne reſtoit plus aux Anglois que les Forts de Nelſon, & de Neuſavane, la Cour a-

voit ordonné de faire son possible pour les en chasser entierement, à le sieur de Bonnavanture Gentilhomme Canadien fils du sieur Denis Gentilhomme de Touraine, arrivé depuis peu de France à Quebec commandant un Navire de Messieurs de la Compagnie du Nord, armé en guerre, partit le 28. Juin avec un second Navire de la même Compagnie, commandé par le sieur le Moyne d'Iberville Gentilhomme Canadien pour la susdite execution.

Quelque diligence qu'ils eussent fait estant partis aussi tost qu'on le peut pour naviger dans ces Mers glaciales, une petite flotte Angloise composée entr'autre de quatre gros Vaisseaux y estoit déja arrivée, l'avis que l'on eût en Angle-

terre que nous voulions y envoyer ayant obligé les Anglois de nous y primer.

Nos deux Vaiſſeaux arrivant à la veuë du Fort Nelſon bâti ſur un rocher eſcarpé, muni de dix-huit pieces de Canon, découvroient les ennemis qui eſtoient à l'Ancre. Cependant le ſieur de Bonnavanture ne laiſſa pas de faire deſcente & d'embuſquer de ſes gens pour couper ceux qui ſortiroient du Fort, mais comme pas un ne parût, il s'en retourna du côté de nos deux Vaiſſeaux où nous reſtâmes quelques jours à l'Ancre à la veuë de la flotte ennemie qui eſtoit ſous le Canon du Fort pour l'inviter au combat & à ſe mettre plus au large. Mais n'ayant fait aucunes manœuvres pour appareiller, nos gens allerent

du côté du Fort de Neusavane à vingt lieuës de là pour l'attaquer, mais la garnison sur le point de nostre approche fit sauter le Fort, brûla le reste, & avec tout ce qu'ils purent emporter d'effets, se retirerent au Fort Nelson par les bois. Nos François profiterent de ce qui resta, entr'autres de sept pieces de Canon.

Au sortir de là ils firent voile au fond du Golphe où sont nos établissemens pour ravitailler les Forts & la Colonie, & y décharger les marchandises de traite. Le sieur d'Iberville prit le party d'hyverner là pour quelque expedition, & le sieur de Bonnavanture ayant ordre de retourner à Quebec, chargea dans son Vaisseau les pelleteries de Messieurs les Negocians.

Il eſtoit arrivé à une lieuë de l'Iſle aux Coudres à quinze lieuës de Quebec , lors qu'il eût avis que la flotte Angloiſe eſtoit devant ladite Ville avec 34. voiles la partie n'eſtant égale. Il reſolut de faire route en France où il eſt arrivé depuis heureuſement ; mais avant ſon départ il dépêcha un Canot pour le Sud pour donner avis de tout & rendre compte à Monſieur de Frontenac de ſon expedition du Nord , le Canot arriva à Quebec le 25. d'Octobre aprés la levée du ſiege.

Le 27. un Canot avec trois hommes venant de la Baye ſaint Paul apporta à Monſieur le Gouverneur une fort heureuſe nouvelle. Comme l'on n'avoit reçeu cette année que deux Vaiſſeaux de France, quoyqu'il en fût parti treize

tant de la Rochelle que de Bordeaux. Le Canada manquoit de proviſions & de marchandiſes; ces trois hommes donnerent avis que de tous ces Vaiſſeaux quelques-uns avoient relâché en France, d'autres aux Iſles de Terre Neufve pour eſtre à Quebec au premier Printemps; & qu'enfin les trois qui eſtoient chargez des munitions de guerre & de bouche, & de ſommes conſiderables pour les frais de la guerre, ayant eſté avertis à quinze lieuës de Quebec que la flotte Angloiſe eſtoit devant la Ville eſtoit entré dans la riviere de Saguenay pour s'y cacher juſques à ce que les ennemis ſe fuſſent retirez. Enfin un ſecond Canot arriva le 10. Novembre pour avertir que ces trois Navires eſtoient en chemin, ce

Canot fût suivi d'une chalou-
pe qui amenoit la pluspart des
passagers, & peu de jours aprés
à sçavoir le 14. les trois Vais-
seaux moüillerent à la rade.

L'on doit reconnoistre que
tous ces heureux succez sont
deus à une protection visible
de Dieu sur la Nouvelle Fran-
ce, & que sans parler de tou-
tes les autres expeditions où la
main du Seigneur a paru sen-
sible: le païs estant attaqué par
le haut du Fleuve & en même
temps par le bas n'auroit pû y
soûtenir, mais par un coup du
Ciel l'armée d'en haut s'estoit
dissipée par les maladies & par la
division, ensorte que les Sauva-
ges alliez des Anglois avoient
pillé ceux de la même troupe,
mais quoyque cette armée de
terre se fût ainsi detruite, si la
flotte Angloise n'eut pas esté

arestée durant quinze jours à 20. lieuës de Quebec par les vens contraires, elle auroit paru devant la Ville & l'auroit surprise infailliblement durant l'absence de Monsieur de Frontenac, & avant que luy & les troupes d'en haut fussent arrivez de Mont-Real, & ensuite une partie des Navires qui venoient de France richement chargez, seroient tombez entre les mains de l'ennemi.

Monseigneur de Saint Vallier Evesque de Quebec qui estoit alors dans la Place, penetré des obligations que le païs avoit à Dieu de tous ces avantages, ordonna les Prieres publiques en action de graces, le grand Pavillon de l'Amiral Anglois & un autre que le sieur de Port Neuf avoit pris à l'Acadie, furent portez à l'Eglise

l'Eglise au son des Tambours, le *Te Deum* y fût chanté, & l'on fit ensuite une Procession solemnelle en l'honneur de la Sainte Vierge Patrone du païs, toutes les troupes estant sous les armes ; une Feste fût instituée à perpetuité sous le titre de Nostre Dame des Victoires, & l'Eglise commencée à la basse Ville voüée sous le même nom pour une marque de la protection du Ciel. Suivirent toutes les autres réjoüissances publiques, & particulierement les feux de joye, & les décharges de Canon, & de la Mousqueterie, & on n'oublia pas de faire tirer les pieces que l'on avoit gagnées sur les ennemis. Les jours suivans on réïtera les mêmes réjoüissances & Prieres publiques pour remercier Dieu des grandes victoires que

l'on apprit que Sa Majesté avoit remporté en Europe par Mer & par Terre, le Canada se trouvant heureux de ce que malgré sa misere, il avoit tâché de faire connoistre à l'autre extremité de la terre la gloire de son Auguste Monarque, & ajoûter quelque chose aux triomphes de LOUIS LE GRAND.

FIN.

TABLE DES CHAPITRES.

Def fern vol 1

PREMIER

CATALOGUE

DES LIVRES IMPRIMEZ & qui se vendent chez AMABLE AUROY *Libraire, ruë saint Iacques, attenant la Fontaine saint Severin, à l'image saint Ierôme, avec les prix reliez en veau.*

A

A Lapide in Evangelia fol. Lugd. 8. l.
— *Idem* in Acta Apostolorum fol. Lugd. 10. l.
— *Idem* in Paulum fol. Lugd. 7. l.
Augustinus in Psalmos fol. Antuerpiæ 9. l.
Abbregé de l'Histoire de Savoye 12 3. vol. Lyon 4 l. 10. s.
— De la Bible par réponses & demandes, 12. Lyon 20. s.
— Des Metamorphoses d'Ovide par réponses & demandes 12. Lyon 15. s.
Aphorismes d'Hippocrate augmentez par Messonier, Lyon 1. l. 5. s.
Anatomie de Gelée, 8. Lyon, 1. l. 5. s.
Association journaliere sur la Passion de N. S. 12. Lyon- figures, 1. l. 10. s.

Aritmetique raisonnée, 12. Lyon, 1. l. 10. s.

Abregé des Matieres Beneficiales par Charloteau augmenté, 12. Lyon, 1. l. 10. s.

Abregé de la Morale, 12. 15. s.

Avertissement aux Confesseurs du Pere Hude, 24. 8. s.

B

Biblia Sacra versiculis, fol. Lugd. 9 l.

— Idem 4. Lugd. 6. l.

— In octavo Lugd. 3. l.

— In 12. 8. vol Lugd. 9. l.

— 24. 6 vol. Coloniæ, 6. l.

Bonacinæ Opera, fol 2. vol. Lugd. 18. l.

S. Bernardi Opera fol. Lugd. 15. l.

Bellarminus in Psalmos, 4. Lug 3 l. 10. s.

Bellarini Doctrina Concilii 12. 2. vol. 2. l. 10 s.

Barbette Opera Medica 4. Genevæ, 4. l.

Bartholini Anatomia 8. Lugd 4. l. 10. s.

Barbæi Compendium Theologiæ 12. 1 l. 5 s.

Bonaltii Theologia, 12. 2. vol. Tolosæ, 3. l.

Barry de Sucessionibus, fol. Lugd. 8. l.

Becani Summa, fol. Paris. 8. l.

——— Summa fol. Lugd. 7. l.

——— Compendium 12. Lugd. 1. l. 5. s.

Burneti Thesaurus Medicus, 12. 2. vol. Genevæ 4. l.
Bence in Paulum, 12. 2 vol. Lug. 3. l. 10. s.
Bible en François, fol. Paris. 8. l.
—— En François fol. Lyon 7. l.
—— En François 4. Roüen, 4. l.
Le R. Pere Paul Beurier
Prosnes ou Meditations sur les Evangiles de tous les Dimanches & principales Festes de l'année augmentez de quarante Homelies sur les Evangiles de tous les jours du Caresme par le mesme Auteur 4. 2. vol 8. l.
—— Sur les Epistres de tous les Dimanches & principales Festes de l'année avec un Octave du saint Sacrement, 4. 1. vol. 6. l.
—— Sur toutes les Festes de l'année avec les Octaves &c. 4. 6. l.
Baronius en François par Chaumer, 12. 12 vol. Paris. 12. l.
Bouquet sacré du Pere Boucher, 8. Lyon 1. l. 5.
Bonne Mort de Recupite, 12. Paris 1. l. 10. s.

C

Combefis Bibliotheca PP. concionatoria fol. 8. vol. Paris 100. l.
Concordantia Bibliorum, 4°. Lugd. 6. l.
Cabasutius Notitia Ecclesiastica, fol. Lugd. 8. l.

—— *Idem* in Jus Canonicum 4. Lugd. 6. l.
—— Notitia Conciliorum 8. Lugd. 2. l.
Calvini Lexicon Juridicum fol. Genevæ 7. l.
Calepini Dictionarium fol. 2. vol. 20. l.
Catena aurea D. Thomæ fol. Lugd. 7. l.
Codex Fabianus fol. Lugd. Genevæ 8. l.
Corpus Canonicum cum glossis fol. 3. vol. Lugd. 36. l.
—— *Idem* 4. 2. tom. textus Coloniæ 8. l.
Cepolæ de Servitatibus 4. Lugd. 4. l.
Concilium Tridentinum 12. Lugd. 1. l. 5. s.
Catechismus Concilii, 12. Lugd. 1. l. 5. s.
Ceremoniale Episcoporum, 12. Lugd. *rouge & noir*, 2. l.
Caranza Summa Conciliorum, 8. Lugd. 1. l. 10. s.
Christiana Institutio virtutum & vitiorum, 12. Lugd. 1. l. 5. s.
Cours de Medecine, 4. Lyon 4. l.
Chrestien du temps du Pere Bonal, 4. Lyon 5. l.
Cour sainte du Pere Caussin fol. 2. vol. Paris 15. l.
Conferences de Cassien 8. 2. vol. Lyon. 4. l.
Concile de Trente en François, 12. Lyon 1. l. 10. s.
Catechisme de Turlot, 4. Lyon 3. l. 10. s.

—— Theologique du Pere Pomey, 12. Lyon 1. l.

Considerations sur les Dimanches, par Monsieur l'Abbé de saint Cyran, 8. 2. vol. Lyon 5. l.

Ceremonies & Coutumes des Juifs 12. Paris 1. l. 10. s.

Chirurgie de Barbette, 12. Lyon 1. l. 10 s.

—— *Idem* de Pigray, 8. Lyon 1 l. 10. s.

—— D'Etmulere, 12. Lyon 1. l. 10. s.

Cæsar de Bus sur les quatre parties du Catechisme Romain, 12. 5. vol. Lyon 7. l.

Chirurgie d'Aquapendeute 8. Lyon 1. l. 10. s.

Caresme du Pere Michaëlis, 8. 2. vol. Lyon 3. l.

Catechisme de la devotion dedié à saint François de Sales, 12. 1. l. 5. s.

—— De la Mission du Pere Hude, 12. Lyon 15. s.

Conduite à l'Eternité, 18. 2. vol. Lyon 1. l. 10. s.

Conferences de Chaalon sur Saone, 12. Lyon 1. l.

Catechisme de Grenade du Pere Simon Martin, fol. Lyon 8. l.

D

DE Rhodes Theologia, fol. 2. vol. Lyon 16. l.

—— *Idem* Philosophia fol. Lugd. 8. l.

Dictionaire general & curieux de Rochefort, fol. Lyon 9 l.
——— Ital. & François de Duz, 8. 2. vol. Lyon 4. l.
——— Lat. François & Italien, 8. 3. vol. Genevæ 8. l.
Dictionaire Allemand, François, Latin de Duz, 8. 2. vol Genevæ 6. l.
——— Historique 4. Lyon 4. l.
Dictionnaire Royal du Pere Pomey, 4. Lyon 6. l.
——— Royal, 8. Lyon 2 l. 5. s.
Description de la Ville de Rome, in 4. vol Lyon 6. l.
Discipline de l'Eglise 4. 2. vol. Lyon 9. l.
Dictionaire Apostolique plein de desseins pour les Mysteres, Panegyriques, Oraisons funebres, Prônes, Sermons, Exhortations aux personnes Ecclesiastiques & Religieuses, 8. Lyon 2 l.
Description de la Loüisiane nouvellement découverte au Sud Oüest de la Nouvelle France par Ordre du Roy avec la Carte du pays, les mœurs & les manieres de vivre des Sauvages, 12. 1. l. 10. s.
Dieu enfant, 8. Lyon 1. l. 5. s.
Directeur des Confesseurs, de Bertin Bertaut, 12 Paris 1 l. 5. s.
Dissertatio de usuraria 12. Lud. 15. s.
Durandus Rationale Divinorum Officiorum, 4. Lugd. 3. l. 10. s.

De Voragine sermones, 8. 6. vol. Lugd. 12. l.

Dictionaire des noms & termes propres de marine, par le sieur Desroches, Officier des Vaisseaux de Sa Majesté, avec les pavillons que porte chaque Nation à la mer, désignez & blasonnez, 8. Paris, 3. l.

Dominical du P. Dallier Jesuite, 8. 2. vol. Lyon, 4. l.

Défense du Texte Hebreu servant de réponse au Livre intitulé, l'*Antiquité des Temps*, Paris, 12. 2. l.

Definitiones Philosophiæ Thierry, 24. Lugd. 15 s.

Diemerbroch Anatomia, 4. Lugd. 6. l.

Du Bonheur & du malheur du Mariage, ouvrage moral & curieux, 12. 2. vol. Paris, 2. l.

Discipline de l'Eglise tirée du nouveau Testament, & de quelques anciens Conciles, 4. 2. vol. Lyon, 9. l.

E

Estius in Sententias, fol. 2. vol. Paris, 16. l.

——— In S. Scripturam, fol. Paris, 8. l.

Examen particulier, 12. 2. vol. Lyon, 3. l.

Estat Religieux, 8. Lyon, 1. l. 10. s.

Examen des Estat & Conditions, 12. 2. vol. Paris, 3. l. 10. s.

Explications sur les Evangiles de tous les Dimanches de l'année, par un Pere de l'Oratoire 8. 2. vol. Lyon, 5. l.

Exercices religieux utiles & profitables aux ames devotes & religieuses, 12. Reims, 1. l. 10. s.

Epistres & Evangiles de toute l'année, 12. Paris, 1. l. 10. s.

Elevation de l'ame à Dieu par les creatures, nouvelle traduction, par un Docteur de Sorbonne, 12. 1. l. 10. s.

Entretiens de la sainte Vierge & de saint Jean l'Evangeliste sur la vie & la mort du Sauveur, en vers, 12. 15. s.

Epistres de M. Sabatiers en vers, 12. 15. s.

Essais de Morale & de Politique, 12. Lyon, 1. l. 10. s.

F

FUsarius de substitutionibus, fol. Gene. 8 l.

Fromondus in Paulum, fol. Paris, 11. l.

Flores Doctorum, 12. 2. vol. Lugd. 2. l. 10. s.

——— *Idem* Bibliorum, 12. Lugd. 1. l. 10. s.

Forma Cleri, 12. 3. vol. Lugd. 3. l.

Fleurs de la Devotion, 18. fig Lyon, 15. s.

——— *Idem* De Guidon, Lyon, 15. s.

Formule de Tunexe en François, 12. Lyon, 1. l. 10. s.

Frequente Communion de M. Arnaud, 8. Lyon 2. l. 10. s.

G

GOnet Theologia, fol. 5. vol. Paris, 33. l.
—— *Idem* Compendium, fol. Lugd. 7. l.
—— *Idem* 12. 6. vol. Lugd. 9. l.
Gestii Theologia Moralis 8. 2. vol. Antituerpiæ, 3. l.
Graf. Opera Medica, 8. 2. vol. Lugd. figur. 4. l. 10. s.
Geographie Royale du Pere Labbe, 12. Lyon, 1. l. 10. s.
Guide des pecheurs de Grenade, 8. Lyon, nouvelle traduction, 2. l.
Gavantus in Rubricas Missalis, 4. l. Lugd.

H

HOrtus Pastorum, fol. Lugd. 7. l.
Hieronymi Epistolæ, 12. Lugd. 1. l. 10. s.
Histoire de la vie des Papes, 12. 2. vol. augmentez, 3. l.
Histoire du temps, ou Journal galant, 12. augmenté, 1. l. 10. s.
Histoire des Plantes par Bouhin, 12. 2. vol. Lyon, 4. l. 10. s.
Heures de la Congregation, 24. Lyon, 1. l.
—— Dedié à la Noblesse, 18. grosse lettre, Lyon, 1. l.
—— *Idem* Petite lettre 18. Lyon, 1. l.
—— 32. grosse lettre, Lyon, 12. s.

——— 32. petite lettre, 12. s.

Heures de Cour, 16. figure en bois, 1. l.

——— *Idem* in 64. 10. s.

Homelies sur les 4. fins dernieres de l'homme, 12. Lyon, 1. l.

I

JAnsenius Gandavensis in Evangelia, fol. Lyon, 9. l.

Incognitus in Psalmos, fol Lugd. 8. l.

Jansenius Ipren. in Evangelia, 4. Lug. 3. l.

——— *Idem* In Pentateuchum, 4. Lugd. 3. l.

De Imitatione Christi, 32. Lugd. 10. s.

——— *Idem* 18 Châlons, 1. l.

Indiculus universalis, 12. Lugd. 1. l.

Instituta Justiniani, 24. Lugd. 15. s.

Institution spirituelle de Blosoin, 24. Paris, 1. l.

Instruction pour les Confesseurs par saint Chales Borromée, 12. Lyon. 1. l.

Imitation de Jesus, 8. 2. l.

——— *Idem* 12. Paris, 1. l. 10. s.

——— *Idem* 18. Paris, 15. s.

——— *Idem* 24. Lyon, 15. s.

——— *Idem* 24 en Latin, Lugd. 15. s.

Instruction pour prêcher & catechiser popalairement & familierement, 12. Lyon, 1. l.

L

LAymanni Theologia moralis, fol. Lugd. 8 l.

Leſſii de Juſtitia & Jure, fol. Lugd. 7 l.

L'Evangile de la grace, ou Sermons pour tous les Dimanches de l'année, par le Pere Daſlier, 8. 9. vol. Lyon, 20. l.

Lettres de ſaint Jerôme, 8. nouvelle traduction, Paris, 3. l.

L'Homme de Cour, Paris, 2. l. 5. ſ.

L'Art de plaire en converſation, Paris, 1. l. 10 ſ.

Loartes en François, 12. Lyon, 1. l.

Les plus curieux endroits de l'Hiſtoire, 12. Paris, 1. l. 10. ſ.

Lettres ſpirituelles de M. Olier, 8. Paris, 3. l.

La Voye qui conduit au Ciel, ou l'Avant-Coureur de l'Eternité dédié à Madame la Dauphine, ſeconde edition, revûë & corrigée, 12. Paris, 1. l. 10. ſ.

Le Caractere de l'honneſte Homme morale, ou la ſuite de la Philoſophie des gens de Cour, par M. l'Abbé de Gerard, 12. 1. l. 10. ſ.

Le veritable Chreſtien qui combat les abus du ſiecle, par M. l'Abbé de Gerard, 12. 1. l. 5. ſ.

Lettres ſçavantes, 12. 3. vol. Lyon, 4 l. 10. ſ.

M

MAldonatus in Evangelia, fol. Lug. 9. l.

Menochius in S. Scripturam, fol. Lugd. 7. l.

—— *Idem* fol. Antverpiæ, 10. l.

—— *Idem* De Præsumptionibus, fol. Genevæ, 12. l.

—— De Arbitris, fol. Genevæ, 8. l.

—— De Possessione, fol. Genevæ, 7. l.

Maison Rustique, 4. Lyon, 3. l.

Meditation sur l'Histoire & Concorde des Evangiles, par M. Feideau, 12. 2. vol. Lyon, 2. l. 10. s.

—— *Idem* 12. 3. vol. plus augmenté, Lyon, 4. l. 10. s.

—— *Idem* du Pere Boissieu, 12. 4. vol. Lyon, 6. l.

—— *Idem* du Pere Pomey, 12. 5. vol. Lyon, 7. l.

Molina Instruction des Prestres, 8. Lyon, 1. l. 10. s.

Martyrologium Romanum, 8. Lugd. 2. l.

—— *idem* en François, 8. Lyon, 2. l.

Memoire Geographique par Duval, 12. Lyon, 1. l. 10 s.

Mathioles sur Dioscorides, fol. en François figures, Lyon, 8. l.

N

NOvum Teſtamentum, 12. groſſe lettre, Lugd. 2. l.
——— 24. Lugd. verſiculis, 1. l.
——— 24. Coloniæ, 1. l. 10. ſ.
Nouveau Traité de la Maladie Venerienne, 12. Paris, 1. l. 5. ſ.
——— *idem* de la Fiſtule, de l'Anus, ou du Fondement, 12. Paris, 1. l. 5. ſ.
Nouvelle Relation de la Gaſpeſie, qui contient les mœurs & la Religion des Sauvages Gaſpeſiens, Porte Croix, adoration du Soleil. 12. 2. l.

O

OEuvres de Grenade du Pere Simon Martin, fol. Lyon, 7. l.
——— *idem* d'Eſpeiſſes, fol. 2. vol. Lyon, 12. l.
——— *idem* fol. 3. vol. groſſe lettre, Lyon, 18. l.
Offices des Saints nouveaux, 12. *tout noir*, Lyon, 12. ſ.
——— *idem* 8. groſſe lettre, *tout noir*, Lyon, 15. ſ.
Oeuvres de Loyſeau, fol. petite lettre, Paris, 8. l.

P

PONtanus in Consuetudines Blesenses, fol. Paris. 9. l.

Peregrinus de fidei commissis, fol. Lugd. 6. l.

Paulus Maria quartus in Rubricas Missalis, fol Romæ, 9. l.

Practique d'Etmulere, 8. Lyon, 3. l.

Pharmacopée de Baudron, 4. augmenté par Vernis, Lyon, 4. l.

——— *idem* in octavo, Lyon, 1. l. 10. s.

Panegyriques des Saints du Pere Senault, 8. 3. vol. Lyon, 8. l.

Pastor de Beneficiis, 4. Tolosæ, 3. l. 10. s.

Pastor fido Italien & François, 12. Paris, 2. l.

Practique de Riviere en François, 8. 2. vol Lyon, 6. l.

——— *idem* ses Observations, 8. Lyon, 2. l.

Paradisus animæ Christianæ, 16. Lugd. 1. l. 5. s.

Pini Compendium D. Thomæ, 12. 4. vol Lugd. 6. l.

Pontificale Romanam, 12 *rouge & noir*, Paris, 3. l.

Premier établissement de la Foi dans la nouvelle France, 12. 2. vol. 4. l.

Pratique de pieté du Pere le Maistre, 12. 5. vol. Lyon, 4. l. 10. s.

Panegyriques des Saints de l'Abbé de

Sylvii del Boe Opera medica, fol. Genev. 8. l.

Scheneidevinus super instituta, 4. Lug. 6. l.

Summa D. Thomæ cum Notis Nicolai, fol. 2. vol Lugd. 16. l.

—— *idem* fol. 1. vol Lugd. 11. l.

Somme de saint Thomas en François, 12. 10. vol. Paris, 15. l.

Soldat Chrestien, 32. Paris, 10. s.

Sermons de la Colombiere, 8. 5. vol. Lyon, 11. l.

Saint travail des mains, 4. Lyon 6. l.

Semaine sainte, 18. Lat. François, Lyon, 1. l. 10 s.

Sermons du Pere Texier, 8. 10 vol. Paris, 30. l.

Septem Tubæ Sacerdotales, 4 Lugd. 6. l.

Stapletonii Prumpt. Morale, 8. 2. vol. Lugd. 4. l.

Secretaire inconnu, 12. Lyon, 1. l.

T

TIrinus in Biblia, fol. Lugd. 9. l.

Tertullianus Variorum, fol Paris, 11 l.

Traité de l'abus de Fevret, fol. Lion, 8. l.

Tresor de la pratique de Medecine de Brunet, 8. 3. vol. Lion. 6. l.

Trois devoirs d'un bon Prestre, 12. 2. vol. Lyon, 2. l 10. s.

Trompette du Ciel, 12. Lyon, 1. l. 5. s.

Traité des Restitutions en entier, Lat. François, 8.. 2. l.

Theologie affective de M. Bail, fol. Paris 8. l.

Traité de la vie interieure, par le R.P. Maximien de Bernezay Recollet, 8. 2. l.

Tenexe instrumenta Curationis Morborum, 12. Lugd. 1. l. 5. s.

D. Thomæ in Paulum fol. Lugd. 8. l.

Traduction du Digeste Latin François, 8. Paris, 2. l.

V

VIes des Saints, fol. 2. vol. Paris, 11. l.

— *idem* fol. 2. vol. grand papier, Paris 15. l.

— fol. 2. vol. grand papier de Lyon, 18. l.

— *idem* fol. 2. vol. papier mediane, Lyon, 9. l.

— fol. 1 vol. petit papier, Lyon, 6. l.

— 4. 2. vol. Roüen, 6 l.

Vie de M. de Neuvillette, 8. 1. l. 10. s.

— *idem* 12. Paris, 1. l. 10. s.

Villis Opera Medica, 4. 2. vol. Genev. 7. l.

Vanhelmont en François, 4. Lyon, 3. l.

Usage des passions du Pere Jemeau, 12. Patis 1. l. 10 s.

Vie de saint Charles Borromée, augmenté, Lyon, 6. l.

Vie de ſaint Auguſtin par M. Godeau, 8. Lyon, 2. l.

Vie des Hommes illuſtres de Plutarque, de l'Abbé Tallement, 12. 8. vol. Lyon, 12. l.

Vallenſis ſuper Decretales, 4. Lugd. 3. l. 10. ſ.

Vinius ſuper inſtituta, 4. Lugd. 4. l.

Vie de Jeſus-Chriſt de Real, 12. Paris, 1. l. 10. ſ.

——— *idem* de ſaint Chryſoſtome, 8. 2. vol. Lyon, 4. l.

USAGES.

Antiphonale Romanum, fol. Paris, 10. l.

Graduale Romanum, fol. Paris. 10. l.

Pſalterium Romanum, fol. Paris. 10. l.

Miſſale Romanum, fol. groſſe lettre de la Compagnie, 12. l.

——— *idem* fol. Lugd. Guillemin, 8. l.

——— *idem* 4. grand, Lugd. 6. l.

——— *idem* fol. petit Valfray, 8. l.

——— *idem* fol. grand papier à vignette, Valfray, Lyon, 12. l.

——— *idem* 4. petit Valfray, 6. l.

——— *idem* in octavo, Paris, 3. l. 10. ſ.

——— *idem* 12. Paris, 3. l.

Breviarium Romanum, 12. 4. vol. Paris, 10. l.

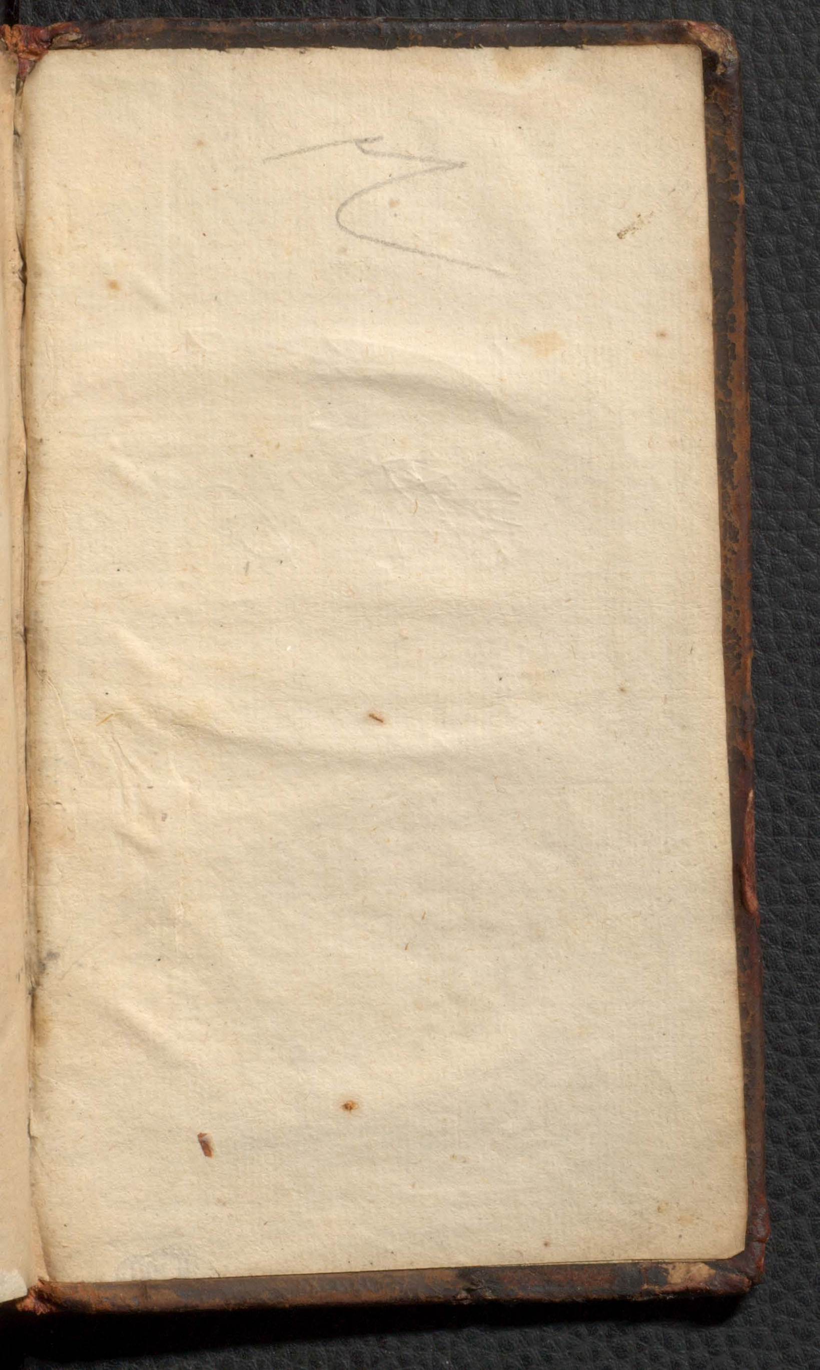
——— *idem* 12. 4. vol. Lugd. Valfray, 10. l.

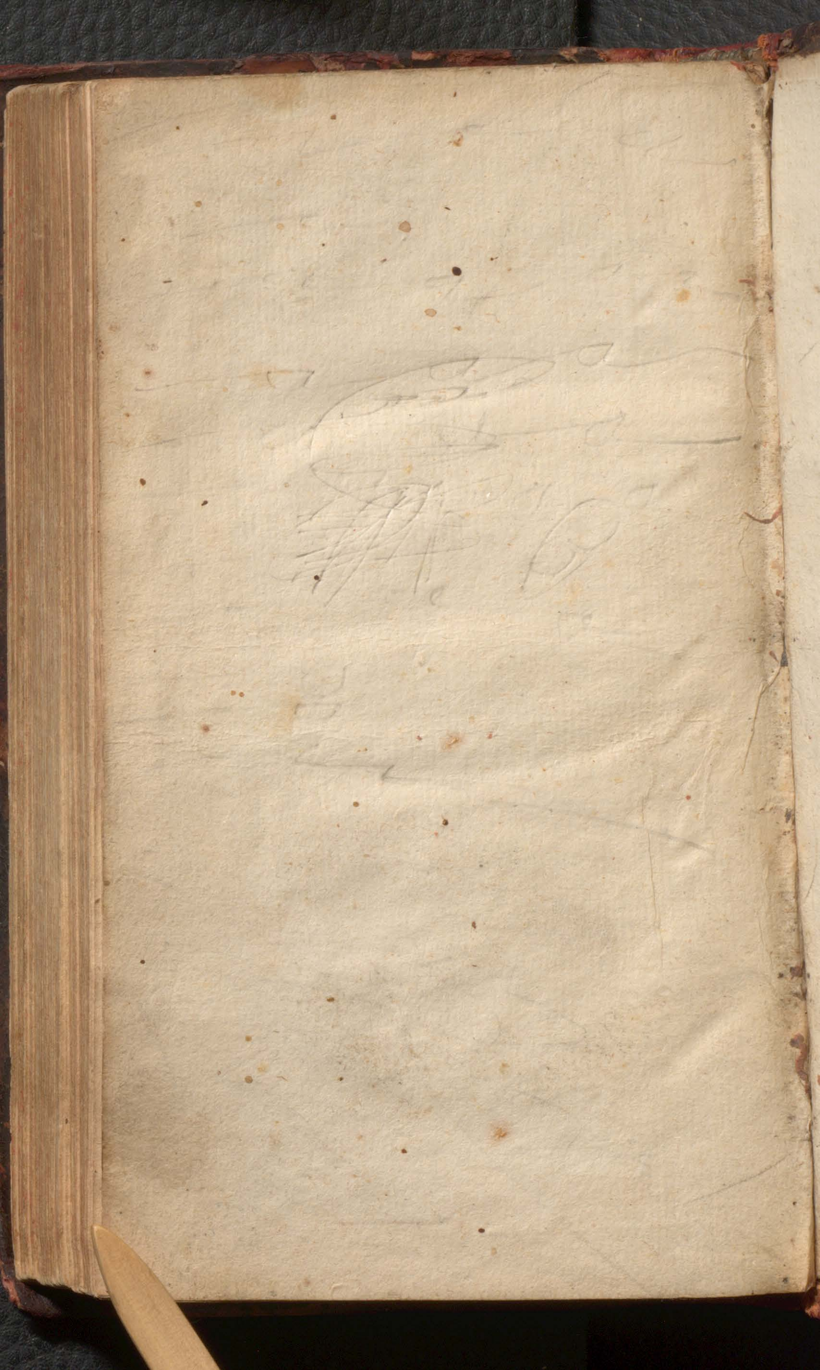
——— *idem* 18. 2. vol. *tout noir*, Lyon, 6. l.

Breviarium Romanum, 24. 4. vol. *roug. & noir*, Lugd. Valfray, 8. l.
——— *idem* 24. 4. vol. *tout noir*, Valfray, Lugd. 7. l.
——— *idem* 12. 2. vol. *tout noir*, Lug. Valfray, 6. l.
——— *idem* 12. 1. vol. *tout noir*, Valfray, Lugd. 3. l.
Diurnale Romanum, 8. Paris. 3. l.
——— *idem* 8. Rubriques Françoises, Paris, 3. l.
——— *idem* 24. Lugd. 1. l. 5. s.
——— *idem* 32. Lugd. Valfray, 1. l.
——— *idem* 24. *tout noir*, Rubriques Françoises, Lyon, 1. l. 5. s.

On trouve aussi dans la Boutique dudit Amable Auroy, toutes sortes de Livres de Theologie, d'Interpretes, de Sermons, de Devotion, & autres Livres étrangers.

SS






2691702 t.2

